



CONNAISSANCE • 2025

cbn
**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
SUD-ATLANTIQUE**

INVENTAIRE DE LA FLORE SAUVAGE DU GRAND PÉRIGUEUX

Contribution à l'Atlas de la biodiversité communale (ABC)



INVENTAIRE DE LA FLORE SAUVAGE DU GRAND PÉRIGUEUX

Contribution à l'Atlas de la biodiversité communale (ABC)

RÉDACTION

Jean-Claude ABADIE

INVENTAIRES DE TERRAIN

Jean-Claude ABADIE, Pauline DELBOSC, Vincent VERITE

NUMÉRISATION DES DONNÉES

Maria-Noëlle PEDEMAI, Cécile PONTAGNIER

CONCEPTION DES CARTES

Jean-Claude ABADIE, Aurélien BELAUD

PHOTOGRAPHIES

Jean-Claude ABADIE sauf mention du contraire

COORDINATION et DIRECTION SCIENTIFIQUE

Grégory CAZE

RELECTURE

Cécile PONTAGNIER, Grégory CAZE

Remerciements

Nous remercions la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, notamment Rose-Marie GRENOUILLET et Tanguy PEROCHON, pour le financement et le suivi de ce programme, ainsi que l'ensemble des contributeurs de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV-NA) dont les observations ont été valorisées dans le cadre de ce travail.

Référencement bibliographique

ABADIE J.-C., 2025 – *Inventaire de la flore sauvage du Grand Périgueux – Contribution à l'Atlas de la biodiversité communale (ABC)* – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Audenge (France). 157 p. + annexes.

Illustrations

Première de couverture : Falaises et boisements (en haut), prairies humides et coteaux calcaires (en bas), photos toutes deux prises dans la vallée de la Beauronne – Quatrième de couverture : Hêtraie à Luzule des bois dans le vallon de la Fayre, à Annesse-et-Beaulieu.

Partenaire technique et financier

Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un partenariat technique et financier avec la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux (CAGP), complété par un autofinancement du CBNSA.



Partenaires financiers du Syndicat mixte du CBNSA :



Sommaire

I. CONTEXTE	7
II. LE GRAND PÉRIGUEUX.....	8
II.1. SITUATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE	8
II.2. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE	10
II.2.1. Contexte hydrographique	10
II.2.2. Climat	11
II.2.3. Géologie et géomorphologie	12
<i>Relief</i>	12
<i>Géologie et sol</i>	13
II.2.4. Entités écopaysagères	14
II.2.5. Zonages d'intérêt et de protection	15
III. BILAN DE LA FLORE VASCULAIRE.....	17
III.1. DONNÉES PRÉEXISTANTES	17
III.2. STRATÉGIE MISE EN ŒUVRE POUR L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES.....	18
III.3. BILAN DES CONNAISSANCES FLORISTIQUES À L'ISSUE DE L'ABC (2010-2024).....	20
III.3.1. Origine des données	20
III.3.2. Pression d'observation.....	21
<i>Répartition des observations dans le temps</i>	21
<i>Répartition des observations sur le territoire</i>	23
III.3.3. Richesse en espèces.....	28
<i>Nombre d'espèces recensées sur la CAGP</i>	28
<i>Répartition de la richesse en espèces sur le territoire</i>	28
III.3.4. Espèces non revues sur le territoire.....	32
III.3.5. Espèces nouvelles ou redécouvertes sur le territoire à l'issue de l'ABC.....	35
III.4. ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES RÉPERTORIÉES SUR LA CAGP	37
III.4.1. Proportion d'espèces exogènes sur le territoire.....	37
III.4.2. Qu'entend-t-on par plante exotique envahissante ?.....	37
III.4.3. Classification des plantes exotiques selon la liste hiérarchisée de Nouvelle-Aquitaine	38
III.4.4. Principaux milieux colonisés.....	39
III.4.5. Cartographie des plantes exotiques envahissantes	39
III.4.6. Liste des plantes exotiques envahissantes identifiées	41
III.5. ESPÈCES PROTÉGÉES RÉPERTORIÉES SUR LA CAGP	45
III.5.1. Définition.....	45
III.5.2. Limites	45
III.5.3. Liste des plantes protégées identifiées	45
III.5.4. Cartographie des plantes protégées	48
III.6. ESPÈCES À ENJEUX RÉPERTORIÉES SUR LA CAGP	49
III.6.1. Qu'entend-on par espèce à enjeux ?	49
III.6.2. Espèces menacées	49
<i>Définition</i>	49
<i>Liste des espèces menacées du territoire</i>	50
<i>Cartographie des espèces menacées</i>	52
III.6.3. Espèces à enjeux de conservation	53
<i>Définition</i>	53
<i>Liste des espèces à enjeu de conservation pour la Nouvelle-Aquitaine</i>	53
<i>Cartographie des espèces à enjeu de conservation pour la Nouvelle-Aquitaine</i>	55
III.6.4. Espèces d'intérêt écologique (déterminantes ZNIEFF).....	56
<i>Définition</i>	56

<i>Liste des espèces déterminantes ZNIEFF</i>	56
<i>Cartographie des espèces d'intérêt écologique</i>	62
III.6.5. Synthèse des espèces à enjeux pour le territoire	63
<i>Définition</i>	63
<i>Liste des espèces à enjeux pour le territoire</i>	63
<i>Cartographie des espèces à enjeux pour le territoire</i>	63
IV. FICHES DESCRIPTIVES DE QUELQUES ESPÈCES À ENJEUX POUR LE TERRITOIRE.....	65
IV.1. Choix des espèces faisant l'objet d'une fiche	65
IV.2. Structure des fiches	66
IV.3. Fiches.....	67
V. CONCLUSION	154
VI. BIBLIOGRAPHIE	155
ANNEXE I – LISTE DES CONTRIBUTEURS	158
ANNEXE II – RÉFÉRENTIEL INTERCOMMUNAL DES ESPÈCES	159
ANNEXE III – TABLEAU DES ESPÈCES À ENJEUX POUR LE TERRITOIRE	206
INDEX DES ESPÈCES FAISANT L'OBJET D'UNE FICHE	214
INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES.....	214
INDEX DES NOMS FRANÇAIS	215

Table des figures

Figure 1. Localisation du territoire d'étude	8
Figure 2. Localisation de 43 communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux	9
Figure 3. Réseau hydrographique de la CAGP	10
Figure 4. Localisation du territoire en regard des climats de la France (sources : Joly et al. 20001).....	11
Figure 5. Diagramme ombrothermique de Savignac-les-Églises et de Paunat (données sources: climate-data.org).....	11
Figure 6. Relief de la CAGP	12
Figure 7. Géologie simplifiée de la CAGP	13
Figure 8. Limites de la CAGP en regard des entités écopaysagères du département	14
Figure 9. Principaux zonages d'intérêt	15
Figure 10. Répartition des relevés préexistants (période 2010-2013)	17
Figure 11. Sites à enjeux potentiels pré repérés en amont des prospections	19
Figure 12. Origine des données récentes.....	20
Figure 13. Répartition des observations par périodes.....	21
Figure 14. Répartition des observations cumulées par année	22
Figure 15. Localisation des relevés disponibles sur le territoire, distinguant ceux réalisés dans le cadre de l'ABC. Pour des raisons de lisibilité, l'ensemble des relevés surfaciques et linéaires ont été représentés sous forme de points.	23
Figure 16. Nombre d'observations centralisées par communes à l'issu de l'ABC. Le trait en pointillé représente la moyenne.....	26
Figure 17. Nombre d'observations à l'échelle communale avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.	26
Figure 18. Nombre d'observations à l'échelle maillée (1 x 1 km) avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.	27
Figure 19. Nombre d'observations à l'échelle maillée (5 x 5 km) avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.	27
Figure 20. Nombre d'espèces répertoriées par commune à l'issu de l'ABC. Le trait en pointillé représente la moyenne.....	30
Figure 21. Nombre d'espèces répertoriées à l'échelle communale avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.	30
Figure 22. Nombre d'espèces répertoriées à l'échelle maillée (1 x 1 km) avant et après les prospections de l'ABC.	31
Figure 23. Nombre d'espèces répertoriées à l'échelle maillée (5 x 5 km) avant et après les prospections de l'ABC.	31
Figure 24. Répartition des taxons non revus en fonction de leur écologie	32
Figure 25. Proportion d'espèces exogènes du territoire, en distinguant les envahissantes et les non envahissants	37
Figure 26. Statuts simplifiés de la liste hiérarchisée des espèces de plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine (Caillon et al. 2022).	38
Figure 27. Proportion des différentes catégories de la liste régionale parmi les espèces exogènes du territoire	38
Figure 28. Principaux milieux colonisés par les PEE répertoriées sur la CAGP	39
Figure 29. Cartographie du nombre d'espèces exotiques envahissantes par mailles de 500m x 500m. ...	40
Figure 30. Millepertuis calycinal (au premier plan) envahissant une pelouse calcicole, milieu à forte valeur patrimoniale, à Trélassac.....	43
Figure 31. Exemples de PEE à impact majeur répertoriées sur la CAGP	44
Figure 32. Quelques espèces protégées répertoriées sur la CAGP.....	46
Figure 33. Cartographie du nombre d'espèces protégées par mailles de 500m x 500m.	48

Figure 34. Catégorie des Listes Rouges définies par l'UICN.....	49
Figure 35. Quelques espèces menacées sur la Liste Rouge d'Aquitaine.....	51
Figure 36. Cartographie du nombre d'espèces menacées par mailles de 500 x 500 m.	52
Figure 37. Quelques espèces à enjeux de conservation régional présente sur le territoire de la CAGP	54
Figure 38. Cartographie du nombre d'espèces à enjeux de conservation par maille 500 x 500 m	55
Figure 39. Quelques espèces d'intérêt écologiques présente sur le territoire de la CAGP	56
Figure 40. Cartographie du nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF par mailles de 500 x 500 m.....	62
Figure 41. Cartographie du nombre d'espèces à enjeux pour le territoire par mailles de 500 x 500 m.....	64

Table des tableaux

Tableau 1. Nombre d'observations par commune distinguant le nombre et la proportion d'observations nouvelles à l'issue de l'ABC	25
Tableau 2. Nombre d'espèces par commune distinguant le nombre et la proportion d'observations nouvelles à l'issue de l'ABC	29
Tableau 3. Taxons non revus récemment sur le territoire de la CAGP	33
Tableau 4. Quelques espèces découvertes ou redécouvertes sur la CAGP depuis le lancement de l'ABC	36
Tableau 5. Liste des plantes exotiques envahissantes du territoire	41
Tableau 6. Liste des plantes protégées du territoire	47
Tableau 7. Liste des espèces menacées sur la Liste Rouge d'Aquitaine	51
Tableau 8. Liste des espèces à enjeux de conservation régional répertoriées sur le territoire	53
Tableau 9. Liste des espèces Déterminantes ZNIEFF (DZ) du territoire	57

I. CONTEXTE

La **Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux** (CAGP) est actuellement engagée dans une démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) visant à améliorer la connaissance du patrimoine naturel et à identifier les enjeux de biodiversité de son territoire, afin de mieux les préserver et les valoriser.

Le **Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique** (CBNSA) est un établissement public au statut de syndicat mixte agréé par l'État pour exercer des missions de service public dans les domaines de la flore sauvage, de la fonge, des végétations et des habitats naturels et semi-naturels. Il assure le portage et l'animation de **l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine** (<https://obv-na.fr/>), dispositif public et collaboratif dédié à l'inventaire du patrimoine naturel et est habilité par le ministère en tant que pôle thématique régional « flore, fonge, habitats » du **Système d'Information de l'Inventaire du patrimoine naturel** (SINP) en Nouvelle-Aquitaine. Le CBNSA est particulièrement investi, depuis une douzaine d'années, sur l'inventaire et la préservation de la biodiversité végétale de Dordogne à la faveur de différents programmes tels que **l'inventaire de la flore sauvage de Dordogne** ou la déclinaison départementale de la **Cartographie nationale des habitats** (CarHab).

Ce programme collaboratif entre la CAGP et le CBNSA a pour but d'enrichir le projet **d'Atlas de la biodiversité communale** porté par le Grand Périgueux et de contribuer à la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine naturel porté par le CBNSA.

Les objectifs définis conjointement avec la CAGP sont les suivants :

- **Identifier et hiérarchiser les espèces végétales à enjeux de la CAGP**
Ce volet implique un important travail de **compilation des données existantes sur le territoire**, ainsi que des prospections de terrain complémentaires. Il vise à disposer d'une **liste actualisée des espèces présentes sur le territoire**, ainsi que d'une **hiérarchisation des espèces** présentant les enjeux de conservation. Une déclinaison possible de ce travail peut être la mise à disposition d'une cartographie des zones de concentrations d'espèces à enjeux, contribuant ainsi à l'identification des réservoirs de biodiversité de la trame verte et bleue.
- **Affiner la cartographie des milieux naturels du territoire**
Ce travail se base sur une **cartographie prédictive des végétations** basée notamment sur les couches produites par le programme de Cartographie nationale des habitats (CarHab), complétée par des techniques semi-automatisées de télédétection et de photo-interprétation, ainsi que sur une **consolidation par des relevés cartographiques de terrain**, pour rendre cette cartographie plus fiable et plus robuste, en particulier sur les milieux à forts enjeux de conservation. Cet axe vise ainsi à constituer le **socle fondamental de connaissances sur les habitats naturels et semi-naturels, révélant l'infrastructure écologique du territoire** et permettant à terme de nourrir de nombreuses politiques ou programmes sur la protection de la nature ou l'aménagement du territoire.
- **Identifier les réseaux écologiques, hiérarchiser et spatialiser les enjeux de biodiversité**
Ce travail comporte plusieurs axes :
 - **Identification des réseaux écologiques et de la Trame Verte et Bleue** selon une approche fonctionnelle des écosystèmes en se basant sur les données relatives aux habitats naturels et aux espèces végétales. ;
 - **Spatialisation et hiérarchisation des enjeux de biodiversité sur le territoire** de l'intercommunalité afin d'en favoriser la prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire (SCoT et PLUi), et dans les plans et programmes conduits sous l'égide de la CAGP ;
 - **Identification des sites à enjeux forts de biodiversité** nécessitant des actions de préservation spécifiques dans le cadre des politiques ou programmes de protection de la nature ;
 - **Réalisation d'une cartographie prédictive des habitats à enjeux** basée sur les couches produites par le programme CarHab, notamment des habitats d'intérêt communautaire et des habitats caractéristiques de zones humides.

Deux documents ont été produits pour répondre à ces objectifs : le présent volume consacré à la flore sauvage, et un second volume consacré aux habitats naturels, aux trames écologiques et aux réservoirs de biodiversité.

II. LE GRAND PÉRIGUEUX

II.1. SITUATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE



Figure 1. Localisation du territoire d'étude

Située au centre du département de la Dordogne (Figure 1), **la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux (CAGP) s'étend sur 993 km²**. Avec près de 104 000 habitants – soit un quart de la population départementale – le territoire de la CAGP est un des plus peuplés de Dordogne. Il reste cependant en grande partie rural, les villes les plus importantes étant Périgueux (environ 30 000 habitants) et Boulazac-Isle-Manoire (environ 10 000 habitants).

La CAGP a été créée en 2014. Elle était initialement formée de la fusion de deux intercommunalités : la Communauté d'Agglomération Périgourdine et la Communauté de Communes Isle-Manoire en Périgord. Par la suite, son territoire s'est élargi avec l'intégration en 2017 des communautés de communes du Pays Vernois et du Territoire de la Truffe ainsi que de plusieurs communes limitrophes (Manzac-sur-Vern, Sorges, Ligeux en Périgord et Savignac-les-Églises). Au cours de cette même période, interviennent plusieurs fusions communales qui remodelent le visage de l'intercommunalité. **Aujourd'hui 43 communes forment le Grand Périgueux** (Figure 2).



Figure 2. Localisation de 43 communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux

II.2. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

II.2.1. Contexte hydrographique

La plus grande partie du territoire de la CAGP se trouve incluse au sein du bassin versant de l'Isle. De manière plus marginale, le nord-ouest et le sud du territoire se rattachent respectivement aux bassins versants de la Dronne, et de la Dordogne.

L'Isle constitue la rivière emblématique du territoire, qu'elle traverse entre Annesse-et-Beaulieu et Savignac-les-Églises en passant par Périgueux. Ses affluents sont à l'origine de diverses vallées secondaires, telles que l'Auvézère, la Beauronne, le Manoire, ou le Vern.

La Dordogne n'est, quant à elle, présente que sur une petite portion de la frontière sud à Paunat. Son réseau hydrographique est cependant à l'origine de vallées qui marquent les paysages du sud de CAGP : Caudeau, Louyre, Paunat, Pradelle et Rêze.

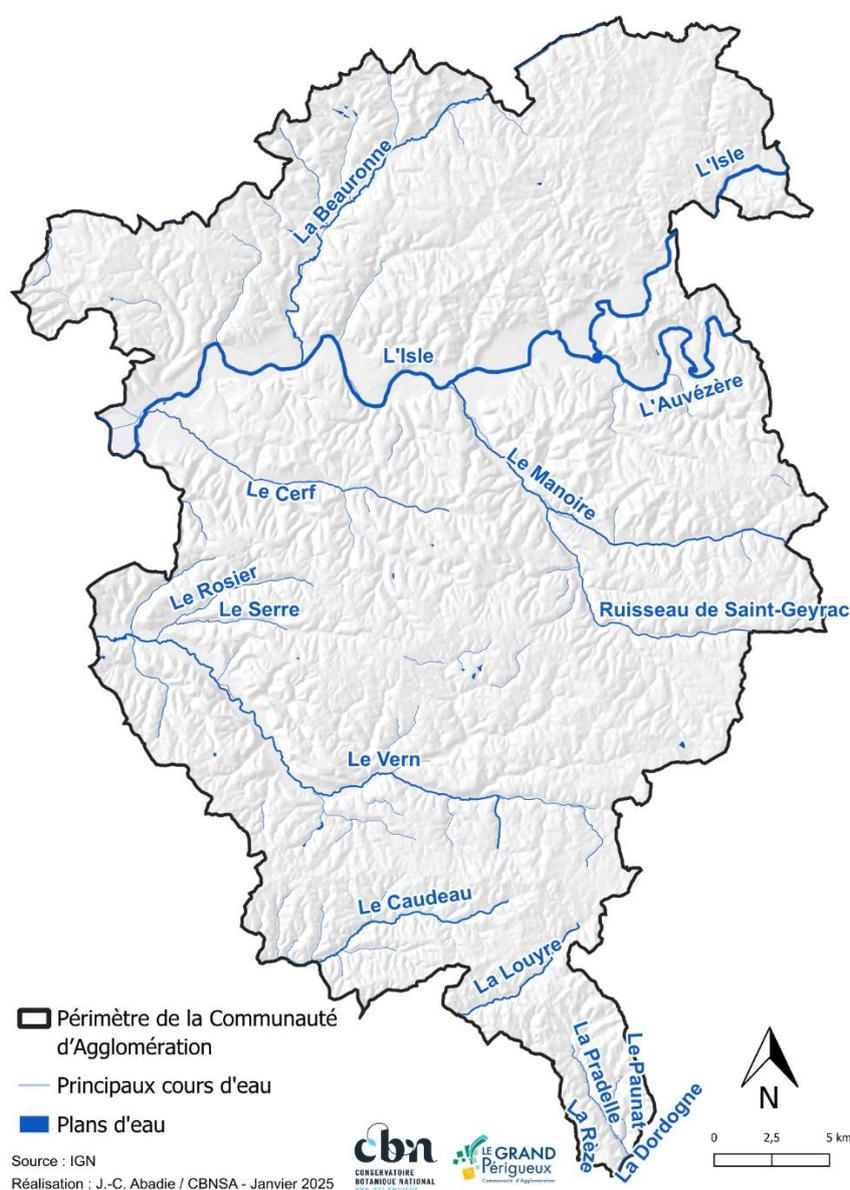


Figure 3. Réseau hydrographique de la CAGP

II.2.2. Climat

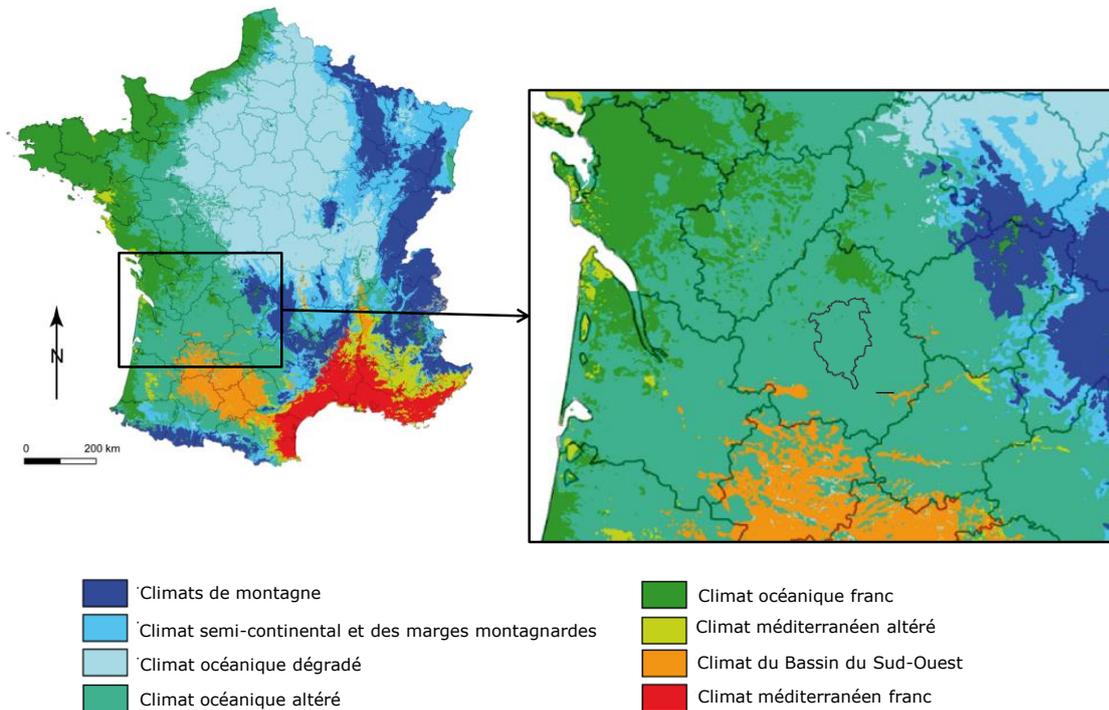


Figure 4. Localisation du territoire en regard des climats de la France (sources : Joly et al. 20001)

Le territoire est sous l'influence d'un climat océanique altéré (Figure 4). Ce dernier est un intermédiaire entre le climat océanique présent plus à l'ouest, et le climat montagnard du Massif central. Les écarts de températures sont ainsi plus marqués qu'en climat océanique. Comme le montre la Figure 5, la température moyenne annuelle reste toutefois assez élevée (de l'ordre de 13°), avec un faible nombre de jours froids dans l'année et une amplitude thermique réduite. En raison de l'influence du Massif central, les précipitations restent relativement abondantes et se concentrent surtout au printemps et à la fin de l'automne. On note cependant un écart significatif entre le nord et le sud de la CAGP avec plus de 100 mm en moins à Paunat qu'à Savignac.

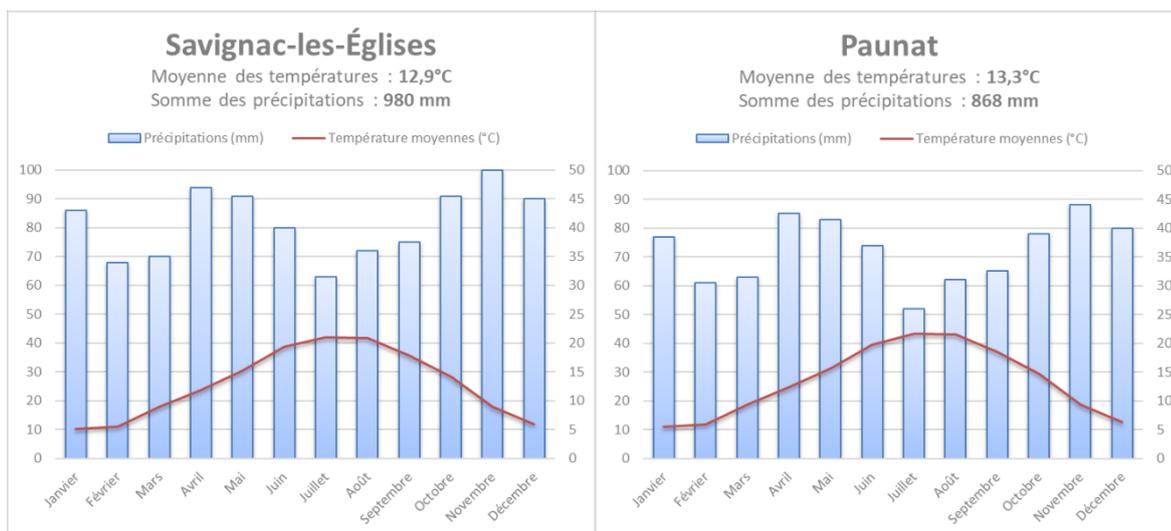


Figure 5. Diagramme ombrothermique de Savignac-les-Églises et de Paunat (données sources: climate-data.org).

II.2.3. Géologie et géomorphologie

Relief

Le territoire de la CAGP est un secteur faiblement vallonné, dont l'altitude oscille entre 70 m dans la partie aval de la vallée de l'Isle (Annesse-et-Beaulieu) à un peu plus de 250 m sur les plateaux entre Périgueux et Saint-Alvère.

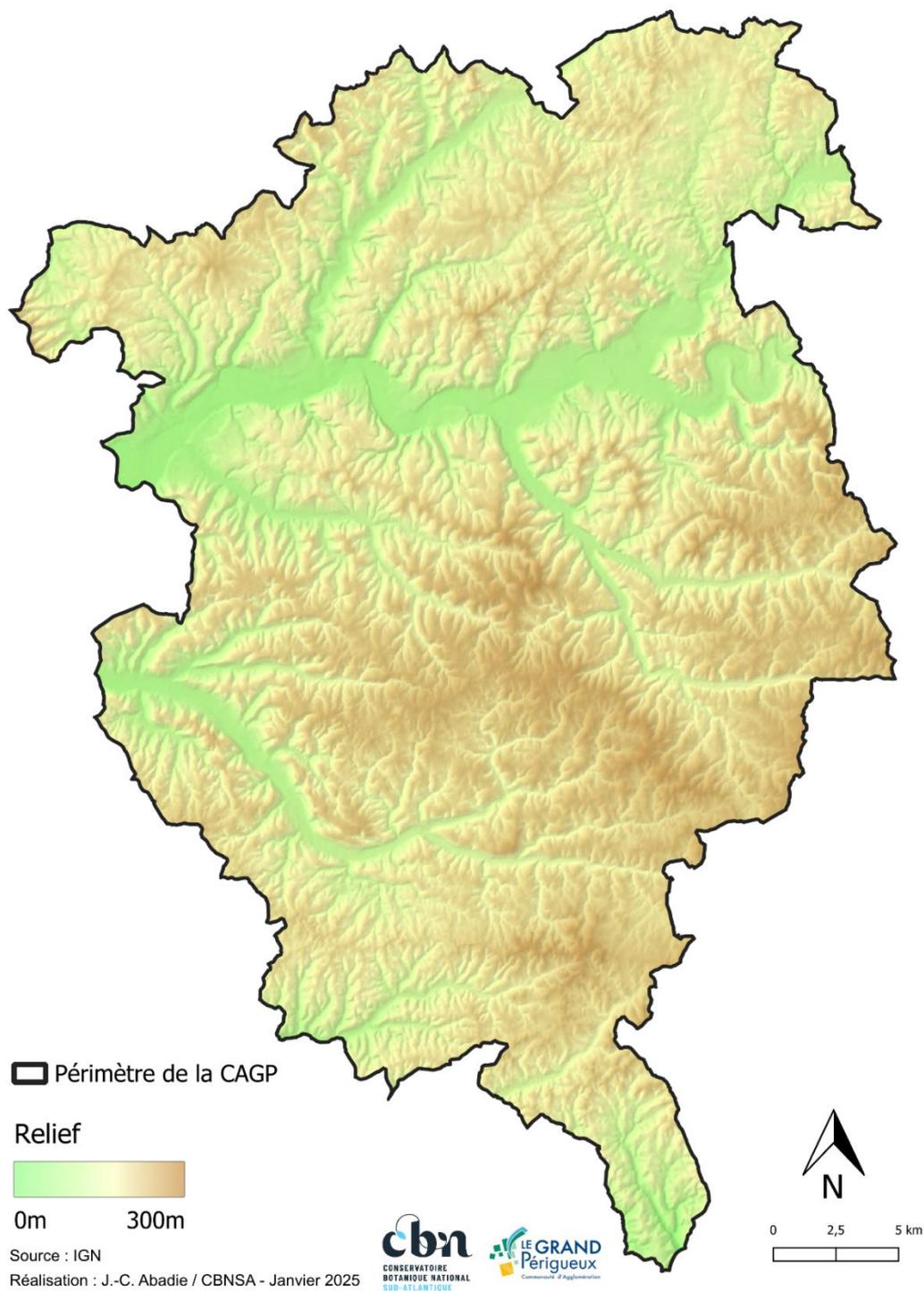


Figure 6. Relief de la CAGP

Géologie et sol

Le territoire de la CAGP se situe majoritairement sur un socle de calcaire crétacé qui affleure le long des principales vallées, et sur les larges secteurs du sud (Val de Louyre et Caudeau et Paunat).

Ailleurs, ce socle est plus ou moins recouvert par de larges dépôts détritiques tertiaires. L'abondance de ces placages rend une grande partie des plateaux du secteur acide.

Soulignons la singularité géologique de la partie nord-est de la CAGP (Savignac-les-Églises et alentours) qui correspond à des calcaires jurassiques compacts, conférant à ce secteur un aspect de cause.

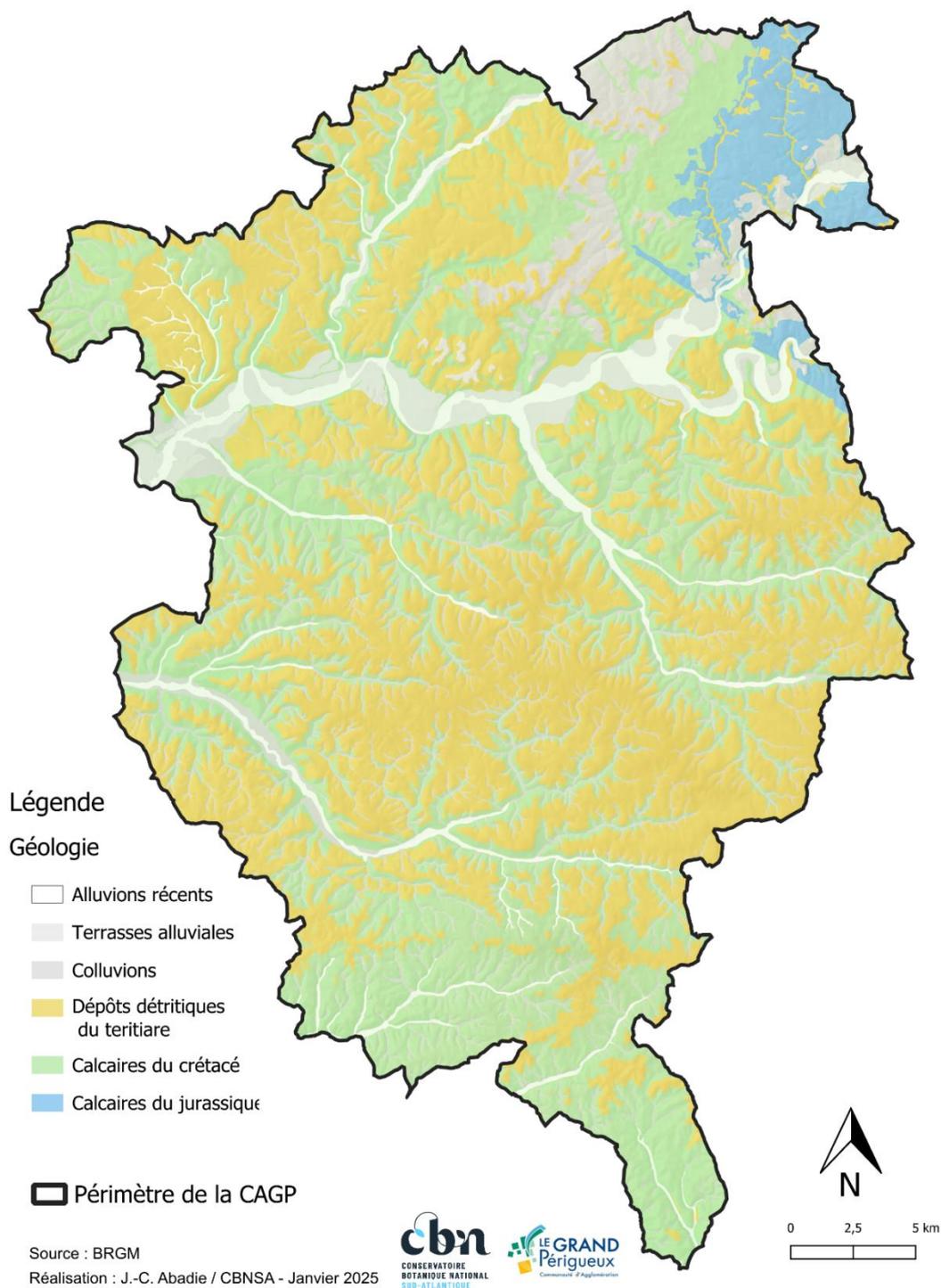


Figure 7. Géologie simplifiée de la CAGP

II.2.4. Entités écopaysagères



Figure 8. Limites de la CAGP au regard des entités écopaysagères du département

La Figure 8 ci-dessus montre la situation de la CAGP au regard des grandes entités écopaysagères du département. On constate que le territoire est concerné par trois entités distinctes :

- Le Périgord central occupe la plus grande partie du territoire
- Le Périgord sarladais concerne la partie sud-est du territoire entre Saint-Alvère et Paunat.
- Les Causses occupent une frange réduite au nord-est du territoire

II.2.5. Zonages d'intérêt et de protection

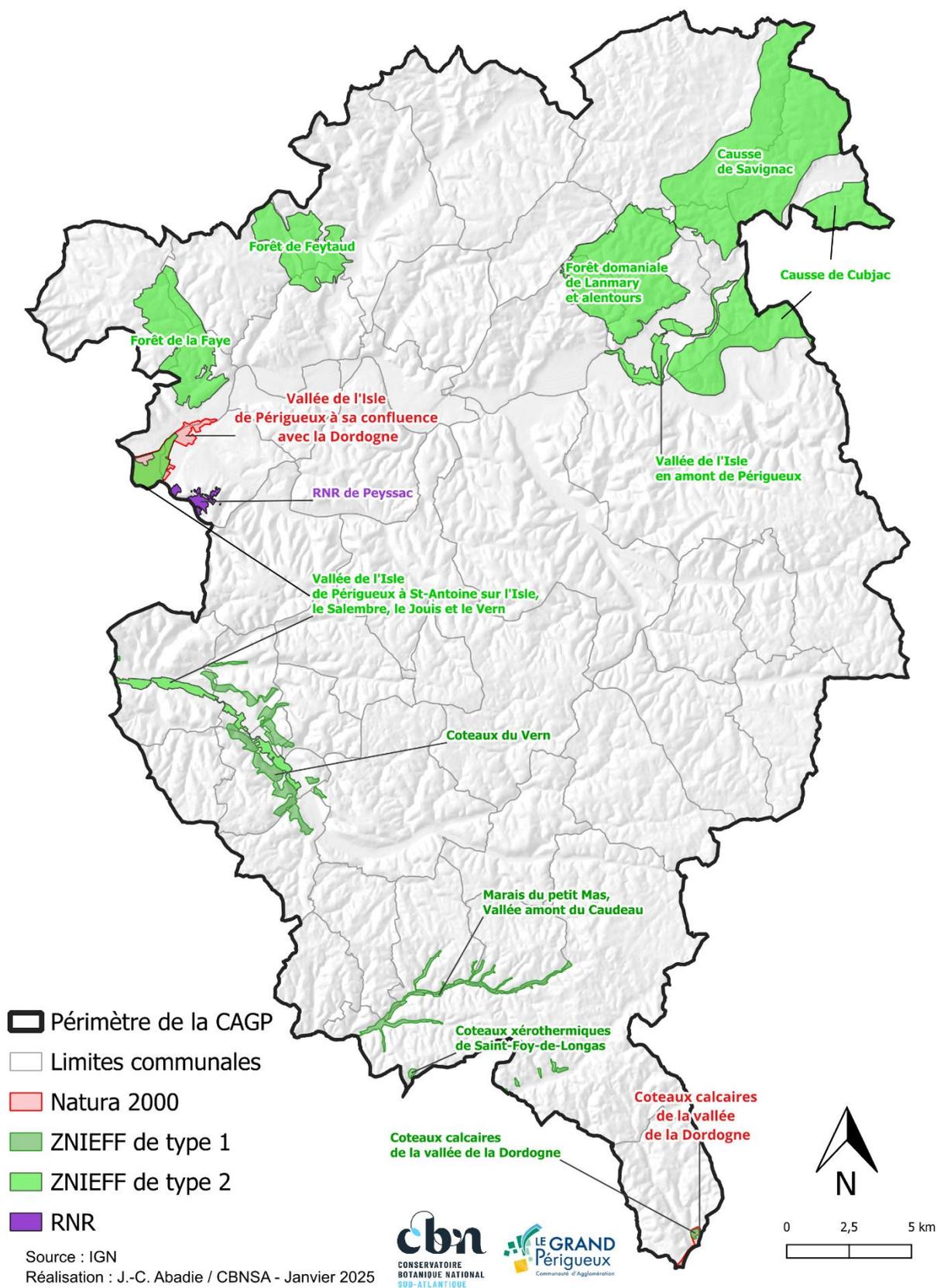


Figure 9. Principaux zonages d'intérêt

Le territoire de la CAGP est recoupé, au moins en partie, par plusieurs zonages environnementaux (Figure 9).

- **Trois zonages Natura 2000.** Ils ne recourent toutefois que très partiellement la CAGP :
 - Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne
 - Vallée de l'Isle de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne
 - La Dordogne (ce dernier qui se trouve à la frontière sud-est du territoire et ne fait que l'effleurer n'est pas représenté sur la carte)
- **Quatre ZNIEFF de type 1 :**
 - Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne
 - Marais du petit Mas, Vallée amont du Caudeau
 - Coteaux du Vern
 - Coteaux xérothermiques de Saint-Foy-de-Longas
- **Huit ZNIEFF de type 2 :**
 - Forêt domaniale de Lanmary et alentours
 - Causse de Savignac
 - Causse de Cubjac
 - Forêt de la Faye
 - Vallée de l'Isle de Périgueux à St-Antoine sur l'Isle, le Salembre, le Jouis et le Vern
 - Vallée de l'Isle en amont de Périgueux
 - Forêt de Feytaud
 - La Dordogne
- **Une Réserve Naturelle Régionale (RNR),** à Peyssac, en cours de création.

III. BILAN DE LA FLORE VASCULAIRE

III.1. DONNÉES PRÉEXISTANTES

Le territoire de la CAGP comportait déjà, avant le déploiement de l'ABC, un nombre d'observations relativement élevé sur son territoire¹. Cela s'explique pour diverses raisons :

- La présence de plusieurs botanistes locaux prospectant activement sur ce territoire
- Le programme d'inventaire de la flore du département (Abadie et al. 2019), relativement récent, et ayant permis de collecter un grand nombre de données précisément localisées et largement réparties sur le territoire.

Au total on dénombre 74 101 observations collectées sur le territoire entre 2010 et 2023. La Figure 10 représente la localisation de ces observations. Comme pour tout jeu de données naturalistes, on constate que les observations ne sont pas réparties de manière homogène sur le territoire, certains secteurs ayant tendance à attirer davantage les botanistes. **On note toutefois qu'il n'existe pas réellement de « zones blanches » sur le territoire, l'ensemble des communes ayant fait l'objet d'un minimum de prospections.**

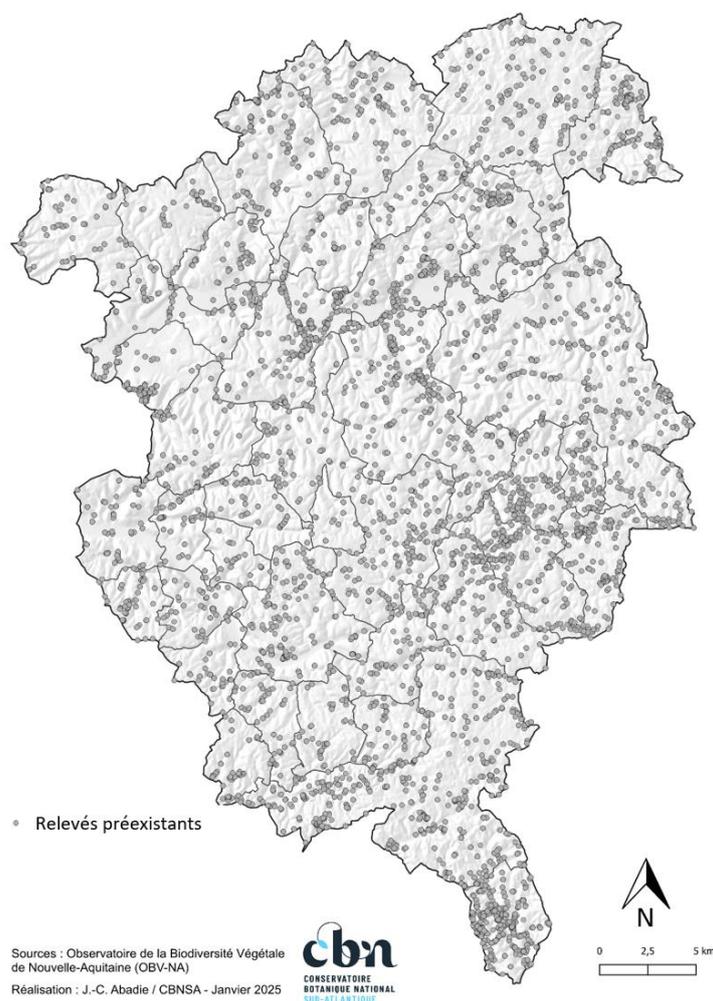


Figure 10. Répartition des relevés préexistants (période 2010-2013)

¹ Pour un détail de l'origine des données on se reportera à la Figure 12 page 20

III.2. STRATÉGIE MISE EN ŒUVRE POUR L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

La stratégie d'échantillonnage mise en œuvre dans le cadre d'un ABC comporte généralement deux volets :

1. L'homogénéisation des connaissances sur le territoire afin, par exemple, de disposer d'une liste d'espèces par commune la plus exhaustive possible ;
2. Les prospections ciblées sur les secteurs ou espèces à enjeux.

Compte-tenu de la relative bonne couverture du territoire en observations floristiques (Figure 10), et du temps limité imparti pour les prospections complémentaires, nous avons fait le choix de concentrer nos efforts sur le seul axe des prospections ciblées visant une meilleure connaissance des zones et espèces à enjeux du territoire.

Pour ce faire, nous avons pré-repéré en amont du terrain un certain nombre de grands secteurs d'intérêt. Il pouvait s'agir :

- de zones dont l'intérêt était déjà avéré, mais pour lesquelles nous estimions que des inventaires complémentaires méritaient d'être menés ;
- de zones peu connues pour lesquels nous soupçonnions un intérêt potentiel.

La Figure 11 présente les secteurs pré-repérés (en violet), ainsi que la localisation des inventaires effectués par la suite. En toute logique, les inventaires floristiques se trouvent principalement dans les secteurs pré-repérés. À titre informatif, nous avons également fait le choix de faire figurer sur la Figure 11 les relevés effectués dans le cadre du volet habitat. Leur finalité n'étant pas la même, ils se répartissent indépendamment des zones à enjeux pressenties (voir le tome consacré à la partie habitat pour plus de détail).

Les prospections de terrain se sont déroulées au cours de l'année 2024. En plus des prospections menées dans le strict cadre de l'ABC, des prospections supplémentaires, financées par le département de la Dordogne, ont également pu être mises en œuvre sur le territoire : il s'agissait dans ce dernier cas du programme d'assistance à la politique ENS du département visant au repérage de secteur à enjeux à l'échelle cantonale. Dans une recherche de synergie et un souci d'efficacité, le département de la Dordogne a décidé de cibler le canton du Périgord central, dont le territoire recoupe en partie la CAGP en 2024.

Au total, 5 256 observations ont été collectées dans le cadre de l'ABC, 2 984 supplémentaires ayant été apportées par le programme du département de la Dordogne, portant le total des données collectées par le CBNSA sur la CAGP en 2024 à 8 240 observations. Si on y ajoute les données collectées dans le cadre du volet habitat, **ce sont 10 796 observations nouvelles qui ont été collectées par le CBNSA en 2024 sur la CAGP.**

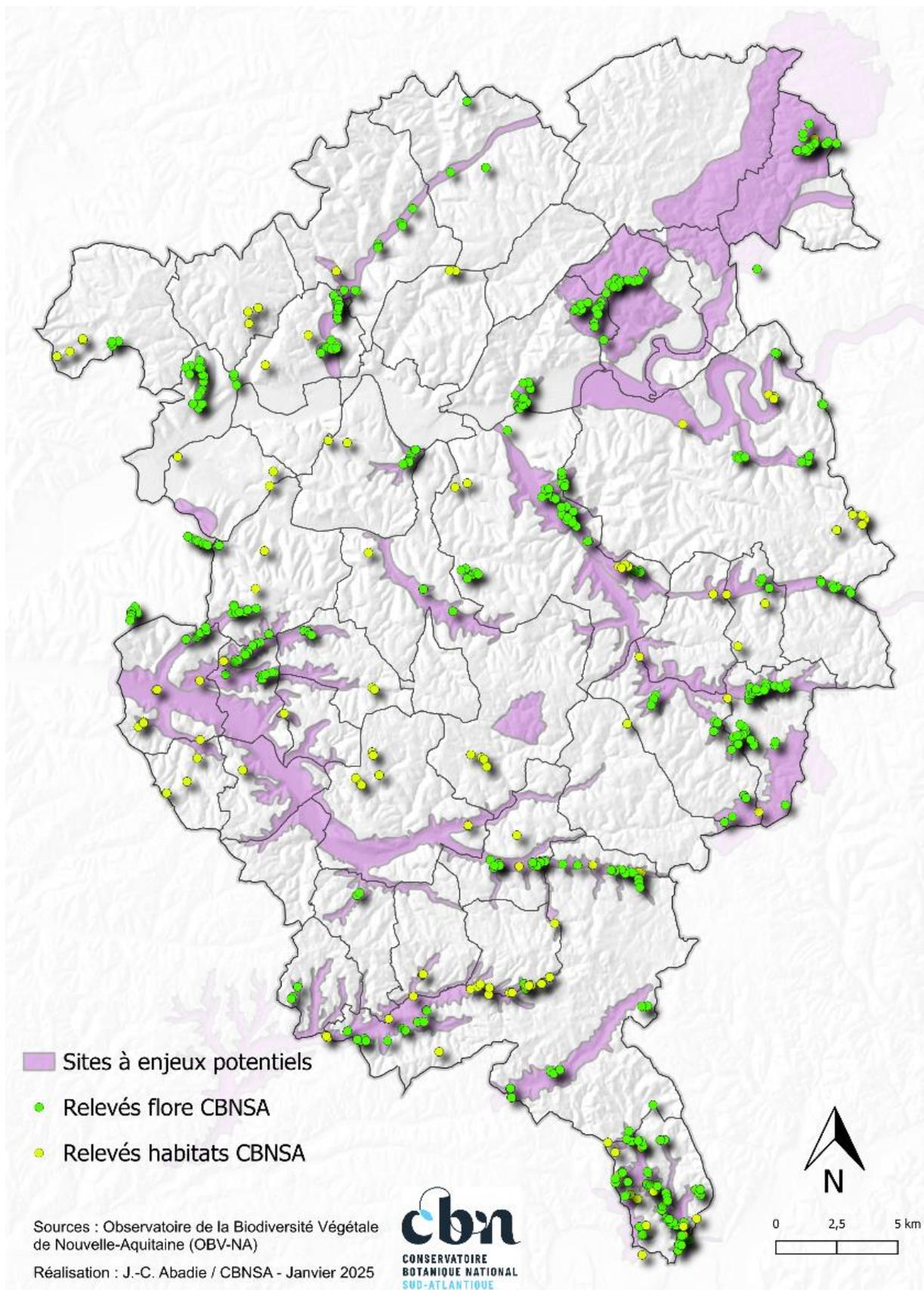


Figure 11. Sites à enjeux potentiels pré repérés en amont des prospections

III.3. BILAN DES CONNAISSANCES FLORISTIQUES À L'ISSUE DE L'ABC (2010-2024)

III.3.1. Origine des données

La Figure 12 ci-dessous récapitule les sources de données pour la flore vasculaire. On trouvera en annexe 1 la liste complète des contributeurs.

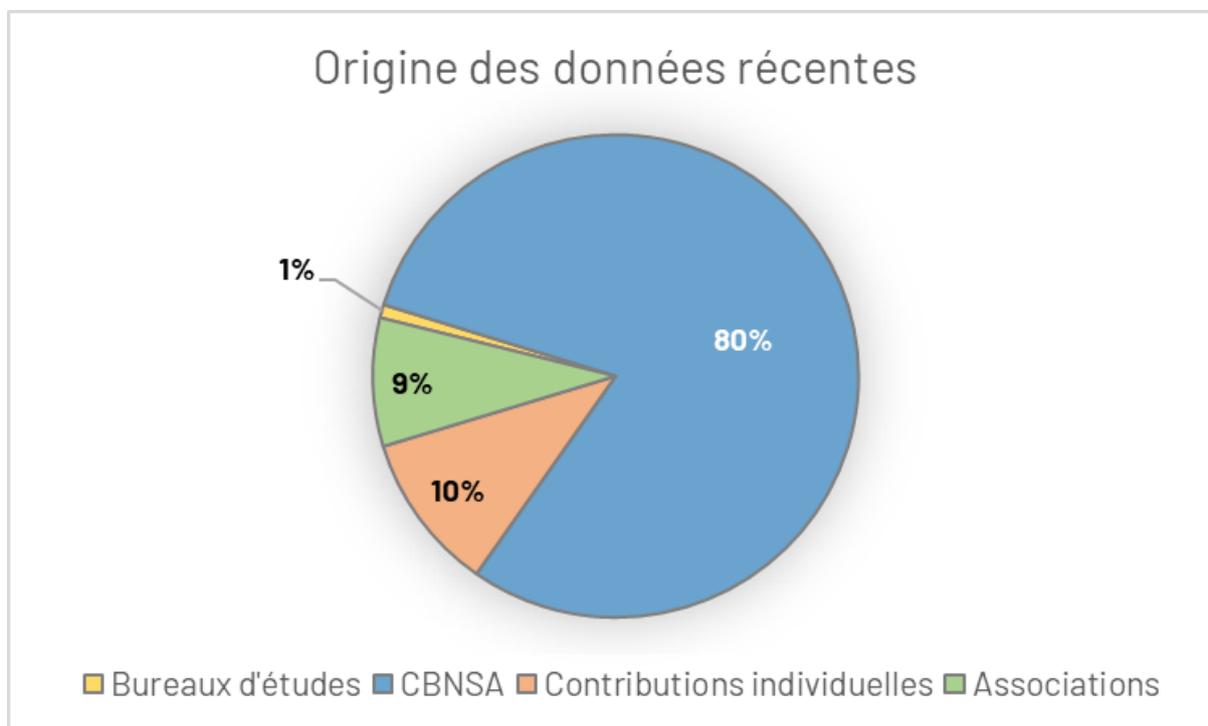


Figure 12. Origine des données récentes

La très grande majorité des données (80%) correspondent aux observations collectées par le CBNSA dans le cadre de ses différentes missions. Les contributions individuelles sont la deuxième source de données. Elles proviennent pour l'essentiel d'un unique observateur : Vincent Vérité, originaire du secteur de la Douze, et qui prospecte activement ce secteur depuis plusieurs années. Les associations sont la troisième source de données. Elles correspondent essentiellement à la Société Botanique et Mycologique du Périgord (SBMP), et à la section départementale de la Société Française d'Orchidophilie (SFO).

III.3.2. Pression d'observation

Cette partie traite du nombre de données collectées et de leur répartition sur le territoire. Rappelons qu'une donnée désigne une observation d'un taxon à une date donnée, par un observateur donné. La pression d'observation est généralement utilisée pour évaluer le degré de connaissance d'un territoire.

Répartition des observations dans le temps

On subdivise généralement les données naturalistes par périodes, afin de différencier les données récentes des données plus anciennes, étant entendu qu'elles n'apportent pas le même type d'informations et ne peuvent être exploitées de la même manière.

- **Les données historiques** (antérieures à 1950), lorsqu'elles existent, sont généralement issues de catalogues floristiques anciens. Elles peuvent fournir de précieuses informations sur l'évolution de la flore (ex : espèces non revues), mais restent généralement partielles et empreintes de nombreux biais géographiques qui rendent leur exploitation difficile.
- **Les données anciennes** (1950 à 2010), sont généralement issues d'articles et de comptes-rendus plus précis. Comme pour les données historiques, elles peuvent apporter des éléments cruciaux sur l'évolution de la flore. Sur notre territoire, elles restent toutefois bien antérieures aux campagnes d'inventaires standardisées et ne permettent pas d'analyses poussées.
- **Les données récentes** ; correspondent généralement à des observations précisément géolocalisées. Elles ont été en partie collectées dans le cadre d'inventaires systématiques, apportant une certaine exhaustivité. **Ce sont ces données récentes qui seront essentiellement utilisées pour l'état des lieux de la flore actuelle du territoire.**

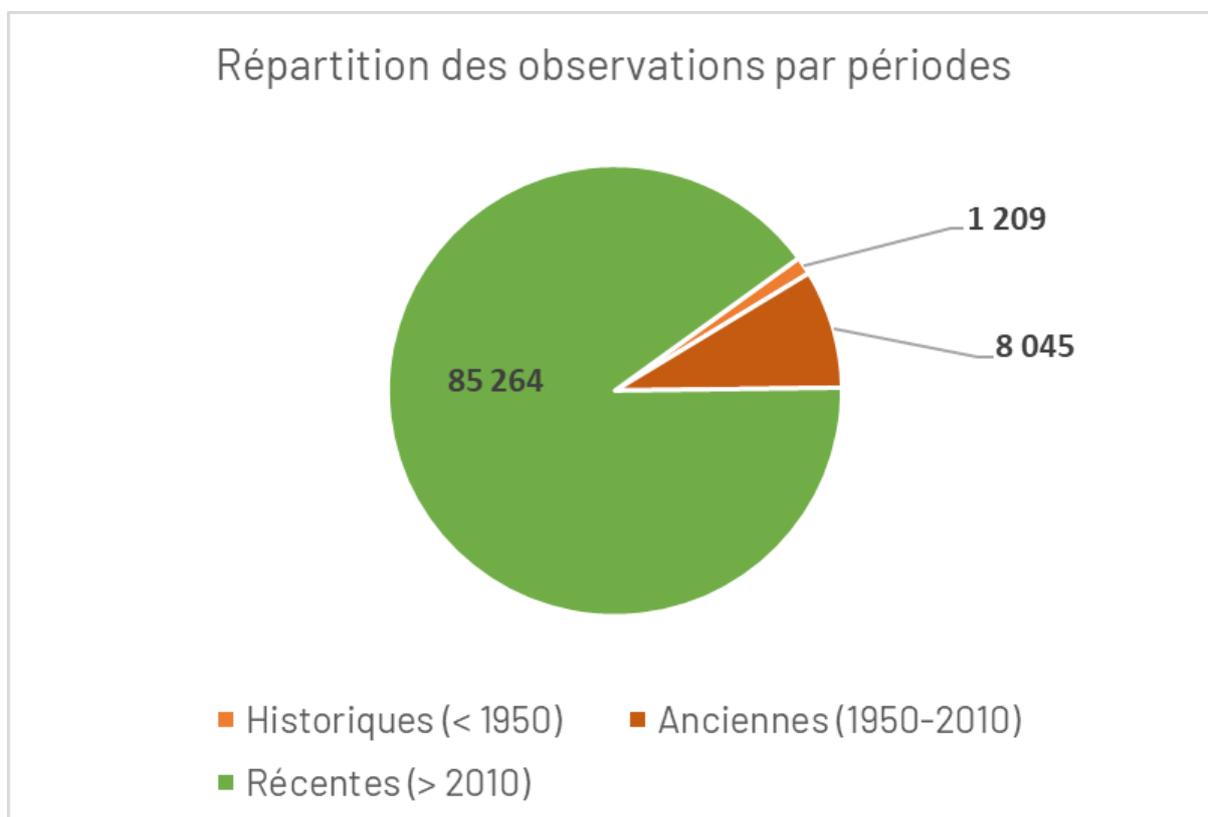


Figure 13. Répartition des observations par périodes

La Figure 13 ci-dessus permet de visualiser les répartition des observations par périodes sur le territoire de la CAGP.

- On note la présence de quelques données anciennes, issues généralement du catalogue de Charles Des Moulins (1798-1875) publié en 1840, ainsi que dans les différents suppléments parus en 1846, 1849, et 1858. Ce dernier s'était appuyé, pour établir son catalogue, sur un réseau de botanistes correspondant, dont deux, très actifs, herborisaient sur le territoire de l'actuelle CAGP : Amédée de Gueydon de Dives établi au château du même nom à Manzac-sur-Vern, et le vicomte Ulric d'Abzac de Ladouze résidant au château de Borie Petit à Champcevinel.
- Les données historiques, plus nombreuses correspondent à divers comptes-rendus de naturalistes, ainsi qu'aux premières données collectes par les sociétés naturalistes entre les années 1990 et 2010.
- Les données récentes, au nombre de 85 264 constituent la majeure partie des observations disponibles sur le territoire.** La Figure 14 ci-dessous représente leur répartition cumulée par année. Elle permet de visualiser le rôle déterminant du programme d'inventaire de la flore sauvage du département mené entre 2015 et 2019, ainsi que les prospections menées dans le cadre de l'ABC en 2024.

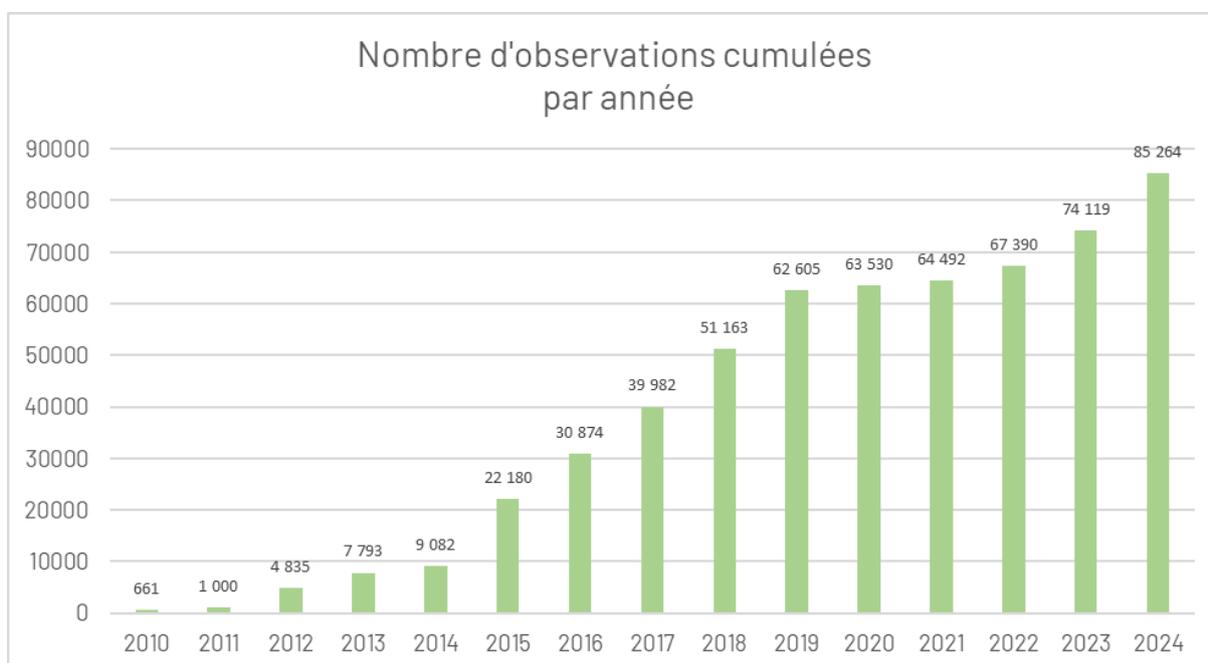


Figure 14. Répartition des observations cumulées par année

Répartition des observations sur le territoire

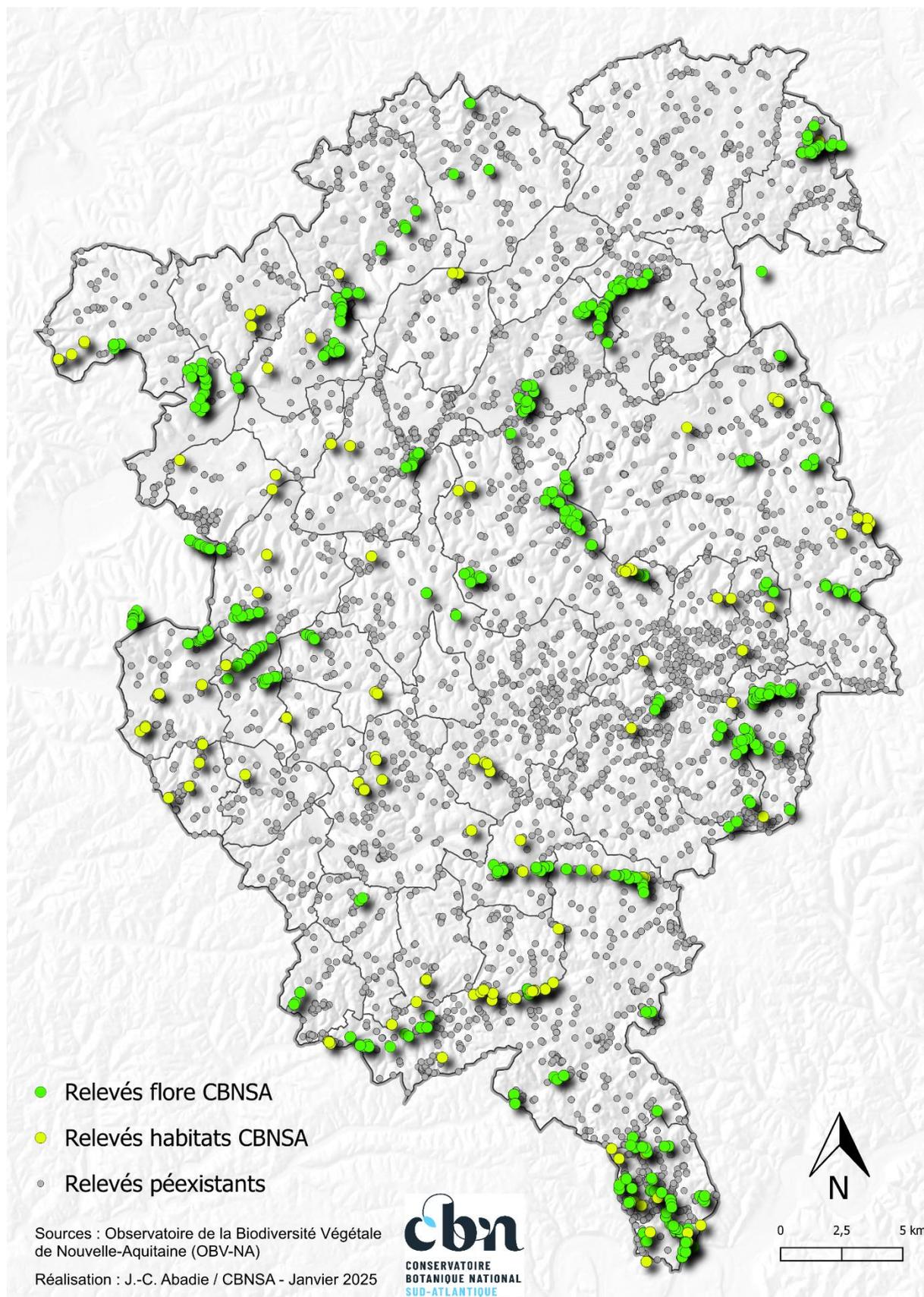


Figure 15. Localisation des relevés disponibles sur le territoire, distinguant ceux réalisés dans le cadre de l'ABC. Pour des raisons de lisibilité, l'ensemble des relevés surfaciques et linéaires ont été représentés sous forme de points.

La Figure 15 page précédente permet de visualiser la répartition de l'ensemble des 85 264 données récentes centralisées sur le territoire de la CAGP à l'issue de l'ABC, en mettant en exergue les 10 796 observations nouvelles collectées par le CBNSA en 2024.

On trouvera dans les pages qui suivent différentes formes de synthèses sur la répartition des données :

- Le Tableau 1 page 25 et la Figure 16 page 26 nous renseignent sur le nombre d'observations centralisées par commune ;
- Les différentes cartographies, présentées dans les pages 26 à 27, permettent quant à elles de visualiser la répartition des observations disponibles sur le territoire, à différentes échelles (communale, maille 5km x 5 km, maille de 1km x 1km), avant et à l'issue de l'ABC.

Plusieurs faits ressortent de ces documents :

Le territoire de la CAGP dispose d'un solide socle de connaissances. Comme évoqué précédemment, le territoire ne possède pas de véritables zones blanches : il faut descendre à l'échelle de la maille de 1 x 1 km pour observer des vides, qui ne concernent alors que 10% des mailles (pourcentage faible à une telle échelle de restitution).

Pour autant, les données ne se répartissent pas de manière totalement homogène, certains territoires pouvant apparaître comme sur-prospectés relativement aux autres : Causse de Savignac, vallée de l'Isle, du Manoire et du Saint-Geyrac, secteur de Paunat.

Le nombre moyen de données par commune est de 1 912, avec de fortes disparités. Ainsi les cinq communes comprenant le plus de données en comptent chacune plusieurs milliers (Bassillac et Auberoche, Val de Louyre et Caudeau, Paunat, Boulazac Isle Manoire, Sanilhac), tandis qu'à l'autre extrémité du classement, plusieurs communes restent en deçà du seuil de 1000 observations. Ce constat mérite toutefois d'être nuancé car même ces communes moins pourvues en données bénéficient d'un socle de connaissance plus qu'acceptable. De plus la comparaison entre communes reste un exercice hasardeux en raison de la très forte hétérogénéité de taille de ces dernières. On note ainsi que le classement du nombre de données par communes suit globalement celui de leur surface, à quelques exceptions notables (ex : Paunat).

Tableau 1. Nombre d'observations par commune distinguant le nombre et la proportion d'observations nouvelles à l'issue de l'ABC

Communes	Nombre d'observations préexistantes à l'ABC	Nombre d'observations à l'issue de l'ABC	Nombre d'observations nouvelles	Proportion d'observations nouvelles (%)
Agonac	1 612	1 723	111	6
Annesse-et-Beaulieu	1 055	1 292	237	18
Antonne-et-Trigonant	1 236	1 389	153	11
Bassillac et Auberoche	6 096	6 734	638	10
Boulazac Isle Manoïre	4 818	5 183	365	7
Bourrou	567	641	74	12
Chalagnac	756	878	122	14
Champcevinel	697	746	49	7
Chancelade	1 390	1 799	409	23
Château-l'Évêque	2 171	2 285	114	5
Cornille	481	481	0	0
Coulouniex-Chamiers	2 167	2 389	222	9
Coursac	1 337	1 709	372	22
Creyssensac-et-Pissot	362	389	27	7
Église-Neuve-de-Vergt	503	527	24	5
Escoire	683	712	29	4
Fouleix	657	692	35	5
Grun-Bordas	868	918	50	5
La Chapelle-Gonaguet	498	596	98	16
La Douze	2 833	3 589	756	21
Lacropte	1 865	2 107	242	12
Manzac-sur-Vern	1 191	1 547	356	23
Marsac-sur-l'Isle	512	556	44	8
Mensignac	885	1 056	171	16
Paunat	4 120	5 283	1 163	22
Périgueux	1 743	1 743	0	0
Razac-sur-l'Isle	1 874	2 027	153	8
Saint-Amand-de-Vergt	691	693	2	0
Saint-Crépin-d'Auberoche	1 171	1 336	165	12
Saint-Geyrac	1 910	2 905	995	34
Saint-Mayme-de-Péreyrol	321	322	1	0
Saint-Michel-de-Villadeix	758	791	33	4
Saint-Paul-de-Serre	941	1 005	64	6
Saint-Pierre-de-Chignac	1 580	2 014	434	22
Salon	932	1 318	386	29
Sanilhac	3 879	4 613	734	16
Sarliac-sur-l'Isle	580	582	2	0
Savignac-les-Églises	2 574	2 956	382	13
Sorges et Ligueux en Périgord	2 530	2 533	3	0
Trélissac	2 097	2 578	481	19
Val de Louyre et Caudeau	5 317	6 080	763	13
Vergt	2 372	2 549	177	7
Veyrines-de-Vergt	764	961	197	21
Toutes communes	71 394	82 227	10 833	13

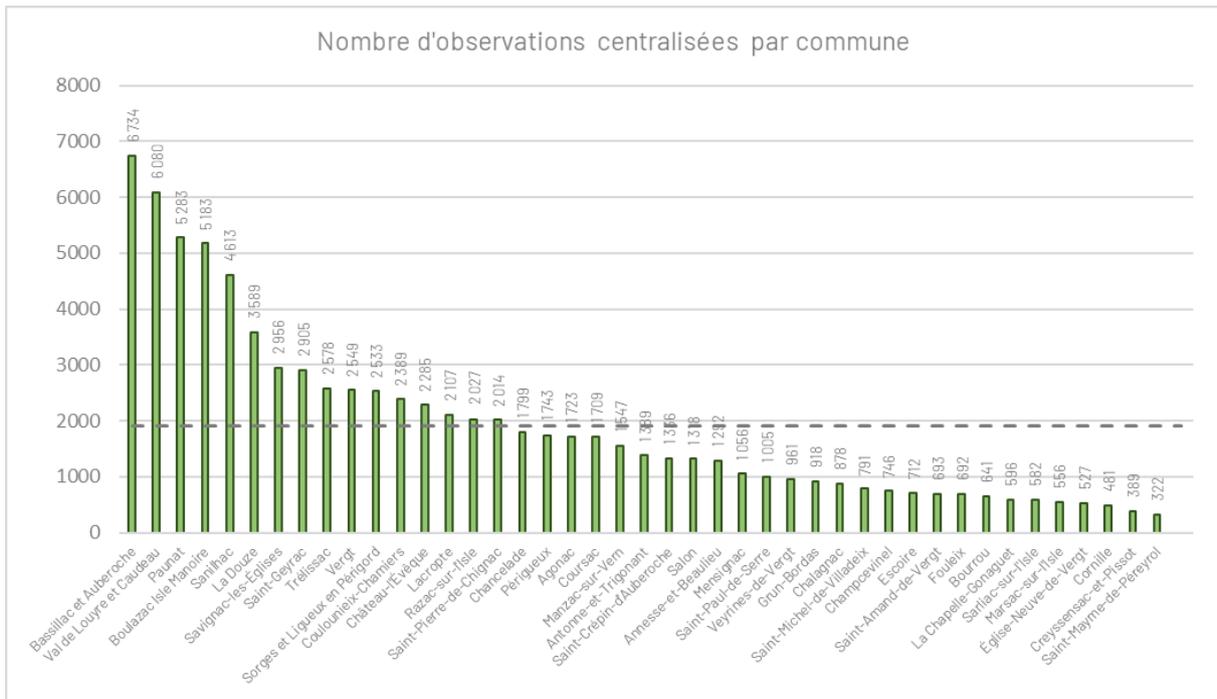


Figure 16. Nombre d'observations centralisées par communes à l'issue de l'ABC. Le trait en pointillé représente la moyenne

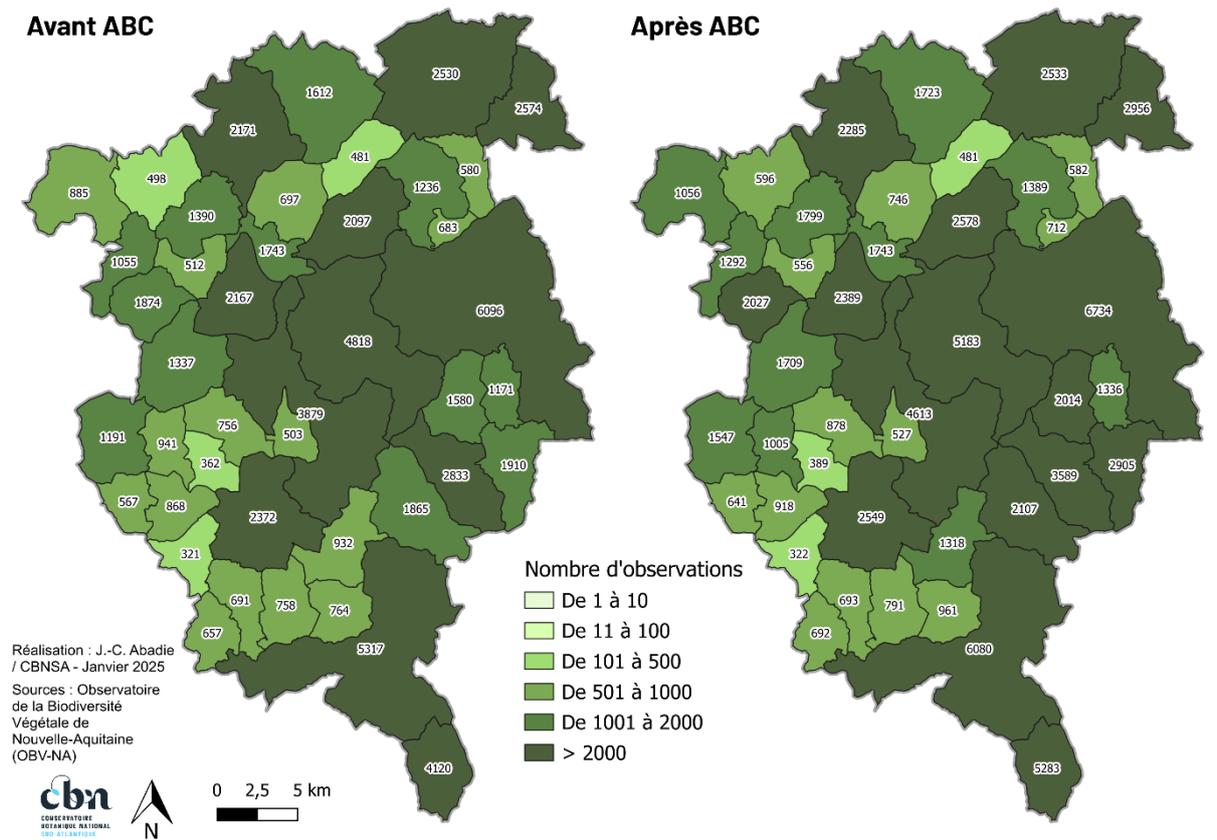


Figure 17. Nombre d'observations à l'échelle communale avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.

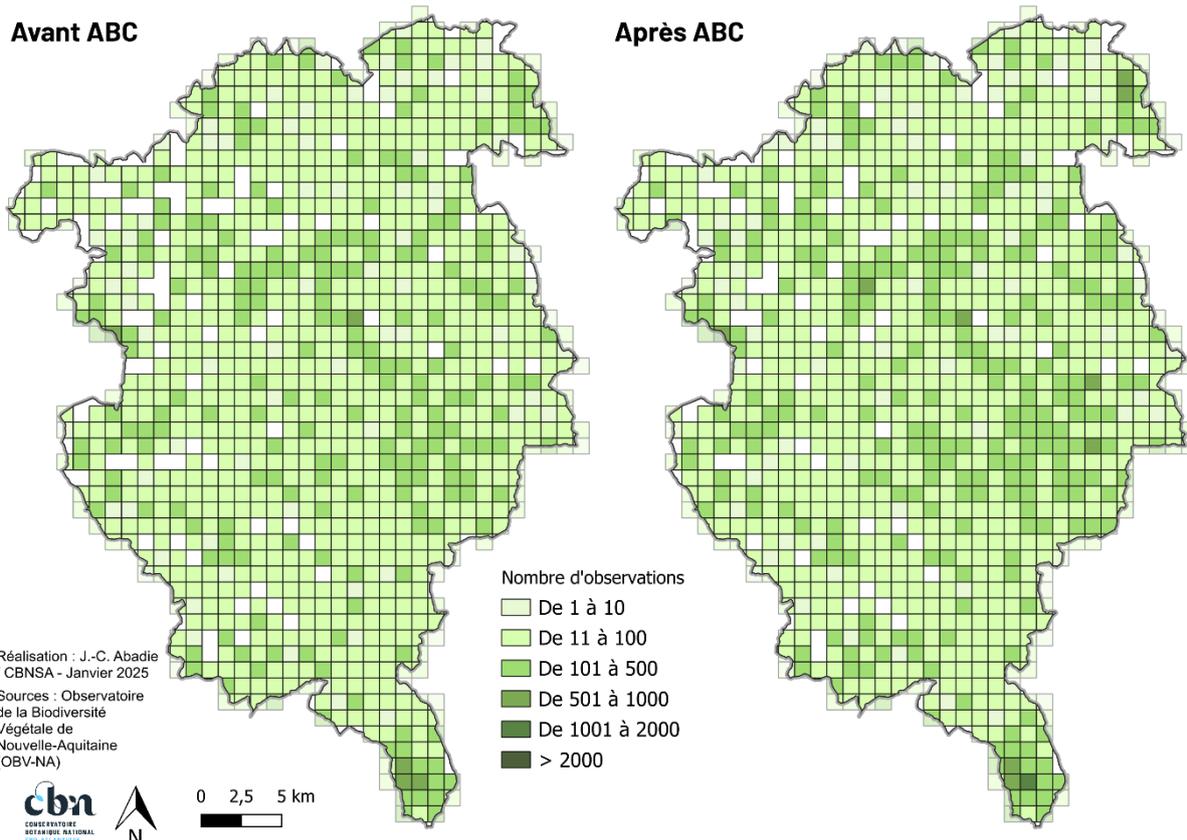


Figure 18. Nombre d'observations à l'échelle maillée (1 x 1 km) avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.

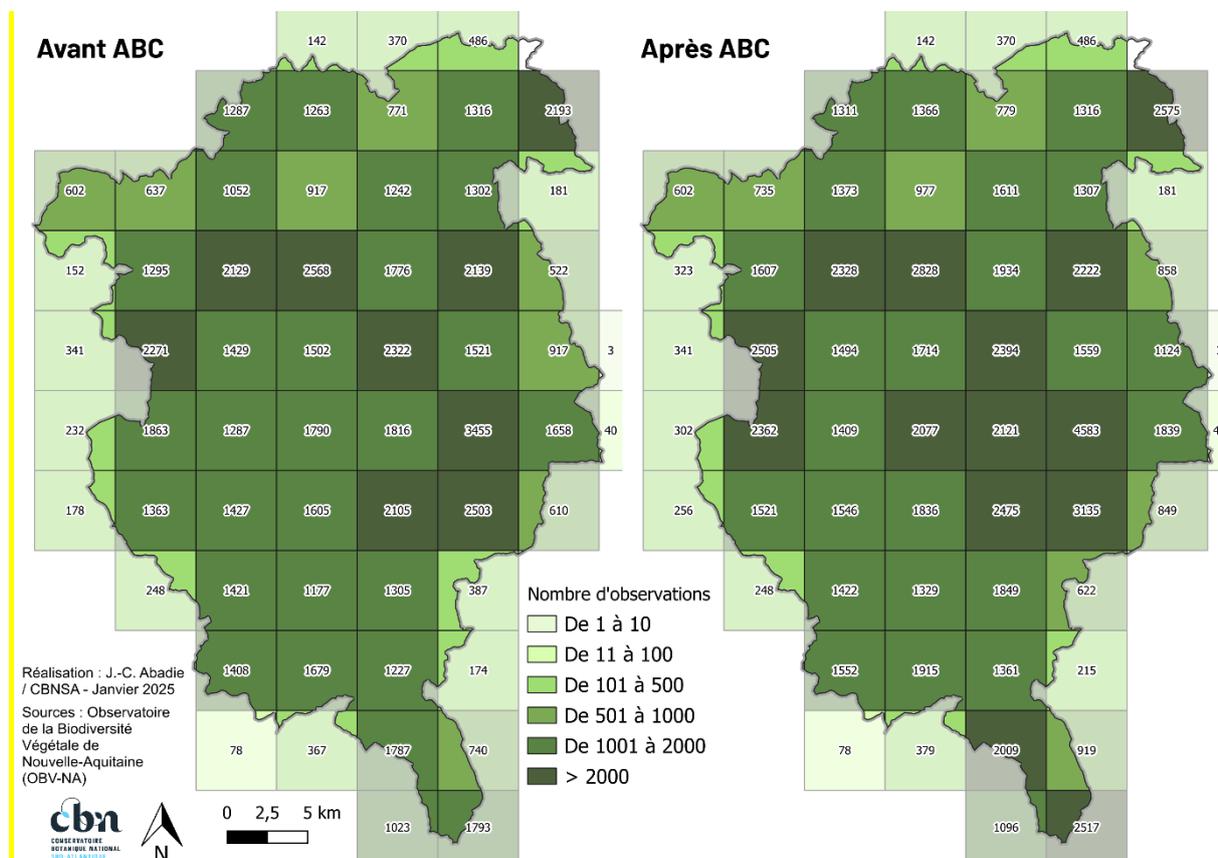


Figure 19. Nombre d'observations à l'échelle maillée (5 x 5 km) avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.

III.3.3. Richesse en espèces

Nombre d'espèces recensées sur la CAGP

À l'issue des inventaires, nous dénombrons 1 324 taxons de plantes vasculaires sur la CAGP, ce qui représente 70% de la richesse départementale.

Ce chiffre doit cependant être pris comme une estimation et interprété avec précaution, pour plusieurs raisons. Il reste en effet tributaire de l'état des connaissances sur le territoire à un instant donné. Rappelons que si l'objectif des inventaires est de se rapprocher de l'exhaustivité, aucune méthode ne permet de l'atteindre. De plus, en raison des disparitions et des arrivées permanentes de nouvelles espèces sur un territoire (exotiques, néo indigènes) le nombre d'espèces fluctue dans le temps. Enfin, les changements réguliers de conceptions taxonomiques de certains groupes (regroupement ou éclatement de taxons) peuvent engendrer des fluctuations de la richesse d'un territoire.

Répartition de la richesse en espèces sur le territoire

On trouvera dans les pages qui suivent différentes formes de synthèses sur la répartition des données :

Le Tableau 2 page 29 et la Figure 20 page 30 nous renseignent sur le nombre de taxons répertoriés par commune.

Les différentes cartographies, présentées dans les pages 30 à 31, permettent quant à elles de visualiser la répartition de la richesse sur le territoire, à différentes échelles (communale, maille de 5km x 5 km, maille de 1km x 1km), avant et à l'issue de l'ABC.

On constate que la richesse moyenne par commune s'établit à 455 espèces. Elle dépasse ce chiffre dans 19 communes, les plus riches du territoire franchissant la barre des 800 espèces (Val de Louyre et Caudeau, Bassillac et Auberoche). Les disparités de richesse communale peuvent s'expliquer de plusieurs manières :

- La « sur-prospection » de certains secteurs (ex : Saint-Geyrac) ;
- Les disparités de tailles entre communes, les plus grandes ayant tendance en toute logique à abriter plus d'espèces (ex : Bassillac et Auberoche) ;
- Une plus grande diversité d'habitats naturels et d'espèces (ex : Paunat).

Dans les faits ces effets sont souvent intriqués : une commune particulièrement diversifiée ayant tendance à faire l'objet d'un plus grand nombre de prospections.

Tableau 2. Nombre d'espèces par commune distinguant le nombre et la proportion d'observations nouvelles à l'issue de l'ABC

Communes	Nombre de taxons recensés avant l'ABC	Nombre de taxons recensés à l'issue de l'ABC	Nombre de taxons nouveaux	Proportion de taxons nouveaux (%)
Agonac	477	491	14	3
Annesse-et-Beaulieu	402	425	23	5
Antonne-et-Trigonant	459	482	23	5
Bassillac et Auberoche	809	842	33	4
Boulazac Isle Manoire	745	766	21	3
Bourrou	259	269	10	4
Chalagnac	334	369	35	10
Champcevinel	281	288	7	2
Chancelade	417	459	42	9
Château-l'Évêque	547	557	10	2
Cornille	245	245	0	0
Coulounieix-Chamiers	543	555	12	2
Coursac	418	452	34	8
Creyssensac-et-Pissot	208	220	12	6
Église-Neuve-de-Vergt	236	238	2	1
Escoire	358	364	6	2
Fouleix	317	329	12	4
Grun-Bordas	319	326	7	2
La Chapelle-Gonaguet	274	294	20	7
La Douze	588	604	16	3
Lacropte	523	548	25	5
Manzac-sur-Vern	374	422	48	11
Marsac-sur-l'Isle	268	280	12	4
Mensignac	338	360	22	6
Paunat	689	724	35	5
Périgueux	451	451	0	0
Razac-sur-l'Isle	467	482	15	3
Saint-Amand-de-Vergt	336	336	0	0
Saint-Crépin-d'Auberoche	432	453	21	5
Saint-Geyrac	547	602	55	9
Saint-Mayme-de-Péreyrol	210	211	1	1
Saint-Michel-de-Villadeix	318	327	9	3
Saint-Paul-de-Serre	335	347	12	4
Saint-Pierre-de-Chignac	493	511	18	4
Salon	416	455	39	9
Sanilhac	632	649	17	3
Sarliac-sur-l'Isle	297	298	1	0
Savignac-les-Églises	608	624	16	3
Sorges et Ligueux en Périgord	525	525	0	0
Trélissac	551	584	33	6
Val de Louyre et Caudeau	817	864	47	5
Vergt	504	517	13	3
Veyrines-de-Vergt	371	414	43	10

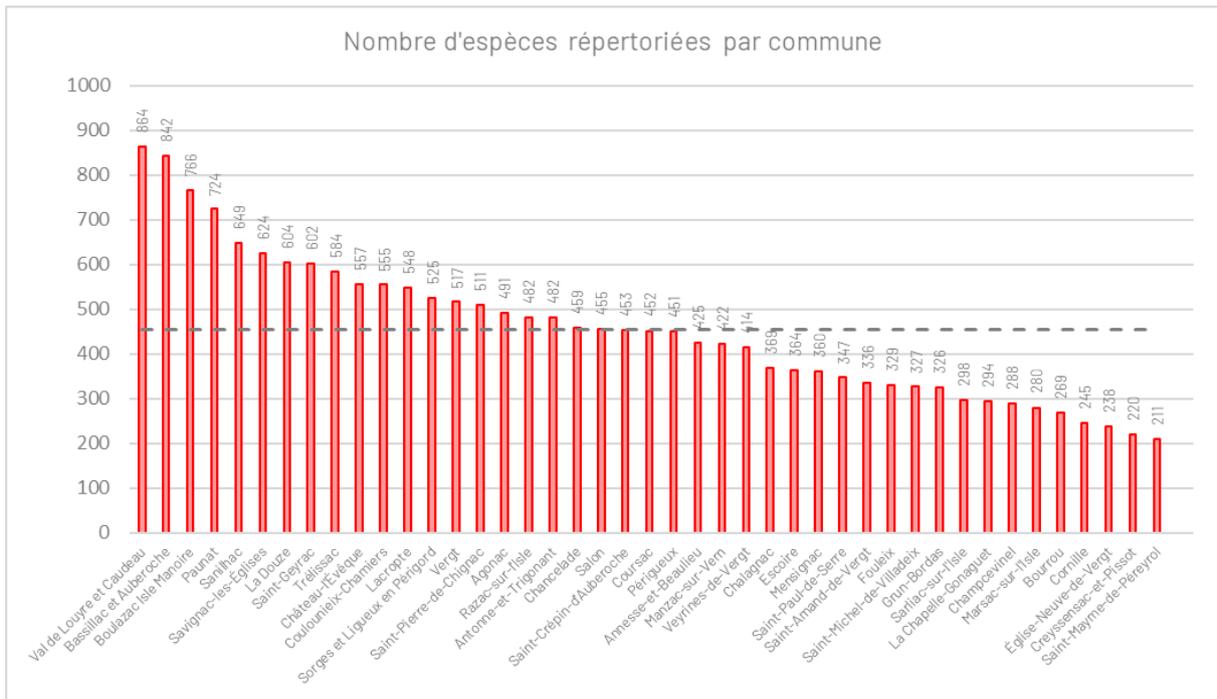


Figure 20. Nombre d'espèces répertoriées par commune à l'issue de l'ABC. Le trait en pointillé représente la moyenne

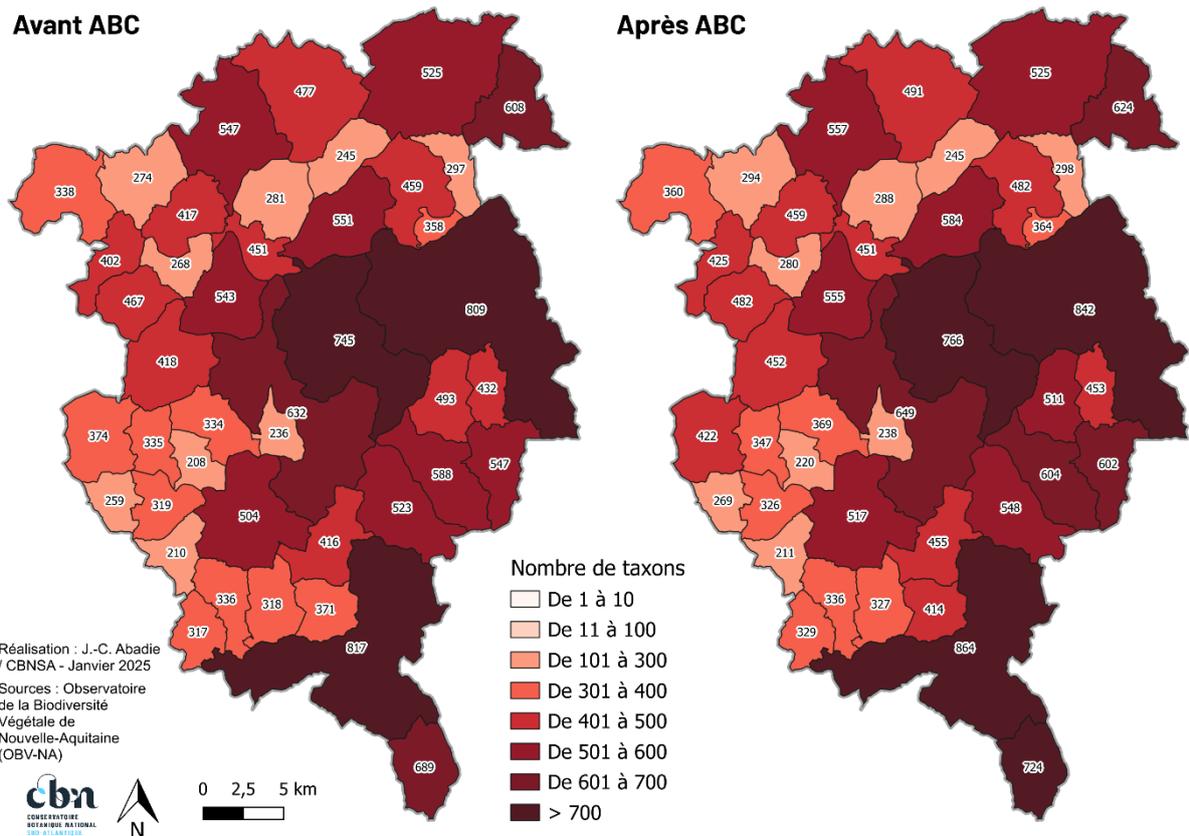


Figure 21. Nombre d'espèces répertoriées à l'échelle communale avant et après les prospections effectuées pour l'ABC.

Avant ABC

Après ABC

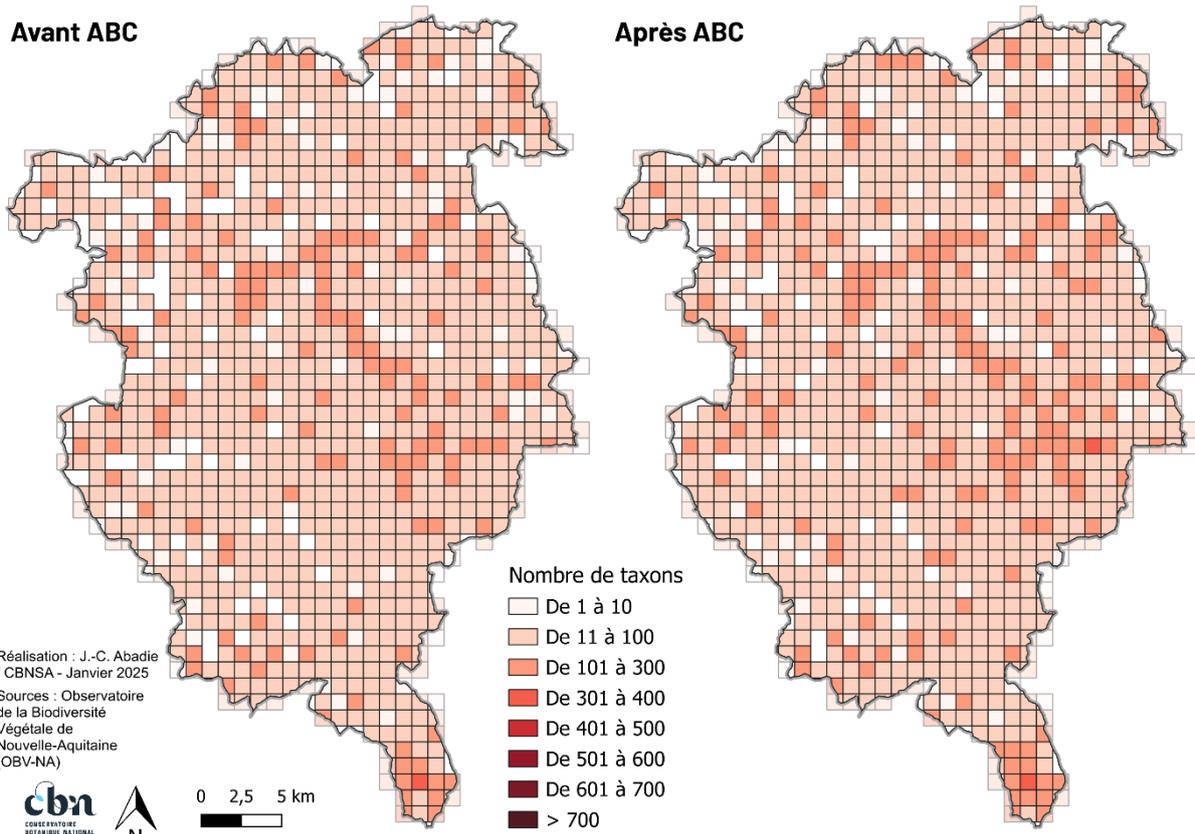


Figure 22. Nombre d'espèces répertoriées à l'échelle maillée (1 x 1 km) avant et après les prospections de l'ABC.

Avant ABC

Après ABC

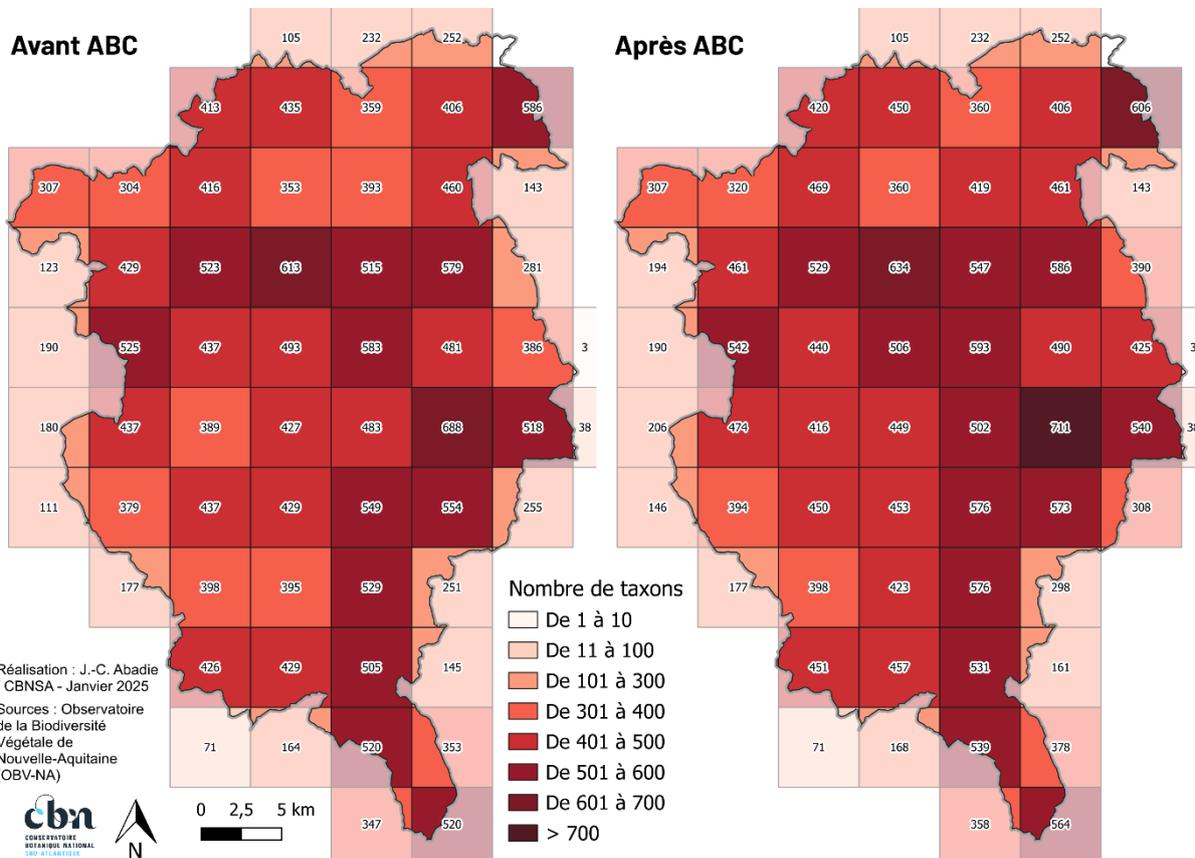


Figure 23. Nombre d'espèces répertoriées à l'échelle maillée (5 x 5 km) avant et après les prospections de l'ABC.

III.3.4. Espèces non revues sur le territoire

La confrontation des données historiques et anciennes avec les données récentes permet de mettre en évidence 68 taxons n'ayant pas été revus sur le territoire. Ces derniers peuvent regrouper des taxons disparus ou simplement passés inaperçus², sans qu'il soit possible de trancher avec certitude entre ces deux cas de figure. Dans un souci de porter à connaissance, nous avons fait le choix de faire figurer une liste de ces espèces dans ce rapport (Tableau 3 page 33 et suivantes), qui pourra être utilisée par les naturalistes comme une liste de taxons à rechercher prioritairement sur le territoire.

Partant du principe qu'une grande partie de ces taxons peuvent être considérés comme présumés disparus, ou en forte régression (ce qui explique alors qu'ils n'aient plus été détectés depuis parfois plusieurs décennies), il est intéressant de chercher à savoir à quels types d'habitats sont liées ces espèces. Nous avons pour cela attribué un grand type de milieu préférentiel pour chacune d'entre elles. La Figure 24 ci-dessous résume ainsi leur répartition par grand type de milieu.

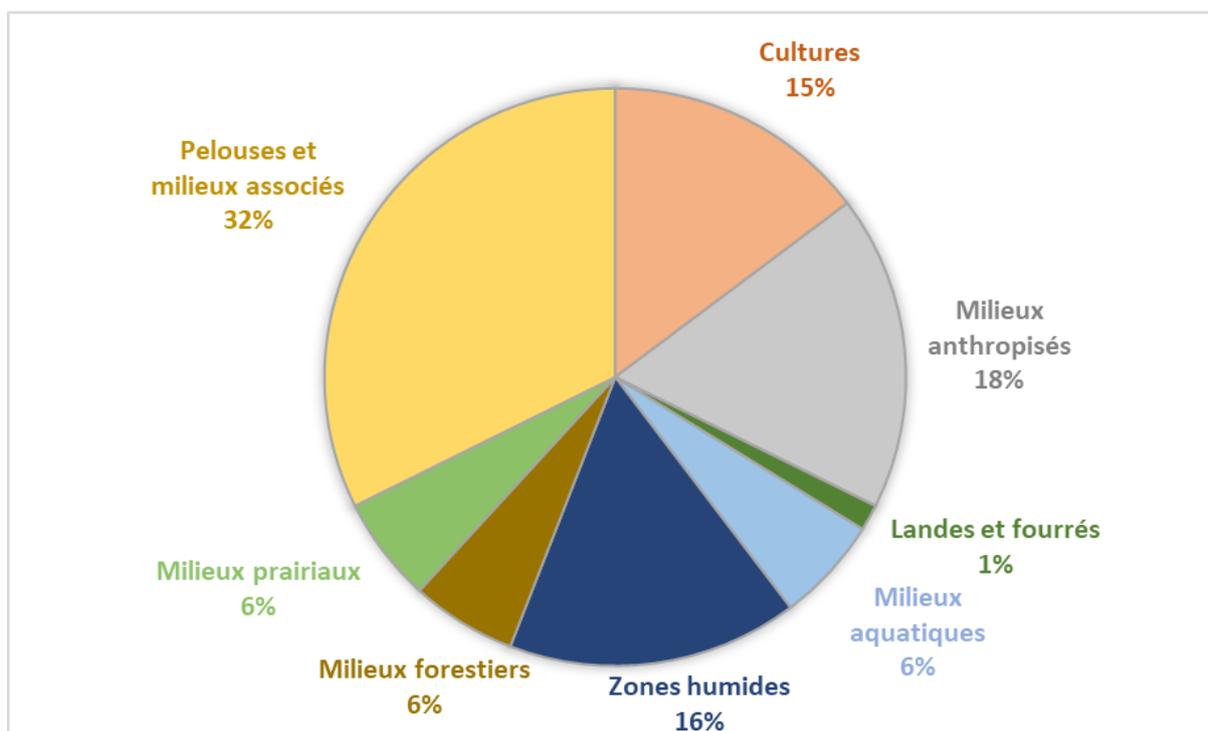


Figure 24. Répartition des taxons non revus en fonction de leur écologie

Dans les grandes lignes, le constat est identique à celui observé pour l'ensemble de la flore du département (Abadie et al. 2019). Ainsi trois grands types de milieux regroupent à eux seuls la majeure partie des espèces présumées disparues du territoire :

- Les cultures et les milieux anthropiques regroupent un tiers de ces espèces. Cela s'explique par l'intensification agricole à l'origine de la régression de nombre d'espèces messicoles (Dauphinelle de Bresse, Buplèvre presque ovale, Nielle des blés, Myagre perfolié). De même, plusieurs espèces autrefois présentes aux abords des friches urbaines (Agripaume cardiaque, Bardanette squarreuse, Rhagadiole étoilé), des fermes et des reposoirs à bétail ont régressé en raison de l'entretien accru de ces milieux et de la forte régression des pâtures.
- Les pelouses et milieux associés constituent un autre tiers de ces espèces. Cela est probablement dû à la fermeture des milieux engendrée par la déprise agricole, un grand nombre de ces espèces étant liées à des zones ouvertes (Crucianelle à feuilles étroites, Pallénide épineuse, etc.).

² Pour une discussion plus approfondie des limites de cette démarche on pourra se reporter à Abadie et al. 2019

- Les zones humides et les milieux aquatiques regroupent, quant à eux, un quart de ces espèces. La régression généralisée des zones humides (drainage, conversion en cultures, régulation des niveaux d'eau) conjuguée à d'autres phénomènes (eutrophisation, fermeture naturelle des milieux), explique en partie ces pertes.

Tableau 3. Taxons non revus récemment sur le territoire de la CAGP

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Grand type de milieu	Date dernière observation	Remarques
<i>Agrostemma githago</i>	Nielle des blés	Cultures	1942	
<i>Alyssum alyssoides</i>	Alysson faux alysson	Pelouses et milieux asso	1900	
<i>Anisantha madritensis</i>	Anisanthe de Madrid	Pelouses et milieux asso	1997	
<i>Aristolochia clematitis</i>	Aristolochie clématite	Milieux anthropisés	1900	
<i>Astragalus monspessulanus subsp. monspes</i>	Astragale de Montpellier	Pelouses et milieux asso	1900	
<i>Baldellia ranunculoides</i>	Baldellie fausse Renoncule	Zones humides	1900	
<i>Parentucellia viscosa</i>	Parentucelle visqueuse	Pelouses et milieux asso	1900	
<i>Bupleurum subovatum</i>	Buplèvre presque ovale	Cultures	1847	Présumé disparu du département
<i>Callitriche hamulata</i>	Callitriche à crochets	Zones humides	1852	
<i>Callitriche palustris</i>	Callitriche des marais	Milieux aquatiques	1851	
<i>Callitriche platycarpa</i>	Callitriche à fruits plats	Milieux aquatiques	1995	
<i>Centranthus calcitrapae</i>	Centranthe chausse-trappe	Milieux forestiers	1900	
<i>Cerastium glutinosum</i>	Céraise glutineux	Pelouses et milieux asso	1983	
<i>Cistus salvifolius</i>	Ciste à feuilles de sauge	Landes et fourrés	1900	
<i>Conium maculatum</i>	Ciguë maculée	Milieux anthropisés	1900	
<i>Crocus nudiflorus</i>	Crocus d'automne	Pelouses et milieux asso	1900	
<i>Crucianella angustifolia</i>	Crucianelle à feuilles étroites	Pelouses et milieux asso	1890	
<i>Cynosurus echinatus</i>	Crételle hérissée	Pelouses et milieux asso	1900	
<i>Cyperus flavescens</i>	Souchet jaunissant	Zones humides	1900	
<i>Daphne laureola</i>	Daphné lauréole	Milieux forestiers	1998	
<i>Delphinium verdunense</i>	Dauphinelle de Bresse	Cultures	1878	Présumé disparu du département
<i>Digitaria ischaemum</i>	Digitaire ischème	Pelouses et milieux asso	1900	
<i>Eriophorum latifolium</i>	Linaigrette à feuilles larges	Zones humides	1852	Présumé disparu du département
<i>Euphorbia stricta</i>	Euphorbe raide	Milieux anthropisés	1997	
<i>Euphrasia nemorosa</i>	Euphrase des bois	Pelouses et milieux asso	1900	
<i>Euphrasia officinalis</i>	Euphrase officinale	Pelouses et milieux asso	1943	
<i>Fumaria parviflora</i>	Fumeterre à petites fleurs	Cultures	1900	
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	Gymnadénie très odorante	Zones humides	2004	
<i>Gypsophila vaccaria</i>	Vaccaire d'Espagne	Cultures	1900	Présumé disparu du département
<i>Helosciadium inundatum</i>	Ache inondée	Zones humides	1900	
<i>Illecebrum verticillatum</i>	Illécèbre verticillé	Pelouses et milieux asso	1900	
<i>Impatiens noli-tangere</i>	Impatiente ne-me-touchez-pas	Milieux forestiers	1996	
<i>Lamium amplexicaule</i>	Lamier embrassant	Milieux anthropisés	1894	
<i>Lappula squarrosa</i>	Bardanette squarreuse	Milieux anthropisés	1900	Présumé disparu du département
<i>Lathyrus sylvestris</i>	Gesse sylvestre	Milieux forestiers	1997	
<i>Lemna gibba</i>	Lentille d'eau gibbeuse	Milieux aquatiques	1900	
<i>Leonurus cardiaca</i>	Agripaume cardiaque	Milieux anthropisés	1900	Présumé disparu du département
<i>Lepidium ruderales</i>	Passerage rudérale	Milieux anthropisés	1999	
<i>Limosella aquatica</i>	Limoselle aquatique	Zones humides	1854	
<i>Linaria pelisseriana</i>	Linaire de Pélissier	Pelouses et milieux asso	1900	Présumé disparu du département
<i>Lolium rigidum</i>	Ivraie rigide	Cultures	1840	
<i>Lolium temulentum</i>	Ivraie enivrante	Cultures	1900	Présumé disparu du département
<i>Luronium natans</i>	Flûteau nageant	Zones humides	1900	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Grand type de milieux	Date dernière observation	Remarques
<i>Micropyrum tenellum</i>	Micropyre délicat	Pelouses et milieux asso	1900	
<i>Myagrum perfoliatum</i>	Myagre perfolié	Cultures	1916	
<i>Myriophyllum alterniflorum</i>	Myriophylle à fleurs alternes	Zones humides	1849	
<i>Oenanthe aquatica</i>	Œnanthe aquatique	Zones humides	1900	
<i>Oenanthe fistulosa</i>	Œnanthe fistuleuse	Milieux prairiaux	1900	
<i>Oenanthe peucedanifolia</i>	Œnanthe à feuilles de peucedan	Milieux prairiaux	1900	
<i>Oxybasis rubra</i>	Oxybaside rouge	Milieu anthropisés	1844	
<i>Oxybasis rubra</i>	Oxybaside des villes	Milieu anthropisés	1900	Présumé disparu du département
<i>Pallenis spinosa</i>	Pallénide épineuse	Pelouses et milieux asso	1900	Présumé disparu du département
<i>Pedicularis palustris</i>	Pédiculaire des marais	Zones humides	1943	Présumé disparu du département
<i>Phelipanche ramosa</i>	Phélipanche rameuse	Cultures	1900	
<i>Polycnemum arvense</i>	Polycnème des champs	Pelouses et milieux asso	1900	Présumé disparu du département
<i>Potamogeton lucens</i>	Potamot luisant	Milieu aquatiques	1900	
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	Renoncule à feuilles d'ophioglosse	Milieu prairiaux	1938	
<i>Rhagadiolus stellatus</i>	Rhagadiole étoilé	Milieu anthropisés	1916	Présumé disparu du département
<i>Rumex bucephalophorus subsp. hispanicus</i>	Patience d'Espagne	Pelouses et milieux asso	1900	Présumé disparu du département
<i>Sanguisorba officinalis</i>	Sanguisorbe officinale	Milieu prairiaux	1998	
<i>Scrophularia canina</i>	Scrofulaire des chiens	Milieu anthropisés	1900	
<i>Sisymbrella aspera subsp. aspera</i>	Sisymbrelle rude	Pelouses et milieux asso	1977	
<i>Sisymbrium irio</i>	Sisymbre irio	Pelouses et milieux asso	1900	Présumé disparu du département
<i>Sisymbrium polyceratium</i>	Sisymbre à cornes nombreuses	Pelouses et milieux asso	1900	
<i>Turgenia latifolia</i>	Turgénie à feuilles larges	Cultures	1900	Présumé disparu du département
<i>Verbascum phlomoides</i>	Molène fausse phlomide	Milieu anthropisés	1900	
<i>Vicia bithynica</i>	Vesce de Bithynie	Pelouses et milieux asso	1900	
<i>Xeranthemum cylindraceum</i>	Xéranthème cylindracé	Pelouses et milieux asso	1900	

Nous présentons en suivant quelques exemples de ces espèces



Pallénide épineuse



Linaire de Pélissier



Renoncule à feuilles d'ophioglosse (© N. Meslage)

III.3.5. Espèces nouvelles ou redécouvertes sur le territoire à l'issue de l'ABC

Depuis le lancement de l'ABC, plusieurs espèces ont été découvertes ou redécouvertes sur le territoire. Le Tableau 4 en répertorie 18³. Compte tenu du grand nombre d'observations issues du réseau, nous avons volontairement retenu ces dernières dans notre décompte.

Quelques-unes de ces espèces sont illustrées ci-dessous :



Crépide à feuilles de capselle



Oréoptéride à sores marginaux



Brome squarreau



Scorsonère d'Espagne



Mélampyre des champs



Potamot coloré

³ Comptage non exhaustif compte tenu de la difficulté à quantifier précisément les potentielles redécouvertes.

Tableau 4. Quelques espèces découvertes ou redécouvertes sur la CAGP depuis le lancement de l'ABC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Grand type de milieux	Origine de l'observation	Remarques
<i>Aphanes australis</i>	Aphane australe	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés	V. Vérité (observation personnelle)	
<i>Arabis planisiliqua</i>	Arabette à fruits aplatis	Ouest-européen	Milieux forestiers	J.-C. Abadie (CBNSA)	
<i>Bromus squarrosus</i>	Brome squarrex	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	V. Vérité (CBNSA)	
<i>Corydalis solida</i>	Corydale solide	Eurasiatique	Milieux forestiers	N. et B. Bédé (SMBP)	
<i>Crepis bursifolia</i>	Crépide à feuilles de capselle	Méditerranéen	Milieux anthropisés	J.-C. Abadie (CBNSA)	Espèce en expansion : Plante exotique envahissante potentielle
<i>Digitalis purpurea</i>	Digitale pourpre	Sub-atlantique	Landes et fourrés	V. Vérité (observation personnelle)	
<i>Heracleum sibiricum</i>	Berce de Sibérie	Eurasiatique	Milieux forestiers	V. Vérité (CBNSA)	
<i>Lepidium heterophyllum</i>	Passerage hétérophylle	Sub-atlantique	Pelouses et milieux associés	V. Vérité (observation personnelle)	
<i>Melampyrum arvense</i>	Mélampyre des champs	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	F. Chiche (Vya Natura)	Redécouverte (dernière observation en 1943)
<i>Oreopteris limbosperma</i>	Oréoptéride à sores marginaux	Eurasiatique	Milieux forestiers	V. Vérité (observation personnelle)	
<i>Phalaris paradoxa</i>	Alpiste paradoxal	Méditerranéen	Cultures	V. Vérité (observation personnelle)	
<i>Polygonatum odoratum</i>	Sceau-de-Salomon odorant	Sub-cosmopolite	Milieux forestiers	J.-C. Abadie (CBNSA)	
<i>Potamogeton coloratus</i>	Potamot coloré	Méditerranéo-atlantique	Milieux aquatiques	J.-C. Abadie (CBNSA)	
<i>Prunus serotina</i>	Prunier tardif	Nord-Américain	Milieux forestiers	V. Vérité (observation personnelle)	Plante exotique envahissante avérée
<i>Sagina revelierei</i>	Sagine subulée	Ouest-européen	Pelouses et milieux associés	V. Vérité (observation personnelle)	
<i>Scorzonera hispanica</i>	Scorsonère d'Espagne	Eurasiatique	Pelouses et milieux associés	J.-C. Abadie (CBNSA)	Espèce nouvelle pour le département
<i>Sison segetum</i>	Sison des moissons	Méditerranéo-atlantique	Cultures	C. Oosterlee (SMBP)	
<i>Tolpis umbellata</i>	Tolpide en ombelle	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	V. Cornet (Bureau d'étude NCA Environnement)	

III.4. ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES RÉPERTORIÉES SUR LA CAGP

III.4.1. Proportion d'espèces exogènes sur le territoire

La CAGP compte, comme tout territoire, un contingent d'espèces exogènes. Il représente 16% des espèces recensées, soit une proportion quasi-similaire à celle observée au niveau régional (20%).

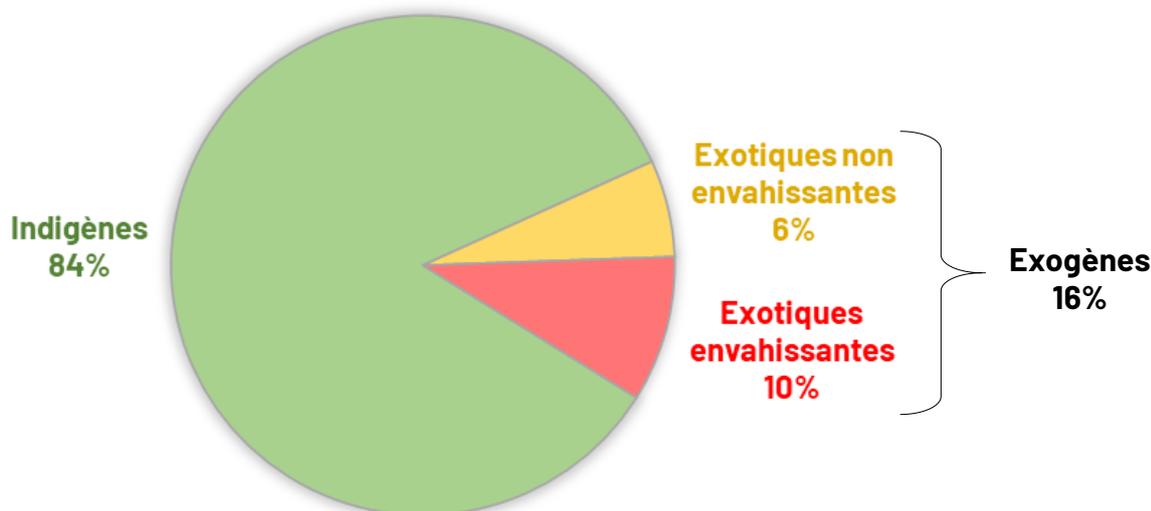


Figure 25. Proportion d'espèces exogènes du territoire, en distinguant les envahissantes et les non envahissantes

Notons que toutes les plantes exotiques ne présentent pas nécessairement de caractère envahissant. Nous nous intéresserons dans cette partie aux seules plantes exotiques envahissantes (PEE).

III.4.2. Qu'entend-t-on par plante exotique envahissante ?

Nous reprenons ici la définition de la Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine (Caillon et al., 2022), pour laquelle une plante exotique envahissante (PEE) est « une plante exogène en Nouvelle-Aquitaine, introduite après la fin du XV^{ème} siècle et naturalisée qui, par sa prolifération, sa niche écologique et/ou son comportement, engendre des changements significatifs présumés impactant sur la biodiversité (changement de composition, de structure et/ou de fonctionnement des écosystèmes, etc.), la santé ou l'économie, etc. ».

Notons que le terme de plante invasive, couramment employé, provient de l'anglais (invasive species), nous lui préférons ici celui de plante envahissante.

Exemples :

Les Jussies américaines (*Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides*) forment des peuplements monospécifiques très denses dans les plans d'eaux et les rivières, éliminant une grande partie des espèces indigènes (**impact sur la biodiversité**). Elles bouleversent également la structure des écosystèmes, en modifiant la vitesse des courants, les processus de sédimentation, ou encore l'oxygénation de l'eau (**impact sur le milieu**). Enfin, leur densité peut rendre difficile des activités telles que la navigation et la pêche (**impact socio-économique**).

L'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia*) est une adventice de culture pouvant avoir un impact très lourd sur les rendements agricoles (**impact économique**). Elle est en outre fortement allergène (**impact sanitaire**).

La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), très envahissante dans le nord et l'est de la France est une plante photosensibilisante pouvant provoquer des brûlures à son contact (**impact sanitaire**).

III.4.3. Classification des plantes exotiques selon la liste hiérarchisée de Nouvelle-Aquitaine

En la simplifiant quelque peu, la liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine permet de subdiviser les plantes exotiques répertoriées sur la CAGP en quatre grandes catégories suivant la logique présentée sur la figure suivante :

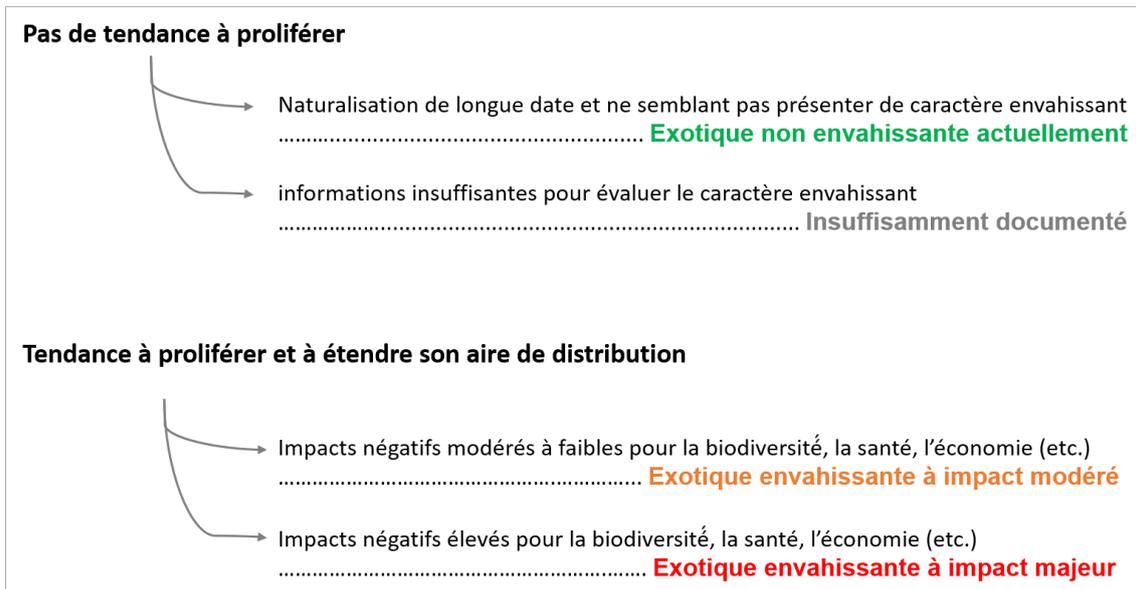


Figure 26. Statuts simplifiés de la liste hiérarchisée des espèces de plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine (Caillon et al. 2022).

Sur la CAGP, 208 espèces exotiques ont été dénombrées, elles représentent 16% de l'ensemble des espèces recensées. La figure suivante résume la proportion relative de chacune des catégories évoquées précédemment parmi elles.

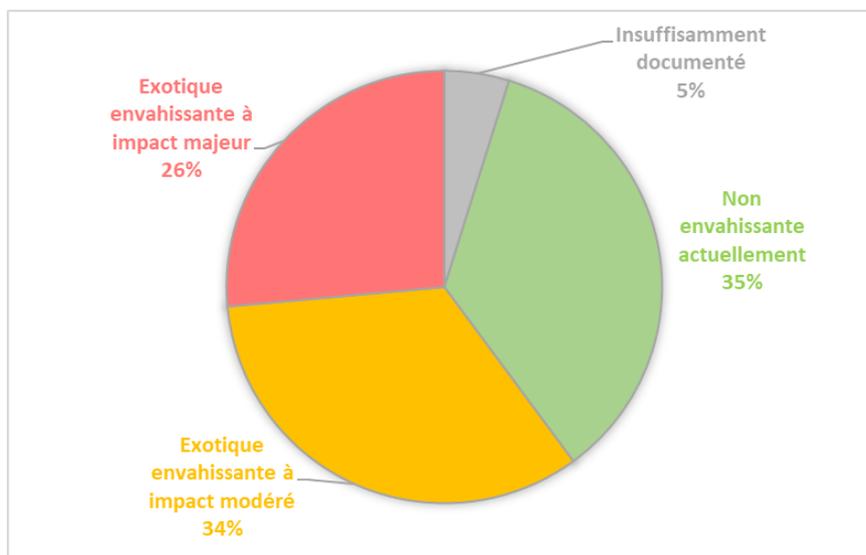


Figure 27. Proportion des différentes catégories de la liste régionale parmi les espèces exogènes du territoire

Au total on dénombre 125 PEE sur le territoire, parmi lesquelles 55 à impact majeur et 70 à impact modéré.

III.4.4. Principaux milieux colonisés

Le rattachement de chaque espèce de PEE à un grand type de milieu permet d'avoir une idée des milieux les plus touchés par ces dernières. Malgré les limites de cette approche (nombre d'espèces se trouvent dans plusieurs habitats), la Figure 28 permet de visualiser quelques grandes tendances.

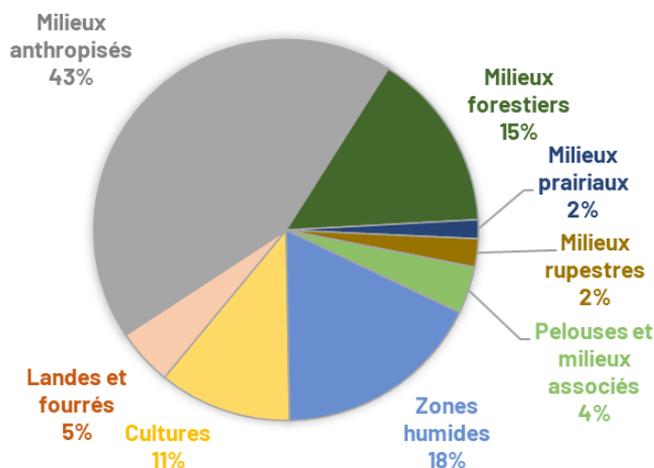


Figure 28. Principaux milieux colonisés par les PEE répertoriées sur la CAGP

- **Les milieux anthropisés apparaissent sans surprise comme les plus touchés.** Ces milieux perturbés sont propices à l'installation d'espèces fortement compétitives et à développement rapide : Ailante, Érigerons, Euphorbes prostrées, Éleusines, Raisin d'Amérique, Paspale dilaté, Sporobole, Sénéçon sud-africain, etc. La présence de PEE dans ces milieux fortement anthropisés n'est pas nécessairement problématique, mais elle doit *a minima* être surveillée. Certaines PEE sont en effet capables de s'échapper dans les milieux naturels, tel l'Ailante sur les pelouses et les falaises, ou encore le Solidage du Canada et le Raisin d'Amérique dans les milieux rivulaires. Notons également que certaines de ces espèces peuvent se retrouver dans les cultures et y occasionner une baisse des rendements (Stramoine, Amaranthes...).
- **Les zones humides sont le deuxième grand type de milieu concerné,** cela concerne en particulier les milieux rivulaires bien représentés le long de l'Isle. Il est bien connu que les rivières constituent des voies de pénétration privilégiées pour les PEE. Elles s'y propagent rapidement, et profitent d'habitats leur étant particulièrement favorables (milieux riches et régulièrement perturbés, tels que les gazons amphibies, les grèves alluviales, ou les mégaphorbiaies). L'impact des PEE dans ces milieux est particulièrement inquiétant en raison de leur sensibilité et du grand nombre d'espèces d'intérêt patrimonial qu'ils hébergent.

III.4.5. Cartographie des plantes exotiques envahissantes

La carte page suivante permet de visualiser la répartition des PEE sur le territoire. Elle permet notamment de constater que de la vallée de l'Isle est, comme toutes les grandes rivières, une zone de concentration en PEE.

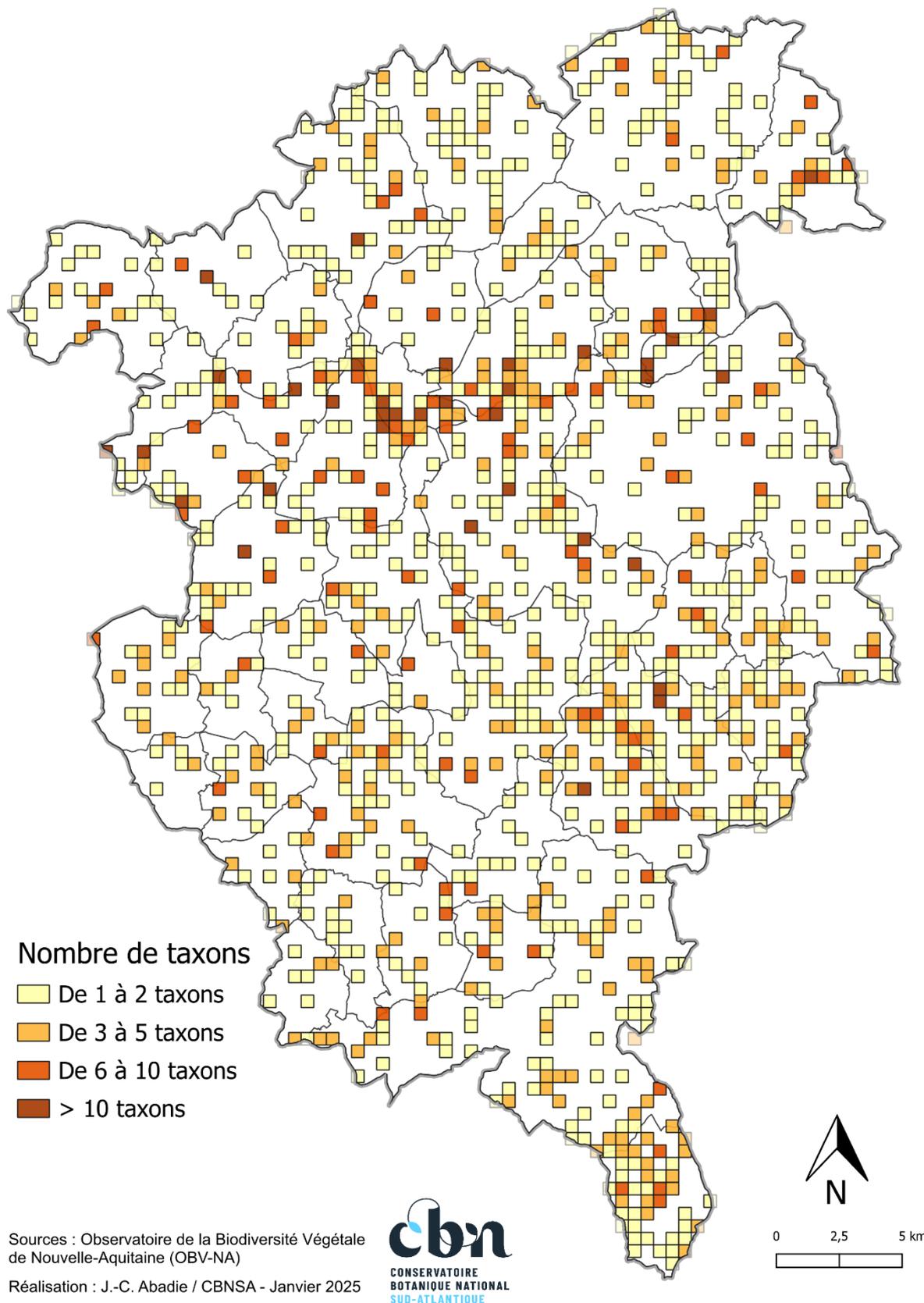


Figure 29. Cartographie du nombre d'espèces exotiques envahissantes par mailles de 500m x 500m.

III.4.6. Liste des plantes exotiques envahissantes identifiées

Tableau 5. Liste des plantes exotiques envahissantes du territoire

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Principal milieu colonisé	Impact
<i>Abutilon theophrasti</i>	Abutilon de Théophraste	Eurasiatique	Cultures	Impact modéré
<i>Acer negundo</i>	Érable negundo	Sub-cosmopolite	Zones humides	Impact majeur
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	Asiatique	Landes et fourrés	Impact majeur
<i>Amaranthus albus</i>	Amarante blanche	Américain	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Amaranthus deflexus</i>	Amarante couchée	Sud-Américain	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Amaranthus hybridus</i>	Amarante hybride	Américain	Cultures	Impact modéré
<i>Amaranthus powellii</i> subsp. <i>bouchonii</i>	Amarante de Bouchon	Ouest-européen	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Amaranthus retroflexus</i>	Amarante réfléchie	Sub-cosmopolite	Cultures	Impact modéré
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambroisie à feuilles d'armoise	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Artemisia absinthium</i>	Armoise absinthe	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Artemisia verlotiorum</i>	Armoise	Asiatique	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Azolla filiculoides</i>	Azolle fausse fougère	Américain	Zones humides	Impact majeur
<i>Bidens frondosa</i>	Bident feuillé	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Bothriochloa barbinodis</i>	Bothriochloa à nœuds barbus	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia de David	Asiatique	Milieus forestiers	Impact majeur
<i>Cardamine occulta</i>	Cardamine cachée	Asiatique	Zones humides	Impact modéré
<i>Catalpa bignonioides</i>	Catalpa fausse bignone	Nord-Américain	Zones humides	Impact majeur
<i>Centranthus ruber</i>	Centranthe rouge	Méditerranéen	Milieus rupestres	Impact modéré
<i>Ceratochloa cathartica</i>	Brome cathartique	Sud-Américain	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Coronilla glauca</i>	Coronille glauque	Ouest-Méditerranée	Pelouses et milieux associés	Impact modéré
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la pampa	Sud-Américain	Milieus prairiaux	Impact majeur
<i>Cotinus coggygria</i>	Arbre à perruque	Européen	Landes et fourrés	Impact modéré
<i>Cotoneaster coriaceus</i>	Cotonéaster coriace	Asiatique	Landes et fourrés	Impact majeur
<i>Cotoneaster horizontalis</i>	Cotonéaster horizontal	Asiatique	Milieus rupestres	Impact majeur
<i>Crepis bursifolia</i>	Crépide à feuilles de capselle	Méditerranéen	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Crepis sancta</i>	Crépide sacrée	Euryméditerranéen	Cultures	Impact modéré
<i>Cyperus eragrostis</i>	Souchet vigoureux	Américain	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Datura stramonium</i>	Datura	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Diospyros virginiana</i>	Plaqueminier de Virginie	Nord-Américain	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Dysphania ambrosioides</i>	Chénopode fausse-ambroisie	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Eleusine africana</i>	Éleusine d'Afrique	Cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Eleusine indica</i>	Éleusine des Indes	Cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Eleusine tristachya</i>	Éleusine à trois épis	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Elodea canadensis</i>	Élodée du Canada	Sub-cosmopolite	Zones humides	Impact majeur
<i>Eragrostis pectinacea</i>	Éragrostide en peigne	Américain	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Erigeron annuus</i>	Érigéron annuel	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Erigeron annuus</i>	Érigéron annuel	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Erigeron bonariensis</i>	Érigéron de Buenos Aires	Américain	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Erigeron canadensis</i>	Érigéron du Canada	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Erigeron floribundus</i>	Érigéron très fleuri	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Erigeron karvinskianus</i>	Érigéron de Karwinsky	Américain	Milieus rupestres	Impact majeur
<i>Erigeron sumatrensis</i>	Érigéron de Sumatra	Américain	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Euphorbia lathyris</i>	Euphorbe épurge	Asiatique	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Euphorbia maculata</i>	Euphorbe maculée	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Euphorbia prostrata</i>	Grande rougette	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Euphorbia serpens</i>	Euphorbe rampante	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Euthamia graminifolia</i>	Solidage à feuilles de Graminée	Sub-cosmopolite	Zones humides	Impact majeur
<i>Fraxinus ornus</i>	Orne	Méditerranéen	Milieus forestiers	Impact modéré
<i>Galega officinalis</i>	Galéga officinal	Asiatique	Zones humides	Impact majeur
<i>Galinsoga quadriradiata</i>	Galinsoga quadriradié	Américain	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Gamochaeta antillana</i>	Gamochète en faux	Sub-cosmopolite	Pelouses et milieux associés	Impact modéré
<i>Gleditsia triacanthos</i>	Févier d'Amérique	Nord-Américain	Zones humides	Impact majeur

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Principal milieu colonisé	Impact
<i>Helianthus tuberosus</i>	Hélianthe tubéreux	Sub-cosmopolite	Milieux forestiers	Impact modéré
<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce du Caucase	Eurasiatique	Zones humides	Impact majeur
<i>Hesperis matronalis subsp. matronalis</i>	Julienne des dames	Eurasiatique	Zones humides	Impact modéré
<i>Hyacinthoides x massartiana</i>	Fausse jacinthe de Massart	Sub-cosmopolite	Milieux forestiers	Impact modéré
<i>Hypericum calycinum</i>	Millepertuis calycinal	Méditerranéen	Milieux forestiers	Impact modéré
<i>Impatiens balfourii</i>	Impatiente de Balfour	Asiatique	Zones humides	Impact modéré
<i>Impatiens glandulifera</i>	Impatiente glanduleuse	Asiatique	Zones humides	Impact majeur
<i>Impatiens parviflora</i>	Impatiente à petites fleurs	Asiatique	Milieux forestiers	Impact modéré
<i>Juncus tenuis</i>	Jonc ténu	Sub-cosmopolite	Milieux forestiers	Impact modéré
<i>Laburnum anagyroides</i>	Aubour faux ébénier	Orophyte européen	Milieux forestiers	Impact modéré
<i>Lagarosiphon major</i>	Lagarosiphon majeur	Africain	Zones humides	Impact majeur
<i>Lamium galeobdolon subsp. argentatum</i>	Lamier jaune à feuilles argentées	Sub-cosmopolite	Milieux anthropisés	Impact modéré
<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau menue	Américain	Zones humides	Impact majeur
<i>Lepidium didymum</i>	Passerage didyme	Sud-Américain	Milieux anthropisés	Impact modéré
<i>Lepidium virginicum</i>	Passerage de Virginie	Américain	Milieux anthropisés	Impact modéré
<i>Lindernia dubia</i>	Lindernie douteuse	Nord-Américain	Zones humides	Impact majeur
<i>Lolium x boucheanum</i>	Ivraie de Bouché	Eurasiatique	Cultures	Impact modéré
<i>Ludwigia grandiflora</i>	Ludwigie à grandes fleurs	Sub-cosmopolite	Zones humides	Impact majeur
<i>Lychnis coronaria</i>	Lychnide des jardins	Eurasiatique	Milieux anthropisés	Impact modéré
<i>Lycium barbarum</i>	Lyciet de Barbarie	Asiatique	Landes et fourrés	Impact majeur
<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire discoïde	Cosmopolite	Milieux anthropisés	Impact modéré
<i>Medicago sativa subsp. sativa</i>	Luzerne cultivée	Eurasiatique	Milieux anthropisés	Impact modéré
<i>Melilotus albus</i>	Mélicot blanc	Eurasiatique	Milieux anthropisés	Impact modéré
<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Myriophylle du Brésil	Sud-Américain	Zones humides	Impact majeur
<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuelle	Sub-cosmopolite	Milieux anthropisés	Impact modéré
<i>Oenothera lindheimeri</i>	Onagre de Lindheimer	Nord-Américain	Milieux anthropisés	Impact modéré
<i>Oxalis articulata</i>	Oxalide articulée	Sud-Américain	Milieux anthropisés	Impact modéré
<i>Oxalis dillenii</i>	Oxalide de Dillenius	Sub-cosmopolite	Cultures	Impact modéré
<i>Oxalis latifolia</i>	Oxalide à larges feuilles	Sud-Américain	Cultures	Impact modéré
<i>Oxalis stricta</i>	Oxalide droit	Cosmopolite	Cultures	Impact modéré
<i>Panicum barbipulvinatum</i>	Panic d'Occident	Sub-cosmopolite	Cultures	Impact modéré
<i>Panicum dichotomiflorum</i>	Panic à fleurs dichotomes	Sub-cosmopolite	Cultures	Impact modéré
<i>Panicum miliaceum</i>	Panic millet	Sub-cosmopolite	Cultures	Impact modéré
<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-vierge commune	Sub-cosmopolite	Milieux forestiers	Impact majeur
<i>Paspalum dilatatum</i>	Paspale dilaté	Sub-cosmopolite	Milieux anthropisés	Impact majeur
<i>Paspalum distichum</i>	Paspale distique	Sub-cosmopolite	Milieux prairiaux	Impact majeur
<i>Petasites pyrenaicus</i>	Pétasite des Pyrénées	Ouest-Méditerranée	Zones humides	Impact modéré
<i>Phytolacca americana</i>	Phytolaque d'Amérique	Nord-Américain	Milieux anthropisés	Impact majeur
<i>Picea abies</i>	Épicéa commun	Orophyte européen	Milieux forestiers	Impact modéré
<i>Pinus nigra</i>	Pin noir	Eurasiatique	Milieux forestiers	Impact modéré
<i>Platanus x hispanica</i>	Platane à feuilles d'érable	Sub-cosmopolite	Zones humides	Impact modéré
<i>Potentilla indica</i>	Potentille des Indes	Asiatique	Milieux anthropisés	Impact majeur
<i>Prunus cerasifera</i>	Prunier myrobolan	Eurasiatique	Landes et fourrés	Impact majeur
<i>Prunus cerasus</i>	Cerisier acide	Asiatique	Milieux forestiers	Impact majeur
<i>Prunus laurocerasus</i>	Prunier laurier-cerise	Eurasiatique	Milieux forestiers	Impact majeur
<i>Prunus serotina</i>	Prunier tardif	Nord-Américain	Milieux forestiers	Impact majeur
<i>Pseudotsuga menziesii</i>	Douglas de Menzies	Nord-Américain	Milieux forestiers	Impact modéré
<i>Pyracantha coccinea</i>	Pyracantha écarlate	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Impact majeur
<i>Quercus palustris</i>	Chêne des marais	Nord-Américain	Milieux forestiers	Impact majeur
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge	Nord-Américain	Milieux forestiers	Impact majeur
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	Asiatique	Milieux anthropisés	Impact majeur
<i>Rhus typhina</i>	Sumac vinaigrier	Nord-Américain	Landes et fourrés	Impact majeur
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	Sub-cosmopolite	Milieux forestiers	Impact majeur
<i>Rosmarinus officinalis</i>	Romarin	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Impact modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Chorologie	Principal milieu colonisé	Impact
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap	Africain	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Setaria italica subsp. pycnocomma</i>	Sétaire dense	Asiatique	Cultures	Impact modéré
<i>Solanum chenopodioides</i>	Morelle faux chénopode	Sud-Américain	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Solidago canadensis</i>	Tête d'or	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Solidago gigantea</i>	Tête d'or	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Sorghum halepense</i>	Sorgho d'Alep	Méditerranéen	Cultures	Impact majeur
<i>Sporobolus indicus</i>	Sporobole des Indes	Cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Symphoricarpos albus</i>	Symphorine blanche	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Symphyotrichum lanceolatum</i>	Symphyotriche lancéolé	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Symphyotrichum x salignum</i>	Symphyotriche à feuilles de saule	Nord-Américain	Zones humides	Impact majeur
<i>Taxodium distichum</i>	Taxodium distique	Américain	Zones humides	Impact majeur
<i>Vallisneria spiralis</i>	Vallisnérie spiralée	Sub-cosmopolite	Zones humides	Impact majeur
<i>Verbena bonariensis</i>	Verveine de Buenos Aires	Sud-Américain	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Veronica peregrina</i>	Véronique voyageuse	Américain	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	Asiatique	Milieus anthropisés	Impact modéré
<i>Viburnum tinus</i>	Viorne tin	Méditerranéen	Pelouses et milieux associés	Impact majeur
<i>Vinca major</i>	Pervenche élevée	Européen	Milieus forestiers	Impact modéré
<i>Xanthium orientale</i>	Lampourde d'Orient	Sub-cosmopolite	Milieus anthropisés	Impact majeur
<i>Xanthium spinosum</i>	Lampourde épineuse	Sud-Américain	Cultures	Impact modéré



Figure 30. Millepertuis calycinal (au premier plan) envahissant une pelouse calcicole, milieu à forte valeur patrimoniale, à Trélissac.



Paspale à deux épis



Ludwigie à grandes fleurs



Érable negundo



Ambroisie à feuilles d'armoise



Lampourde d'Orient



Robinier faux-acacia

Figure 31. Exemples de PEE à impact majeur répertoriées sur la CAGP

III.5. ESPÈCES PROTÉGÉES RÉPERTORIÉES SUR LA CAGP

III.5.1. Définition

Une espèce est considérée comme protégée lorsqu'elle est inscrite sur un des deux arrêtés suivants :

- Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire (**protection nationale**), modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 ;
- Arrêté interministériel du 8 mars 2002 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine (**protection régionale**) complétant la liste nationale. Cet arrêté définit également des listes d'espèces protégées pour chacun des différents départements d'Aquitaine (**protection départementale**).

III.5.2. Limites

Les espèces protégées présentent des enjeux réglementaires qui rendent cruciale leur bonne connaissance de la part des acteurs locaux (gestionnaires d'espaces, élus, décideurs, etc.). L'inventaire de ces espèces et leur cartographie constituent donc un volet incontournable d'un ABC, la localisation de ces espèces pouvant faire office de véritable « document d'alerte » à consulter par les décideurs en amont d'un projet. **Soulignons toutefois les limites de la prise en compte de ces seules espèces protégées dans le cadre des politiques d'aménagement.**

Ces listes souffrent en effet de plusieurs limites.

- En premier lieu, les arrêtés fixant ces dernières ne constituent pas des référentiels scientifiques, mais des textes juridiques reflétant des choix dictés par de multiples considérations (scientifiques, esthétiques, politiques, etc.).
- De plus, il n'existait pas encore à l'époque de méthode standardisée pour élaborer ces listes, de sorte qu'on peut observer de fortes disparités entre les listes de protections nationales et régionales.
- De manière inévitable, ces listes sont également tributaires des connaissances naturalistes disponibles à l'époque de leur publication, de sorte que la vulnérabilité d'une espèce peut s'avérer sur/sous-estimée avec le recul. Ce dernier point est particulièrement prégnant pour les protections régionales et départementales qui ont été élaborées à une époque où les connaissances sur la flore du Sud-ouest étaient extrêmement lacunaires. Avec le recul il s'avère ainsi qu'en Dordogne une grande partie des taxons menacés sur la Liste Rouge d'Aquitaine (CBNSA, 2018) ne bénéficient d'aucune protection, tandis que plusieurs taxons protégés n'apparaissent pas menacés (voir Abadie et al. 2019).
- Soulignons également le caractère lacunaire de ces listes sur le plan taxonomique. Ainsi, de nombreux groupes ne sont encore que peu concernés par ces listes de protection (Champignons, Bryophytes, etc.). Cela ne traduit aucunement une absence de menace pour ces derniers, mais avant tout un déficit de connaissances à leur égard.

Signalons pour finir, qu'une révision complète de ces listes de protections est prévue dans les toutes prochaines années. Il est ainsi fortement probable que plusieurs espèces perdent leur statut de protection tandis que plusieurs nouvelles soient intégrées à ces listes.

III.5.3. Liste des plantes protégées identifiées

58 espèces végétales protégées ont été répertoriées sur le territoire de la CAGP. Parmi ces dernières, neuf ne sont pas indigènes sur le territoire, et sont donc exclues des listes et cartes de synthèses : l'Amarante de Bouchon, la Dauphinelle d'Ajax, l'Hippocrévide faux baguenaudier, la Jacinthe d'Orient, le Lin d'Autriche, le Plantain toujours vert⁴, la Rose de France, la Vallisnérie spiralée et le Vitex gattilier.

⁴ Espèce indigène en Dordogne, mais dont les seules stations connues sur la CAGP se trouvent sur les talus de l'A 89 où elle semble avoir été semée.

Signalons également le cas particulier du Groseillier rouge, dont le statut d'indigénat reste sujet à caution (archéophyte probable) et que nous incluons ici au bénéfice du doute.

En se limitant aux seules espèces indigènes, on dénombre ainsi sur la CAGP, 49 espèces végétales protégées, parmi lesquelles 4 protégées au niveau national, 33 protégées régionales et 12 protégées départementales.

L'ensemble de ces espèces font l'objet d'une fiche descriptive page 67 et suivantes.

À titre d'exemples quelques-unes de ces espèces sont illustrées ci-dessous, la liste complète étant donnée dans le Tableau 6 page 47.



Rossolis à feuilles rondes



Odontite de Jaubert



Sabline douteuse



Parnassie des marais



Scille à deux feuilles



Fritillaire pintade

Figure 32. Quelques espèces protégées répertoriées sur la CAGP

Tableau 6. Liste des plantes protégées du territoire

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté en Dordogne	Grand type de milieux	Protection
<i>Agrimonia procera</i>	Aigremoine élevée	PC	Milieux forestiers	Rég.
<i>Ajuga chamaepitys</i>	Bugle petit-pin	AC	Pelouses et milieux associés	Rég.
<i>Arenaria controversa</i>	Sabline douteuse	PC	Pelouses et milieux associés	Nat.
<i>Campanula persicifolia</i>	Campanule à feuilles de pêcher	PC	Milieux rupestres	Dep.
<i>Carex digitata</i>	Laïche digitée	PC	Milieux forestiers	Dep.
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs	R	Milieux forestiers	Dep.
<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique d'automne	PC	Milieux prairiaux	Rég.
<i>Cytisus lotoides</i>	Cytise faux lotier	AC	Pelouses et milieux associés	Rég.
<i>Doronicum pardalianches</i>	Doronic à feuilles cordées	PC	Milieux forestiers	Rég.
<i>Drosera rotundifolia</i>	Rosolis à feuilles rondes	AR	Zones humides	Nat.
<i>Epipactis microphylla</i>	Épipactide à petites feuilles	AR	Milieux forestiers	Rég.
<i>Epipactis palustris</i>	Épipactide des marais	AR	Zones humides	Rég.
<i>Eriophorum angustifolium</i>	Linaigrette à feuilles étroites	AR	Zones humides	Dep.
<i>Euphorbia seguieriana</i>	Euphorbe de Séguier	PC	Pelouses et milieux associés	Rég.
<i>Fritillaria meleagris</i>	Fritillaire pintade	AC	Milieux prairiaux	Rég.
<i>Galium glaucum</i>	Gaillet glauque	R	Pelouses et milieux associés	Rég.
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaïeul d'Italie	AR	Pelouses et milieux associés	Rég.
<i>Gymnocarpium robertianum</i>	Gymnocarpium de Robert	RR	Milieux rupestres	Dep.
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais	RR	Milieux aquatiques	Rég.
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Fausse jacinthe des bois	AC	Milieux forestiers	Dep.
<i>Hypericum montanum</i>	Millepertuis des montagnes	AC	Milieux forestiers	Rég.
<i>Iberis amara</i>	Ibérinde amère	AC	Pelouses et milieux associés	Rég.
<i>Isopyrum thalictroides</i>	Isopyre faux pigamon	AR	Milieux forestiers	Dep.
<i>Lactuca perennis</i>	Laitue vivace	AC	Pelouses et milieux associés	Rég.
<i>Lotus angustissimus</i>	Lotier très étroit	AC	Pelouses et milieux associés	Rég.
<i>Lotus hispidus</i>	Lotier hispide	PC	Pelouses et milieux associés	Rég.
<i>Lysimachia minima</i>	Lysimaque minime	AR	Pelouses et milieux associés	Rég.
<i>Najas marina</i>	Naïade marine	PC	Milieux aquatiques	Rég.
<i>Neottia nidus-avis</i>	Néottie nid-d'oiseau	AC	Milieux forestiers	Dep.
<i>Odontites jaubertianus</i>	Odontite de Jaubert	R	Cultures	Nat.
<i>Oenanthe silaifolia</i>	Oenanthe à feuilles de silaüs	AR	Milieux prairiaux	Rég.
<i>Ophrys speculum</i>	Ophrys miroir	RR	Pelouses et milieux associés	Nat.
<i>Orchis simia</i>	Orchis singe	AR	Pelouses et milieux associés	Dep.
<i>Oreopteris limbosperma</i>	Oréoptéride à sores marginaux	RR	Milieux forestiers	Dep.
<i>Paris quadrifolia</i>	Parisette à quatre feuilles	R	Milieux forestiers	Dep.
<i>Parnassia palustris</i>	Parnassie des marais	R	Zones humides	Dep.
<i>Potamogeton coloratus</i>	Potamot coloré	AR	Milieux aquatiques	Rég.
<i>Potamogeton trichoides</i>	Potamot capillaire	R	Milieux aquatiques	Rég.
<i>Potentilla neglecta</i>	Potentille négligée	PC	Pelouses et milieux associés	Rég.
<i>Ranunculus auricomus</i>	Renoncule tête-d'or	AR	Milieux forestiers	Rég.
<i>Ranunculus paludosus</i>	Renoncule des marais	AR	Pelouses et milieux associés	Rég.
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge	AR	Milieux forestiers	Rég.
<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles	AC	Milieux forestiers	Rég.
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des forêts	AC	Zones humides	Rég.
<i>Spiraea hypericifolia</i> subsp. <i>obovata</i>	Spirée à feuilles obovales	AR	Pelouses et milieux associés	Rég.
<i>Teucrium scordium</i>	Germandrée des marais	PC	Zones humides	Rég.
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune	PC	Zones humides	Rég.
<i>Utricularia neglecta</i>	Utriculaire australe	AR	Milieux aquatiques	Rég.
<i>Zannichellia palustris</i>	Zannichellie des marais	R	Zones humides	Rég.

III.5.4. Cartographie des plantes protégées

La Figure 33 permet de visualiser la répartition des espèces protégées sur le territoire, à l'échelle de la maille 500 x 500 m. Si ces dernières y sont relativement dispersées, on note toutefois un certain nombre de zones de concentrations pour ces espèces :

- La vallée de la Beauronne
- Les vallons du sud-ouest de Périgueux (ex : vallon d'Ecorne-Bœuf à Coulounieix-Chamiers)
- Le massif forestier de Lanmary
- Le Causse de Savignac
- Le secteur de Paunat
- Le secteur de Saint-Geyrac et de la Douze (en raison possiblement de la très forte pression d'observation sur cette zone).

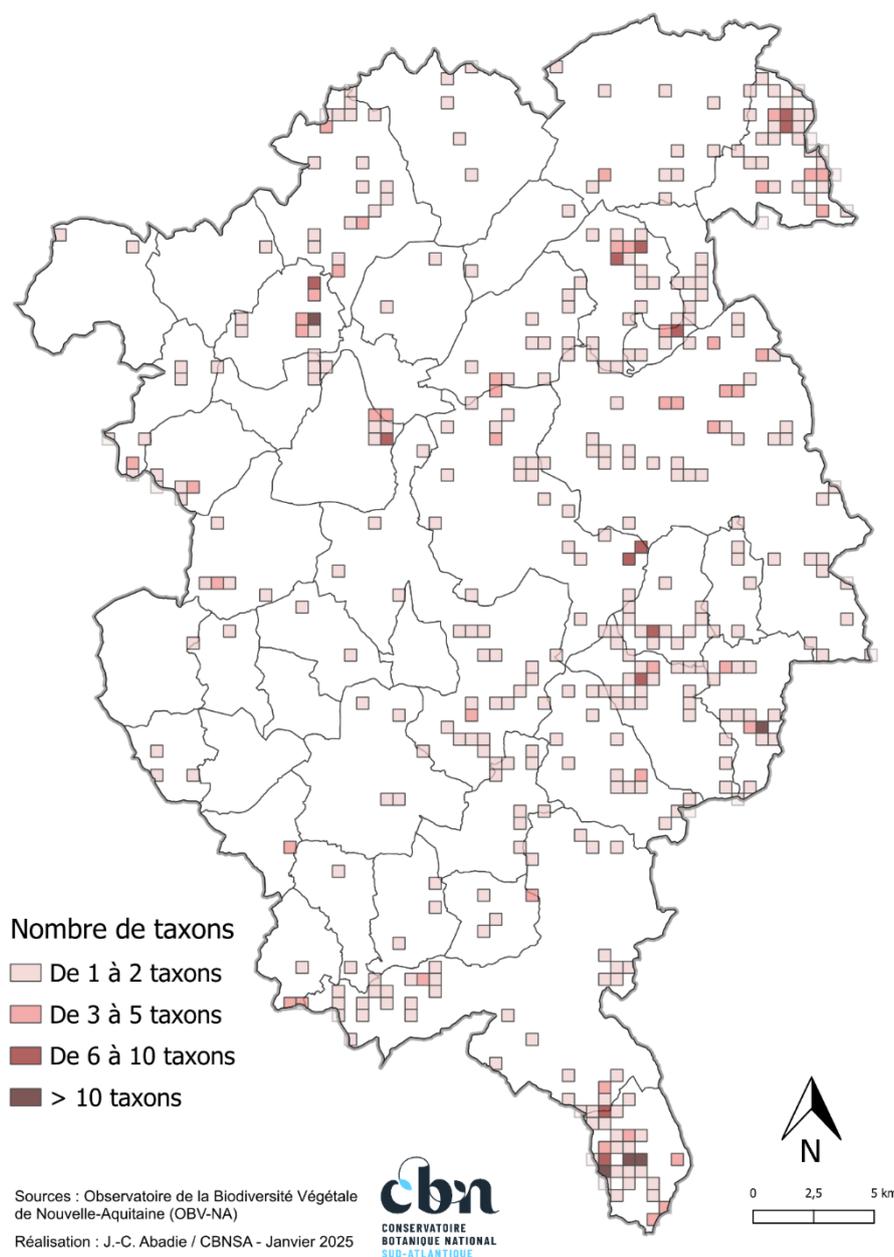


Figure 33. Cartographie du nombre d'espèces protégées par mailles de 500m x 500m.

III.6. ESPÈCES À ENJEUX RÉPERTORIÉES SUR LA CAGP

III.6.1. Qu'entend-on par espèce à enjeux ?

Il n'existe pas de définition univoque du terme d'espèces à enjeux. On désigne généralement sous cette dénomination un ensemble d'espèces méritant une attention particulière sur un territoire donné pour différentes raisons : menaces, rareté, originalité, lien avec des milieux d'intérêt, inscription sur une liste de protection, etc.

Afin de clarifier les choses, nous désignerons dans ce document les espèces à enjeux pour le territoire comme les espèces répondant à au moins un des critères suivants (définis par la suite) :

1. Un niveau de menace élevé (p. 49)
2. Un enjeu de conservation élevé (p. 53)
3. Un intérêt écologique avéré (p. 56)
4. Un statut de protection (p. 45)

Soulignons le caractère discutable de la prise en compte du statut de protection (voir réserves à ce sujet page 45). Nous avons fait le choix de l'inclure, dans le cadre de cet ABC, pour des raisons essentiellement pragmatiques, compte tenu du caractère essentiel de la prise en compte de ces dernières dans les projets d'aménagement.

III.6.2. Espèces menacées

Définition

Le niveau de menace reflète le risque d'extinction pour une espèce donnée sur un territoire donné. Il est classiquement évalué par l'utilisation des Listes Rouges (LR), qui proposent une méthode standardisée permettant de coter les espèces en différentes catégories.

Ces catégories sont récapitulées page suivante. Une espèce est considérée comme menacée lorsqu'elle est cotée vulnérable (VU), en danger (EN) ou en danger critique d'extinction (CR).

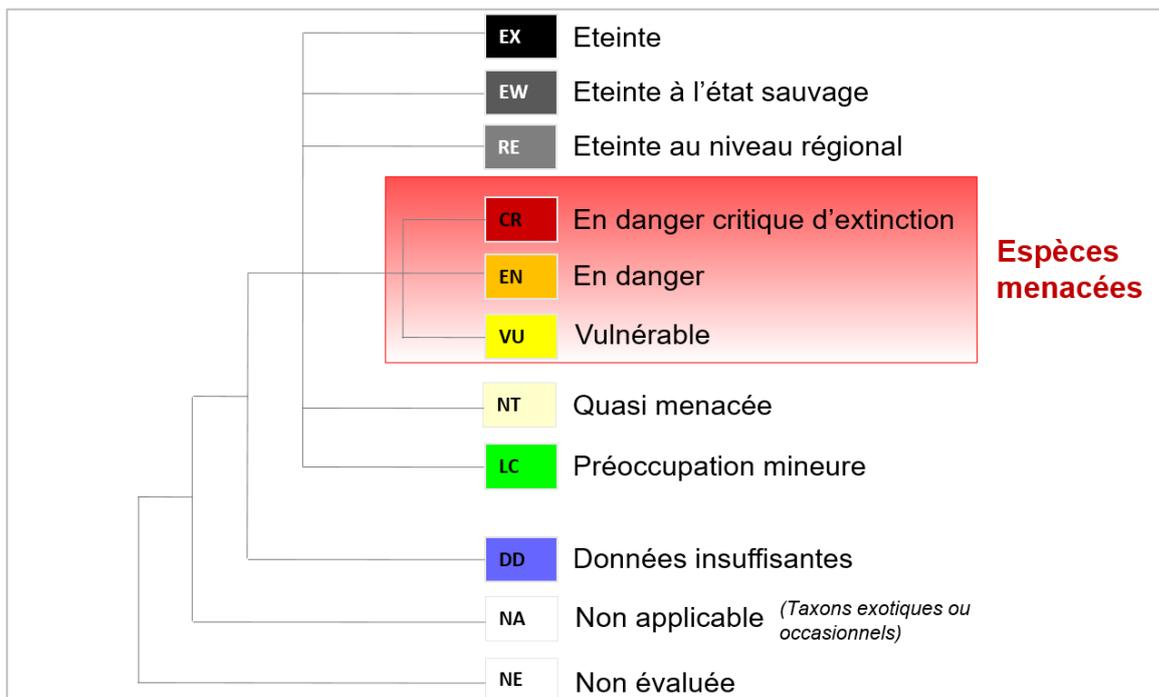


Figure 34. Catégorie des Listes Rouges définies par l'UICN

Dans le cadre de l'ABC, nous nous sommes basés sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine (CBNSA 2018), déclinaison la plus fine actuellement disponible pour le territoire.

Les Listes Rouges présentent l'avantage de se baser sur une méthodologie uniforme et d'évaluer, sur des critères scientifiques, le risque d'extinction des espèces. Il est cependant essentiel d'avoir à l'esprit certaines limites des Listes Rouges dans l'interprétation des résultats :

- Comme tout processus de bioévaluation, les Listes Rouges sont tributaires de la bonne connaissance des groupes. Ainsi un certain nombre d'espèces cotées déficitaires en données (DD) peuvent être menacées.
- L'échelle de travail a un impact majeur sur les résultats produits et peut amener à sous-estimer, parfois très fortement, les menaces pesant à l'échelle de territoires plus réduits que ceux pour lesquels elles ont été élaborées. À titre d'exemple, les espèces sub-montagnardes présentes dans le Périgord n'apparaissent pas menacées sur les Listes Rouges Régionales et Nationales et ce, malgré leur vulnérabilité évidente. Leur abondance dans les massifs montagneux (ex : Pyrénées) rend en effet hautement improbable le risque d'extinction de ces espèces à l'échelle régionale ou nationale. La réalité est bien entendu toute autre à une échelle plus locale, c'est pourquoi l'interprétation des LRR et LRN, devra être prudente à l'échelle d'un territoire plus restreint comme la CAGP.

Pour résumer les limites de l'utilisation des Listes Rouges, nous pouvons dire que, si les espèces menacées au sens des Listes Rouges le sont effectivement sur le territoire, toutes les espèces menacées du territoire ne ressortent pas nécessairement sur les Listes Rouges.

Liste des espèces menacées du territoire

20 espèces de plantes menacées au niveau régional ont été recensées sur la CAGP (2 en danger critique d'extinction, 6 en danger et 12 vulnérables).

Elles sont listées Tableau 7, quelques-unes étant illustrées Figure 35

Tableau 7. Liste des espèces menacées sur la Liste Rouge d'Aquitaine

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté en Dordogne	Grand type de milieux	LR Aquitaine	LR Nationale
<i>Aira elegantissima</i>	Canche élégante	AR	Pelouses et milieux associés	VU	LC
<i>Amaranthus graecizans</i> subsp. <i>Silvestris</i>	Amarante des bois	R	Milieux anthropisés	VU	LC
<i>Bromus squarrosus</i>	Brome squarreux	R	Pelouses et milieux associés	EN	LC
<i>Bunias erucago</i>	Bunias fausse roquette	R	Cultures	EN	LC
<i>Carex hostiana</i>	Laïche de Host	AR	Zones humides	VU	LC
<i>Caucalis platycarpus</i>	Caucalide à fruits larges	RR	Cultures	CR	LC
<i>Coeloglossum viride</i>	Coeloglosse vert	R	Milieux prairiaux	VU	NT
<i>Galium glaucum</i>	Gaillet glauque	R	Pelouses et milieux associés	VU	LC
<i>Inula spiraeifolia</i>	Inule à feuilles de spirée	R	Pelouses et milieux associés	VU	LC
<i>Legousia hybrida</i>	Légousie hybride	RR	Cultures	EN	LC
<i>Lemna trisulca</i>	Lentille d'eau à trois lobes	AR	Milieux aquatiques	VU	LC
<i>Medicago sativa</i> subsp. <i>falcata</i>	Luzerne en faux	E	Pelouses et milieux associés	CR*	LC
<i>Melampyrum arvense</i>	Mélampyre des champs	RR	Pelouses et milieux associés	EN	LC
<i>Odontites jaubertianus</i>	Odontite de Jaubert	R	Cultures	VU	LC
<i>Orlaya grandiflora</i>	Orlaya à grandes fleurs	R	Pelouses et milieux associés	VU	LC
<i>Papaver argemone</i>	Pavot argémone	RR	Milieux anthropisés	VU	LC
<i>Ranunculus tripartitus</i>	Renoncule tripartite	RR	Milieux aquatiques	VU	LC
<i>Schoenoplectiella mucronata</i>	Schénoplectielle mucronée	E	Milieux prairiaux	EN	LC
<i>Tragopogon crocifolius</i>	Salsifis à feuilles de crocus	RR	Pelouses et milieux associés	EN	LC
<i>Ulmus laevis</i>	Orme lisse	RR	Milieux forestiers	VU	LC



Bunias fausse roquette



Inule à feuilles de spirée



Orlaya à grandes fleurs

Figure 35. Quelques espèces menacées sur la Liste Rouge d'Aquitaine

Cartographie des espèces menacées

La cartographie, présentée ci-dessous, permet de visualiser la répartition du nombre d'espèces menacées (en danger critique, en danger, vulnérable), sur le territoire à l'issue de l'ABC, à l'échelle de la maille 500 x 500 m.

Les espèces menacées restent relativement dispersées sur le territoire. On note cependant quelques zones de concentrations dans le massif de Lanmary, le causse de Savignac, la vallée du Caudeau, et surtout le secteur de Paunat.

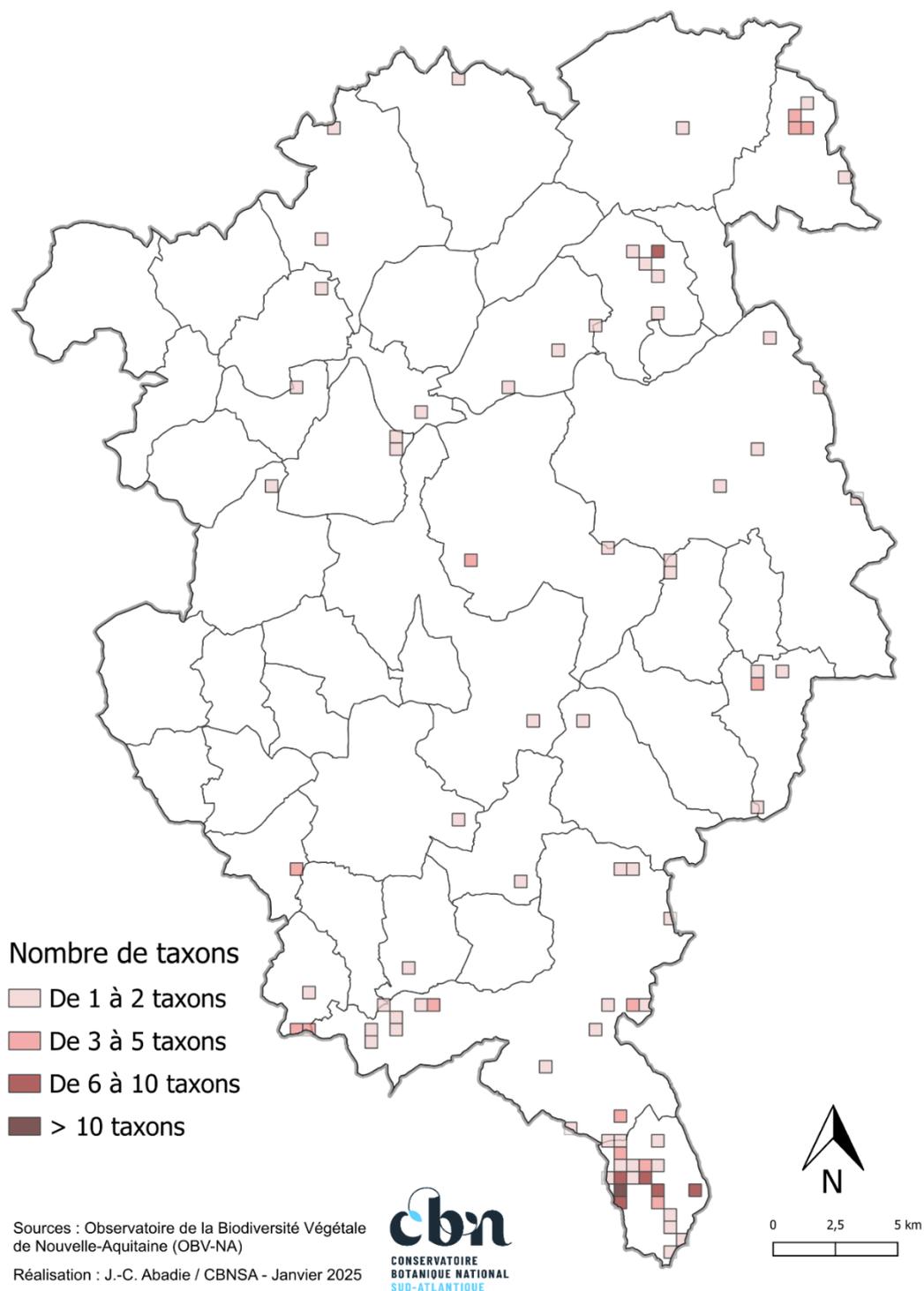


Figure 36. Cartographie du nombre d'espèces menacées par mailles de 500 x 500 m.

III.6.3. Espèces à enjeux de conservation

Définition

L'enjeu de conservation d'une espèce est obtenu en croisant son niveau de menace (page 49) avec sa valeur patrimoniale⁵. Les référentiels centralisant les enjeux de conservation pour l'ensemble des espèces d'un groupe ont pour première finalité d'établir des listes hiérarchisées de priorité en termes de conservation sur un territoire donné.

Contrairement à d'autres groupes (oiseaux, amphibiens...), il n'existe pas, à l'heure actuelle, de référentiel validé des enjeux de conservation des espèces de plantes du territoire. Nous nous sommes appuyés, pour ce volet, sur la liste de travail en cours d'élaboration pour la Nouvelle-Aquitaine.

Deux points de vigilance doivent être formulés :

- (1) Les valeurs et catégories d'enjeux de conservation mentionnés dans ce rapport restent provisoires et susceptibles d'évoluer d'ici la publication de la liste validée.
- (2) L'échelle de travail est ici celle de la région et non du département. Nous retrouverons donc ici les mêmes limites que celles soulevées précédemment avec les Listes Rouges (non prise en compte des enjeux locaux).

Dans le cadre de ce rapport, nous avons considéré comme espèces à enjeux de conservation celles présentant des enjeux forts, très forts ou majeurs.

Liste des espèces à enjeu de conservation pour la Nouvelle-Aquitaine

On dénombre sur la CAGP 17 espèces à enjeux de conservation.

Elles sont listées Tableau 8, quelques-unes étant illustrées Figure 37

Tableau 8. Liste des espèces à enjeux de conservation régional répertoriées sur le territoire

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté en Dordogne	Grand type de milieux	Enjeux de Conservation NA
<i>Aira elegantissima</i>	Canche élégante	AR	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Amaranthus graecizans</i> subsp. <i>silvestris</i>	Amarante des bois	R	Milieux anthropisés	Fort
<i>Arenaria controversa</i>	Sabline douteuse	PC	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Biscutella lima</i>	Biscutella lime	R	Pelouses et milieux associés	Très fort
<i>Caucalis platycarpus</i>	Caucalide à fruits larges	RR	Cultures	Fort
<i>Dactylorhiza elata</i>	Dactylorhize élevé	AR	Zones humides	Fort
<i>Festuca auquieri</i>	Fétuque d'Auquier	C	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Gymnadenia pyrenaica</i>	Gymnadénie des Pyrénées	R	Pelouses et milieux associés	Majeur
<i>Medicago sativa</i> subsp. <i>falcata</i>	Luzerne en faux	E	Milieux anthropisés	Fort
<i>Odontites jaubertianus</i>	Odontite de Jaubert	R	Cultures	Très fort
<i>Ophrys speculum</i>	Ophrys miroir	RR	Pelouses et milieux associés	Très fort
<i>Ranunculus tripartitus</i>	Renoncule tripartite	RR	Milieux aquatiques	Très fort
<i>Selinum carvifolia</i>	Sélin à feuilles de carvi	AR	Milieux prairiaux	Fort
<i>Spiraea hypericifolia</i> subsp. <i>obovata</i>	Spirée à feuilles obovales	AR	Pelouses et milieux associés	Fort
<i>Tractema umbellata</i>	Tractème en ombelle	AC	Pelouses et milieux associés	Très fort
<i>Tragopogon crocifolius</i>	Salsifis à feuilles de crocus	RR	Pelouses et milieux associés	Très fort
<i>Viola lactea</i>	Violette laiteuse	PC	Pelouses et milieux associés	Fort

⁵ Notion non abordée dans ce rapport croisant des critères tels que la rareté, la responsabilité territoriale, l'endémicité



Sélin à feuilles de carvi



Dactylorhize élevé



Biscutelle Lime

Figure 37. Quelques espèces à enjeux de conservation régional présentes sur le territoire de la CAGP

Cartographie des espèces à enjeu de conservation pour la Nouvelle-Aquitaine

La cartographie, présentée ci-dessous, permet de visualiser la répartition du nombre d'espèces à enjeu de conservation pour la Nouvelle-Aquitaine (majeur, très fort, fort), sur le territoire à l'issue de l'ABC, à l'échelle de la maille 500 x 500 m.

Si la répartition de ces espèces reste relativement diffuse sur le territoire, on note cependant quelques zones de concentrations telles que le Causse de Savignac, le secteur de Paunat. Cela s'explique par la forte proportion d'espèces liées aux pelouses calcicoles parmi les espèces à enjeux de conservation du territoire.

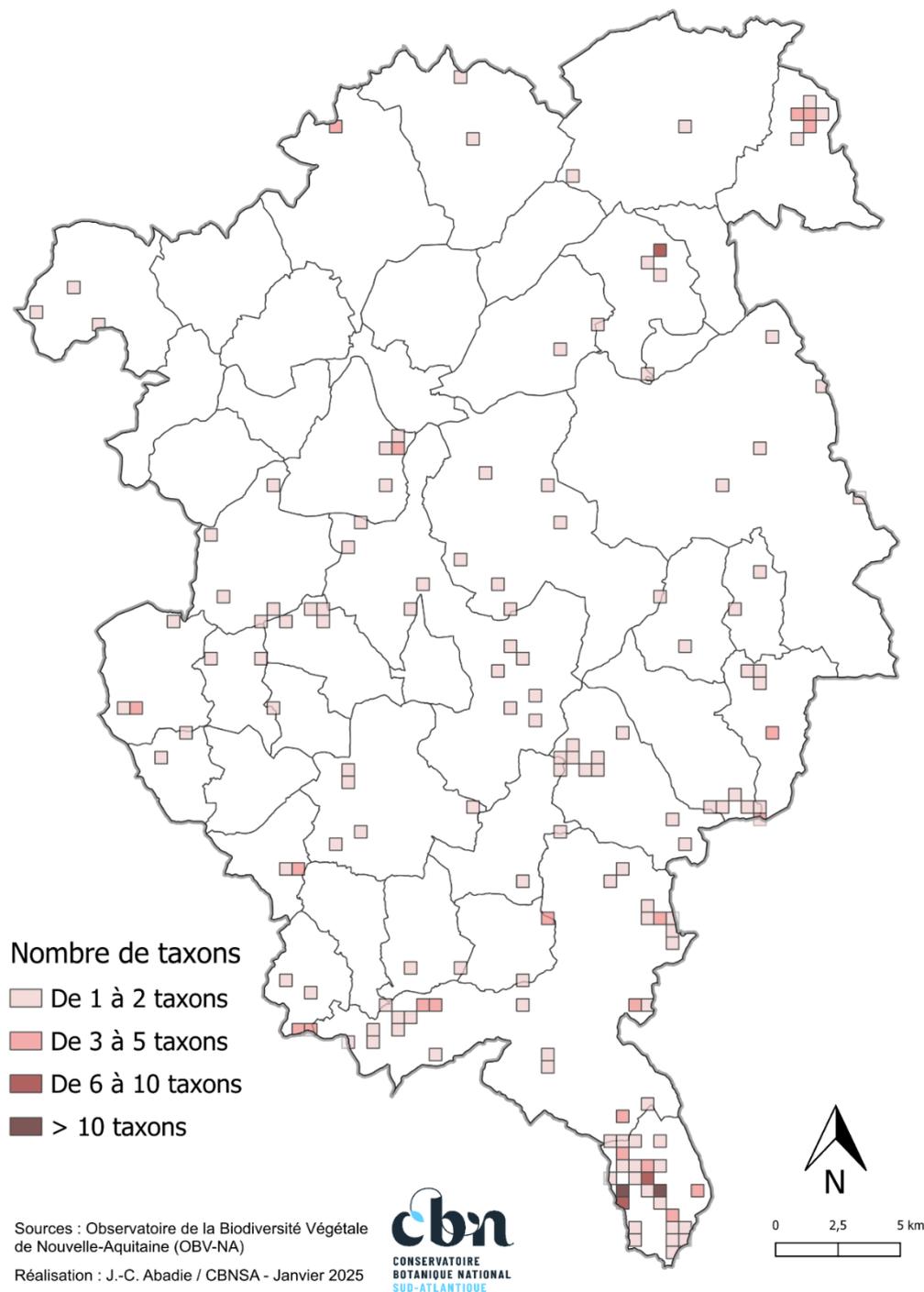


Figure 38. Cartographie du nombre d'espèces à enjeux de conservation par maille 500 x 500 m

III.6.4. Espèces d'intérêt écologique (déterminantes ZNIEFF)

Définition

Nous désignons sous ce terme des espèces liées à des milieux naturels à fort intérêt. Une des finalités de l'ABC est précisément de délimiter les secteurs de concentrations d'enjeux du territoire à l'aide des données d'occurrence des espèces répertoriées. La prise en compte de ces espèces apparaît donc cruciale pour cet objectif.

Nous nous sommes basés, pour recenser les espèces d'intérêt écologique du territoire, sur la **liste des espèces déterminantes ZNIEFF (DZ)** de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine (Abadie et al. 2019), qui regroupe des espèces permettant de délimiter les zones naturelles d'intérêt du territoire. Cette liste comporte en outre l'avantage d'être déclinée jusqu'à l'échelle départementale. Elle permet ainsi de prendre en compte des particularités locales que les référentiels régionaux, évoqués précédemment, pourraient ne pas détecter.

Liste des espèces déterminantes ZNIEFF

On dénombre au total 203 espèces déterminantes ZNIEFF sur la CAGP. Parmi des dernières, la grande majorité (178) n'étaient prises en compte par aucun des critères précédents (menace et enjeux de conservation). Nous donnons ci-dessus, quelques exemples de ces espèces, la liste complète de ces dernières figurant Tableau 9 page 57 et suivantes.



Parisette à quatre feuilles



Thélyptéride des marais



Renoncule graminée

Figure 39. Quelques espèces d'intérêt écologique présentes sur le territoire de la CAGP

Tableau 9. Liste des espèces Déterminantes ZNIEFF (DZ) du territoire

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté en Dordogne	Grand type de milieux
<i>Adoxa moschatellina</i>	Herbe musquée	PC	Milieux forestiers
<i>Aegopodium podagraria</i>	Égopode podagraire	PC	Milieux forestiers
<i>Aethusa cynapium</i> subsp. <i>elata</i>	Petite ciguë élevée	AR	Milieux forestiers
<i>Agrostis curtisii</i>	Agrostide de Curtis	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Aira elegantissima</i>	Canche élégante	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Althaea cannabina</i>	Guimauve faux chanvre	PC	Milieux anthropisés
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Anacamptide à fleurs lâches	AC	Milieux prairiaux
<i>Anthericum liliago</i>	Phalangère à fleurs de lis	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Anthericum ramosum</i>	Phalangère rameuse	C	Pelouses et milieux associés
<i>Arabis planisiliqua</i>	Arabette à fruits aplatis	R	Milieux forestiers
<i>Arenaria controversa</i>	Sabline douteuse	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Argyrobolium zanonii</i>	Argyrolobe de Zanon	AC	Pelouses et milieux associés
<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>pachyrachis</i>	Doradille à rachis épais	PC	Milieux rupestres
<i>Berula erecta</i>	Berle dressée	PC	Zones humides
<i>Bidens cernua</i>	Bident penché	PC	Zones humides
<i>Biscutella lima</i>	Biscutella lime	R	Pelouses et milieux associés
<i>Bituminaria bituminosa</i>	Psoralée à odeur de bitume	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Bombycilaena erecta</i>	Bombycilène dressée	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Brachypodium distachyon</i>	Brachypode à deux épis	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Bromus squarrosus</i>	Brome squarreux	R	Pelouses et milieux associés
<i>Bunias erucago</i>	Bunias fausse roquette	R	Cultures
<i>Campanula erinus</i>	Campanule érine	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Campanula patula</i>	Campanule étalée	PC	Milieux prairiaux
<i>Campanula persicifolia</i>	Campanule à feuilles de pêcher	PC	Milieux rupestres
<i>Carduus nigrescens</i>	Chardon noirissant	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Carex acuta</i>	Laïche aiguë	AR	Zones humides
<i>Carex digitata</i>	Laïche digitée	PC	Milieux forestiers
<i>Carex disticha</i>	Laïche distique	AR	Milieux prairiaux
<i>Carex echinata</i>	Laïche étoilée	AR	Zones humides
<i>Carex hostiana</i>	Laïche de Host	AR	Zones humides
<i>Carex lepidocarpa</i>	Laïche écailleuse	PC	Zones humides
<i>Carex nigra</i>	Laïche noire	R	Zones humides
<i>Carex pulicaris</i>	Laïche puce	AR	Zones humides
<i>Carex umbrosa</i>	Laïche des ombrages	AR	Milieux forestiers
<i>Carex vesicaria</i>	Laïche vésiculeuse	PC	Zones humides
<i>Carex viridula</i>	Laïche tardive	PC	Milieux forestiers

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté en Dordogne	Grand type de milieu
<i>Carthamus mitissimus</i>	Carthame très doux	AC	Pelouses et milieux associés
<i>Catabrosa aquatica</i>	Catabrose aquatique	RR	Zones humides
<i>Caucalis platycarpos</i>	Caucalide à fruits larges	RR	Cultures
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs	R	Milieux forestiers
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées	AC	Milieux forestiers
<i>Cicendia filiformis</i>	Cicendie filiforme	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Cirsium tuberosum</i>	Cirse tubéreux	PC	Milieux prairiaux
<i>Cladanthus mixtus</i>	Cladante mixte	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Cladium mariscus</i>	Marisque	AR	Zones humides
<i>Coeloglossum viride</i>	Coeloglosse vert	R	Milieux prairiaux
<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique d'automne	PC	Milieux prairiaux
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet de mai	AC	Milieux forestiers
<i>Convolvulus cantabrica</i>	Liseron des monts Cantabriques	C	Pelouses et milieux associés
<i>Coriaria myrtifolia</i>	Corroyère à feuilles de myrte	PC	Landes et fourrés
<i>Corydalis solida</i>	Corydale solide	R	Milieux forestiers
<i>Crepis biennis</i>	Crépide bisannuelle	AC	Milieux prairiaux
<i>Cyperus longus</i>	Souchet long	AC	Zones humides
<i>Cyperus michelianus</i>	Souchet de Michel	AR	Zones humides
<i>Cytisus lotoides</i>	Cytise faux lotier	AC	Pelouses et milieux associés
<i>Dactylorhiza elata</i>	Dactylorhize élevé	AR	Zones humides
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	Dactylorhize incarnat	AR	Zones humides
<i>Dianthus carthusianorum</i>	Œillet des Chartreux	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Digitalis lutea</i>	Digitale jaune	AC	Milieux forestiers
<i>Doronicum pardalianches</i>	Doronic à feuilles cordées	PC	Milieux forestiers
<i>Drosera rotundifolia</i>	Rosolis à feuilles rondes	AR	Zones humides
<i>Eleocharis multicaulis</i>	Éléocharide à tiges nombreuses	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Epilobium angustifolium</i>	Épilobe à feuilles étroites	R	Milieux forestiers
<i>Epilobium montanum</i>	Épilobe des montagnes	PC	Milieux forestiers
<i>Epilobium palustre</i>	Épilobe des marais	R	Zones humides
<i>Epipactis microphylla</i>	Épipactide à petites feuilles	AR	Milieux forestiers
<i>Epipactis muelleri</i>	Épipactide de Müller	PC	Milieux forestiers
<i>Epipactis palustris</i>	Épipactide des marais	AR	Zones humides
<i>Erica ciliaris</i>	Bruyère ciliée	AC	Landes et fourrés
<i>Erica tetralix</i>	Bruyère à quatre angles	PC	Landes et fourrés
<i>Erica vagans</i>	Bruyère vagabonde	AC	Landes et fourrés
<i>Eriophorum angustifolium</i>	Linaigrette à feuilles étroites	AR	Zones humides
<i>Ervilia loiseleurii</i>	Ervilier de Loiseleur	R	Pelouses et milieux associés
<i>Euphorbia angulata</i>	Euphorbe anguleuse	PC	Milieux forestiers
<i>Euphorbia seguieriana</i>	Euphorbe de Séguier	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Exaculum pusillum</i>	Cicendie naine	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Filago pyramidata</i>	Cotonnière pyramidale	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Fritillaria meleagris</i>	Fritillaire pintade	AC	Milieux prairiaux
<i>Fumana ericifolia</i>	Fumana à feuilles de bruyère	AC	Pelouses et milieux associés

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté en Dordogne	Grand type de milieu
<i>Galanthus nivalis</i>	Perce-neige	PC	Milieux forestiers
<i>Galeopsis ladanum</i>	Galéopsis ladanum	PC	Milieux forestiers
<i>Galium debile</i>	Gaillet faible	PC	Zones humides
<i>Galium glaucum</i>	Gaillet glauque	R	Pelouses et milieux associés
<i>Galium odoratum</i>	Gaillet odorant	R	Milieux forestiers
<i>Gastridium ventricosum</i>	Gastridie ventrue	AC	Pelouses et milieux associés
<i>Genista sagittalis</i>	Genêt sagitté	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Geranium sanguineum</i>	Géranium sanguin	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaïeul d'Italie	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Groenlandia densa</i>	Groenlandie dense	PC	Milieux aquatiques
<i>Gymnocarpium robertianum</i>	Gymnocarpium de Robert	RR	Milieux rupestres
<i>Helictochloa pratensis</i>	Hélictochloa des prés	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Helleborus viridis</i>	Ellébore vert	PC	Milieux forestiers
<i>Hornungia petraea</i>	Hornungie des rochers	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais	RR	Milieux aquatiques
<i>Hypericum elodes</i>	Millepertuis des marais	AC	Zones humides
<i>Iberis amara</i>	Ibérinde amère	AC	Pelouses et milieux associés
<i>Inula spiraeifolia</i>	Inule à feuilles de spirée	R	Pelouses et milieux associés
<i>Isolepis fluitans</i>	Isolépide flottante	PC	Milieux aquatiques
<i>Isopyrum thalictroides</i>	Isopyre faux pigamon	AR	Milieux forestiers
<i>Juncus capitatus</i>	Jonc en tête	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Juncus compressus</i>	Jonc comprimé	AR	Zones humides
<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc à fleurs obtuses	AC	Zones humides
<i>Juncus tenageia</i>	Jonc des vasières	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Lactuca perennis</i>	Laitue vivace	AC	Pelouses et milieux associés
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc	PC	Milieux forestiers
<i>Lathyrus sphaericus</i>	Gesse sphérique	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Lavandula latifolia</i>	Lavande à larges feuilles	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Legousia hybrida</i>	Légousie hybride	RR	Cultures
<i>Lemna trisulca</i>	Lentille d'eau à trois lobes	AR	Milieux aquatiques
<i>Linum trigynum</i>	Lin à trois stigmates	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Lobelia urens</i>	Lobélie brûlante	AC	Pelouses et milieux associés
<i>Logfia gallica</i>	Logfie de France	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Ludwigia palustris</i>	Ludwigie des marais	AC	Zones humides
<i>Luzula sylvatica</i>	Luzule des forêts	AC	Milieux forestiers
<i>Lysimachia minima</i>	Lysimaque minime	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Lysimachia tenella</i>	Lysimaque délicate	AC	Zones humides
<i>Melampyrum arvense</i>	Mélampyre des champs	RR	Milieux forestiers
<i>Melica ciliata</i>	Mélique ciliée	PC	Milieux rupestres
<i>Myriophyllum verticillatum</i>	Myriophylle verticillé	AR	Milieux aquatiques
<i>Narcissus poeticus</i>	Narcisse des poètes	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	Narcisse faux narcisse	AR	Milieux forestiers

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté en Dordogne	Grand type de milieux
<i>Odontites jaubertianus</i>	Odontite de Jaubert	R	Cultures
<i>Oenanthe lachenalii</i>	Œnanthe de Lachenal	AR	Zones humides
<i>Oenanthe silaifolia</i>	Œnanthe à feuilles de silaüs	AR	Milieux prairiaux
<i>Ononis striata</i>	Bugrane striée	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse répandu	PC	Milieux prairiaux
<i>Ophrys funerea</i>	Ophrys funèbre	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Ophrys lutea</i>	Ophrys jaune	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Ophrys speculum</i>	Ophrys miroir	RR	Pelouses et milieux associés
<i>Orchis militaris</i>	Orchis militaire	AC	Pelouses et milieux associés
<i>Orchis simia</i>	Orchis singe	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Oreopteris limbosperma</i>	Oréoptéride à sores marginaux	RR	Milieux forestiers
<i>Orlaya grandiflora</i>	Orlaya à grandes fleurs	R	Pelouses et milieux associés
<i>Ornithopus compressus</i>	Ornithope comprimé	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Orobanche alba</i>	Orobanche blanche	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Osmunda regalis</i>	Osmonde royale	AC	Zones humides
<i>Oxalis acetosella</i>	Oxalide petite-oseille	AC	Milieux forestiers
<i>Papaver argemone</i>	Pavot argémone	RR	Milieux anthropisés
<i>Paris quadrifolia</i>	Parisette à quatre feuilles	R	Milieux forestiers
<i>Parnassia palustris</i>	Parnassie des marais	R	Zones humides
<i>Pedicularis sylvatica</i>	Pédiculaire des forêts	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Peucedanum gallicum</i>	Peucédan de France	PC	Milieux forestiers
<i>Phalaris paradoxa</i>	Alpiste paradoxal	AR	Cultures
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raiponce en épi	AC	Milieux forestiers
<i>Polygonatum odoratum</i>	Sceau-de-Salomon odorant	PC	Milieux forestiers
<i>Polypodium cambricum</i>	Polypode du Pays de Galles	PC	Milieux rupestres
<i>Polystichum aculeatum</i>	Polystic à aiguillons	AC	Milieux forestiers
<i>Potamogeton coloratus</i>	Potamot coloré	AR	Milieux aquatiques
<i>Potamogeton perfoliatus</i>	Potamot perfolié	AR	Milieux aquatiques
<i>Potamogeton trichoides</i>	Potamot capillaire	R	Milieux aquatiques
<i>Primula elatior</i>	Primevère élevée	AC	Milieux forestiers
<i>Prospero autumnale</i>	Scille d'automne	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Prunella hastifolia</i>	Brunelle à feuilles hastées	R	Pelouses et milieux associés
<i>Psammophiliella muralis</i>	Gypsophile des murailles	PC	Zones humides
<i>Pulmonaria affinis</i>	Pulmonaire affine	AC	Milieux forestiers
<i>Pyrus cordata</i>	Poirier cordé	R	Milieux forestiers
<i>Ranunculus arvensis</i>	Renoncule des champs	PC	Cultures
<i>Ranunculus auricomus</i>	Renoncule tête-d'or	AR	Milieux forestiers
<i>Ranunculus gramineus</i>	Renoncule graminée	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Ranunculus paludosus</i>	Renoncule des marais	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Ranunculus tripartitus</i>	Renoncule tripartite	RR	Milieux aquatiques
<i>Ribes alpinum</i>	Groseillier des Alpes	AR	Milieux rupestres
<i>Rorippa pyrenaica</i>	Rorippe des Pyrénées	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Rosa sempervirens</i>	Rosier toujours vert	PC	Landes et fourrés

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté en Dordogne	Grand type de milieu
<i>Sagina revelierei</i>	Sagine subulée	RR	Pelouses et milieux associés
<i>Salix purpurea</i>	Saule pourpre	PC	Zones humides
<i>Schedonorus giganteus</i>	Schédonore géant	PC	Milieux forestiers
<i>Schoenoplectiella mucronata</i>	Schénoplectielle mucronée	E	Milieux prairiaux
<i>Schoenus nigricans</i>	Choin noircissant	AC	Zones humides
<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles	AC	Milieux forestiers
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des forêts	AC	Zones humides
<i>Scorzonera hispanica</i>	Scorsonère d'Espagne	E	Pelouses et milieux associés
<i>Scutellaria minor</i>	Scutellaire mineure	AC	Zones humides
<i>Selinum carvifolia</i>	Sélin à feuilles de carvi	AR	Milieux prairiaux
<i>Serapias vomeracea</i>	Sérapias en soc	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Silene gallica</i>	Silène de France	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Sison segetum</i>	Sison des moissons	AR	Milieux forestiers
<i>Spiraea hypericifolia</i> subsp. <i>obovata</i>	Spirée à feuilles obovales	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Stachys alpina</i>	Épiaire des Alpes	PC	Milieux forestiers
<i>Stachelina dubia</i>	Stéhéline douteuse	C	Pelouses et milieux associés
<i>Teucrium botrys</i>	Germandrée botryde	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Teucrium scordium</i>	Germandrée des marais	PC	Zones humides
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune	PC	Zones humides
<i>Thelypteris palustris</i>	Thélyptéride des marais	PC	Zones humides
<i>Thymelaea passerina</i>	Thymélée passerine	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Tolpis umbellata</i>	Tolpide en ombelle	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Tractema umbellata</i>	Tractème en ombelle	AC	Pelouses et milieux associés
<i>Tragopogon crocifolius</i>	Salsifis à feuilles de crocus	RR	Pelouses et milieux associés
<i>Trifolium angustifolium</i>	Trèfle à feuilles étroites	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Trifolium patens</i>	Trèfle étalé	PC	Milieux prairiaux
<i>Trifolium rubens</i>	Trèfle rougi	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Ulmus glabra</i>	Orme glabre	R	Milieux forestiers
<i>Ulmus laevis</i>	Orme lisse	RR	Milieux forestiers
<i>Utricularia neglecta</i>	Utriculaire australe	AR	Milieux aquatiques
<i>Valeriana dioica</i>	Valériane dioïque	PC	Milieux forestiers
<i>Veronica acinifolia</i>	Véronique à feuilles d'acinos	AR	Pelouses et milieux associés
<i>Veronica scutellata</i>	Véronique à écus	PC	Zones humides
<i>Veronica teucrium</i> (groupe)	Véronique germandrée	AR	Milieux rupestres
<i>Vicia orobus</i>	Vesce orobe	E	Pelouses et milieux associés
<i>Vicia tenuifolia</i>	Vesce à feuilles ténues	RR	Milieux forestiers
<i>Viola alba</i>	Violette blanche	PC	Milieux forestiers
<i>Viola lactea</i>	Violette laiteuse	PC	Pelouses et milieux associés
<i>Zannichellia palustris</i>	Zannichellie des marais	R	Zones humides

Cartographie des espèces d'intérêt écologique

La cartographie, présentée ci-dessous, permet de visualiser la répartition du nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF sur le territoire à l'issue de l'ABC, à l'échelle de la maille 500 x 500 m.

Cette carte présente de fortes similitudes avec la carte regroupant l'ensemble des espèces à enjeux du territoire (page 64), ce qui est logique compte-tenu du grand nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF parmi elles. Pour un aperçu de quelques-uns des secteurs à enjeux mis en évidence, on se reportera donc à la carte page 64.

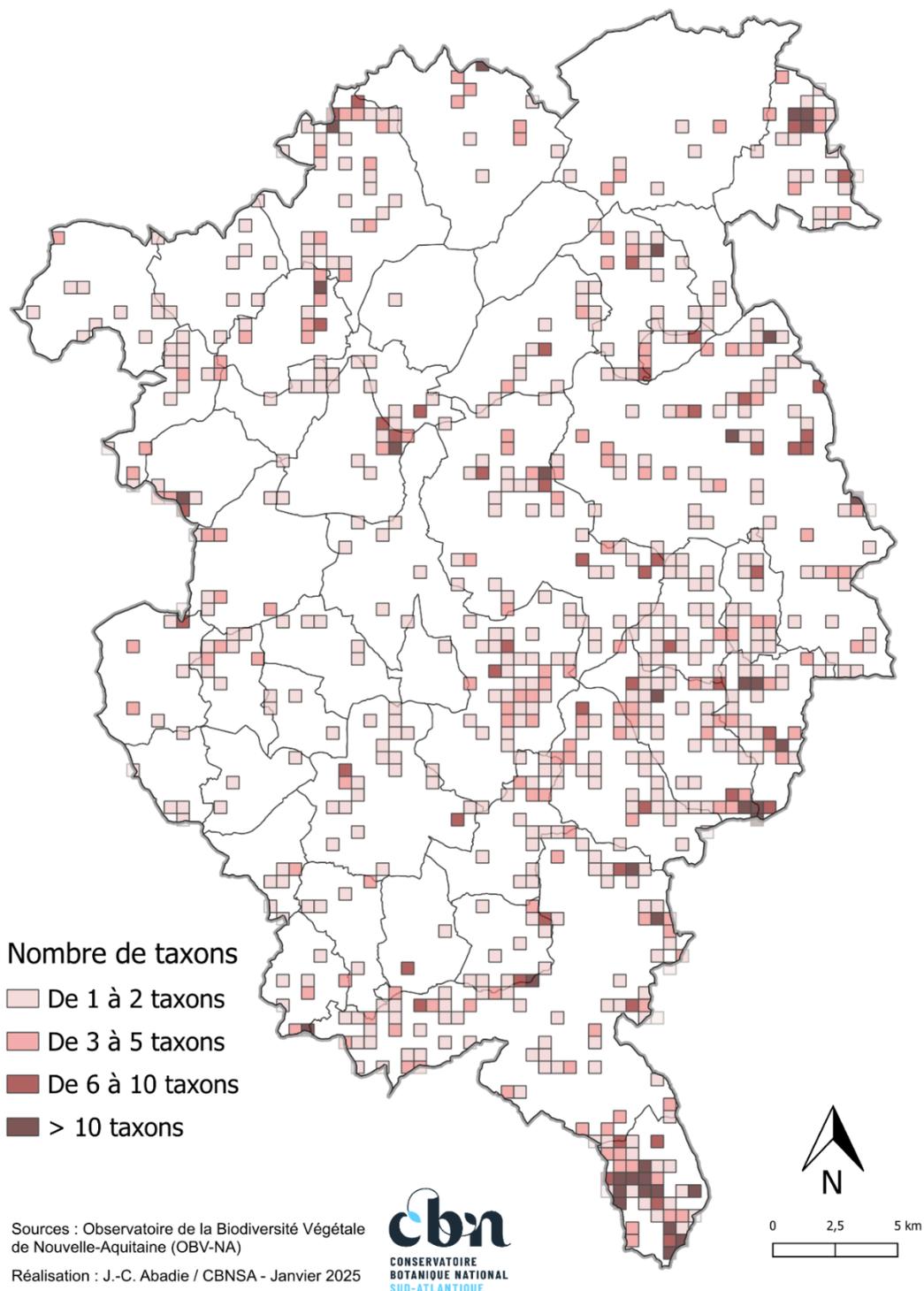


Figure 40. Cartographie du nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF par mailles de 500 x 500 m.

III.6.5. Synthèse des espèces à enjeux pour le territoire

Définition

Nous regroupons dans cette partie les espèces correspondant à au moins un des critères suivants⁶:

- Un niveau de menace élevé (20 espèces)
- Un enjeu de conservation élevé (17 espèces)
- Un intérêt écologique (203 espèces)
- Une protection (49 espèces)

L'ensemble de ces critères nous amène à 217 espèces.

Liste des espèces à enjeux pour le territoire

On comptabilise 217 espèces à enjeux sur le territoire de la CAGP

Ces espèces sont listées dans l'annexe 3.

87 d'entre elles font par ailleurs l'objet d'une fiche descriptive pages 67 et suivantes.

Cartographie des espèces à enjeux pour le territoire

La cartographie, page suivante, permet de visualiser la répartition du nombre d'espèces à enjeux pour le territoire à l'issue de l'ABC, à l'échelle de la maille 500 x 500 m.

Plusieurs secteurs de concentration d'enjeux se distinguent sur cette carte :

- Le causse de Savignac
- Le secteur de Lanmary
- La partie amont de la vallée de l'Isle
- Les vallons du sud-ouest de Périgueux
- Les coteaux de Trélissac
- Plusieurs portions des vallées du Manoire et du Saint-Geyrac
- La vallée de la Beauronne et le nord de Château-L'Évêque
- La RNR de Peyssac
- La Vallée du Caudeau
- Le secteur de Paunat
- Un vaste secteur compris entre Saint-Geyrac, la Douze et Saint-Pierre de Chignac

⁶ Ces critères ne sont pas mutuellement exclusifs, beaucoup d'espèces en cumulant plusieurs. Les chiffres indiqués ne peuvent donc pas être additionnés

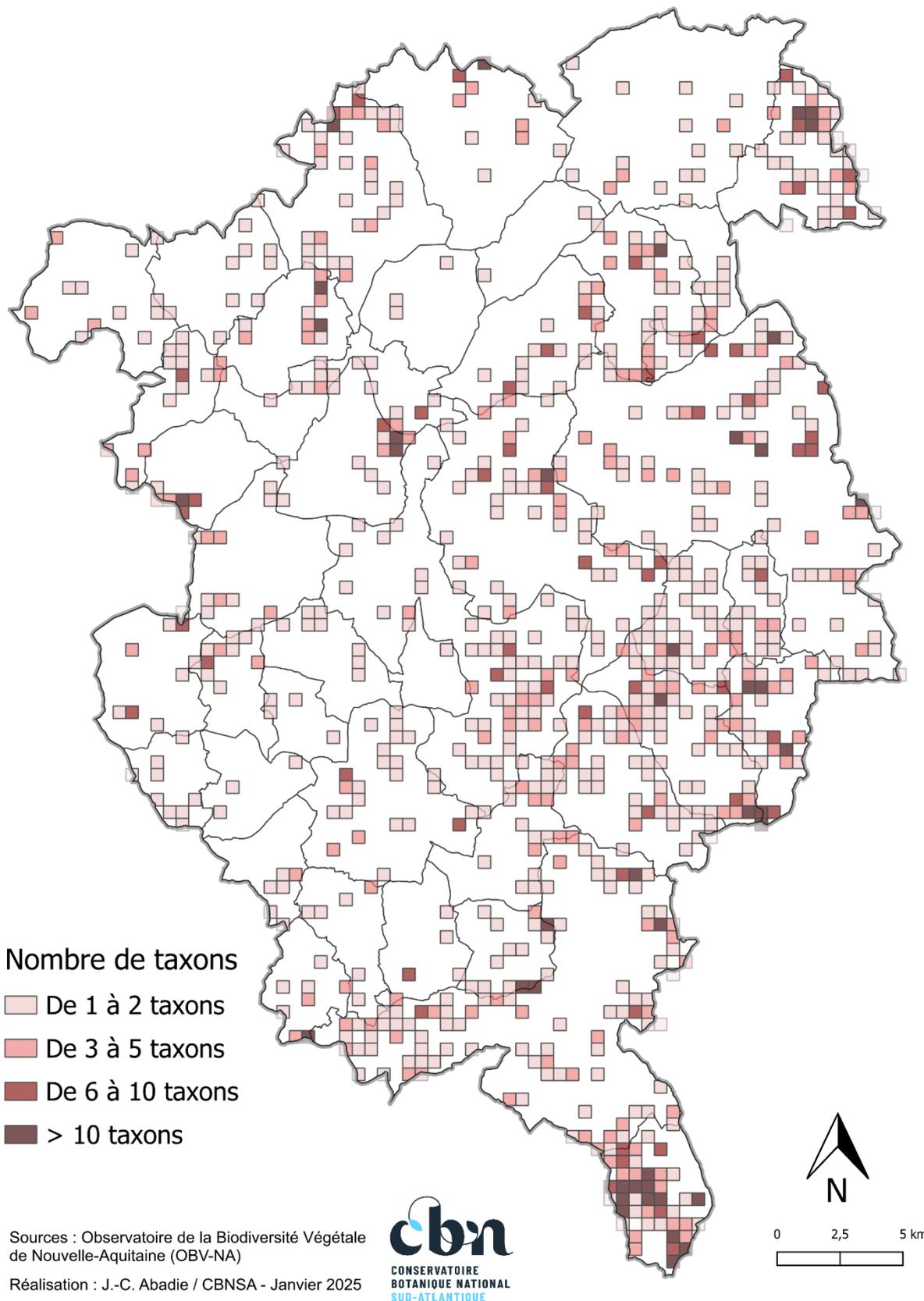


Figure 41. Cartographie du nombre d'espèces à enjeux pour le territoire par mailles de 500 x 500 m.

IV. FICHES DESCRIPTIVES DE QUELQUES ESPÈCES À ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

IV.1. Choix des espèces faisant l'objet d'une fiche

Il n'a pas été possible pour des raisons de temps et de moyens, d'illustrer sous forme de fiches l'ensemble des espèces à enjeux pour le territoire (217 espèces). Des choix ont donc dû être faits :

1. En premier lieu, compte tenu de leur importance réglementaire, nous avons fait le choix d'intégrer l'ensemble des espèces protégées présentes à l'état indigène sur le territoire (49 espèces). Notons qu'à l'exception d'une dizaine d'espèces⁷, toutes sont par ailleurs considérées à enjeux pour le territoire pour des raisons indépendantes de leur protection.
2. Nous avons ensuite fait figurer toutes les espèces répondant à un des critères suivants⁸:
 - Espèces menacées (20 espèces) et quasi-menacées (30 espèces) ;
 - Espèce à enjeux de conservation élevé (17 espèces).

L'application de l'ensemble de ces critères nous donne un total de 87 espèces.

Au total, 87 espèces végétales font l'objet d'une fiche descriptive dans le cadre de cet ABC.

Avertissements :

- Les 130 espèces à enjeux ne faisant pas l'objet de fiches, ne doivent pas être considérées comme des espèces de moindre importance. Pour une vision exhaustive de ces espèces, on se reportera à l'annexe 3 qui les liste dans leur ensemble.
- Compte tenu du grand nombre d'espèces à enjeux communes entre les territoires du Grand Périgueux et la communauté de communes de la Vallée de l'Homme, plusieurs fiches se basent directement sur l'ABC de cette dernière (Abadie et al., 2023).

⁷ *Agrimonia procera*, *Ajuga chamaepitys*, *Hyacinthoides non-scripta*, *Hypericum montanum*, *Lotus angustissimus*, *Lotus hispidus*, *Najas marina*, *Neottia nidus-avis*, *Potentilla neglecta* et *Ribes rubrum*

⁸ Ces critères ne sont pas mutuellement exclusifs, beaucoup d'espèces en cumulant plusieurs. Les chiffres indiqués ne peuvent donc pas être additionnés

IV.2. Structure des fiches

1 ***Oreopteris limbosperma***

2 **Fougère des montagnes**

- 3 Famille des Thelypteridacées
4 Hémicryptophyte – 4-12 dm – VII-IX
7 Sub-montagnard 5 6

- 8 Espèce très rare en Dordogne (TR)
9 Statut : Protection départementale – Déterminance ZNIEFF
10 Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
11 Enjeu de conservation régional : Notable
12 Valeur patrimoniale départementale : Forte



17 **Écologie**

18 **Répartition générale**

19 **Répartition locale**

20 **Patrimonialité et enjeux de conservations**

21 **Menaces**

22 **Remarques**

Milieux forestiers 15 (sous-bois herbacés, mégaphorbiaies et landes mésophylophiles, éboulis humides, sur silice)



© J.-C. Abadie

- | | |
|--|---|
| 1 Nom scientifique retenu par le référentiel national TAXREF v17 | 12 Valeur patrimoniale départementale (voir chapitre dédié) |
| 2 Nom vernaculaire français | 13 Répartition en Dordogne (mailles de 5 x 5 km) |
| 3 Famille botanique suivant la classification de l'APG III | 14 Répartition sur la CAGP (mailles de 1 x 1 km) |
| 4 Type biologique | 15 Grand type de milieux |
| 5 Taille | 16 Illustration(s) |
| 6 Date de floraison ou de visibilité optimale (les chiffres indiquent un intervalle de mois) | 17 Écologie : précisions éventuelles sur les milieux |
| 7 Chorologie (répartition mondiale) | 18 Répartition générale : mondiale et Française |
| 8 Rareté départementale | 19 Répartition locale : Périgord et CAGP |
| 9 Statut : protection, déterminance ZNIEFF | 20 Patrimonialité et enjeux de conservation |
| 10 Cotation sur la Liste Rouge Aquitaine | 21 Menaces : facteurs de menaces identifiés |
| 11 Enjeu de conservation régional (voir chapitre dédié) | 22 Remarques : risques de confusion, usages, etc. |

IV.3. Fiches

Agrimonia procera

Aigremoine élevée

Famille des Rosacées
Hémicryptophyte – 5-12 dm – VII-IX
Eurasiatique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieux forestiers
(Ourlets forestiers, bords de chemins)



© J.-C. Abadie

Écologie

Ourlets forestiers, bords de chemins.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, l'Aigremoine élevée est une espèce relativement répandue dans le nord, et beaucoup plus rare dans le sud. En Nouvelle-Aquitaine, la plupart de ses populations se concentrent dans le Limousin.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est surtout présente dans le Périgord cristallin, dans le prolongement de ses populations limousines.

Sur la CAGP l'Aigremoine élevée n'est connue qu'en une unique localité à Sorges.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en limite d'aire dans le Périgord.

Menaces

Pas de menaces identifiées .

Remarques

L'Aigremoine élevée est fréquemment confondue avec la Grande Aigremoine (*Agrimonia eupatoria*). Les longs poils glanduleux sub-égaux du haut de sa tige (vs. poils inégaux) et sa forte odeur au frottement (parfois comparée à une odeur de pomme) font partie des critères permettant de les distinguer.

Aira elegantissima

Canche élégante

Pelouses et milieux associés
(pelouses à thérophytes)

Famille des Poacées
Thérophyte – 1-5 dm – IV-VI
Sub-méditerranéen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérable (VU)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Majeure



© J.-C. Abadie

Écologie

Tonsure à annuelles des pelouses. En Dordogne, la Canche élégante se trouve essentiellement sur des zones tondurées et décalcifiées des pelouses calcaires.

Répartition générale

La Canche élégante est une espèce euryméditerranéenne. En France, outre la région méditerranéenne, elle est présente le long du Sillon rhodanien, ainsi que sous forme d'isolats dans le Bassin aquitain.

Répartition locale

En Dordogne, la Canche élégante est surtout présente sur les coteaux de la vallée de la Vézère et de ses affluents, dans la vallée de la Lémance et, de manière plus ponctuelle, sur le causse de Martel et la vallée de la Dordogne.

Sur la CAGP, l'espèce est connue de deux localités : Paunat et Cendrieux (observations de Corine Oosterlee)

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'espèce est directement menacée par la fermeture des milieux et considérée comme vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine, ses enjeux de conservation étant considérés comme forts.

La Canche élégante se trouve en situation d'isolat dans le Périgord, qui abrite par ailleurs la majeure partie des populations régionales de l'espèce. Cela lui confère une valeur patrimoniale majeure à l'échelle du département.

Menaces

Fermeture des milieux, eutrophisation.

Remarques

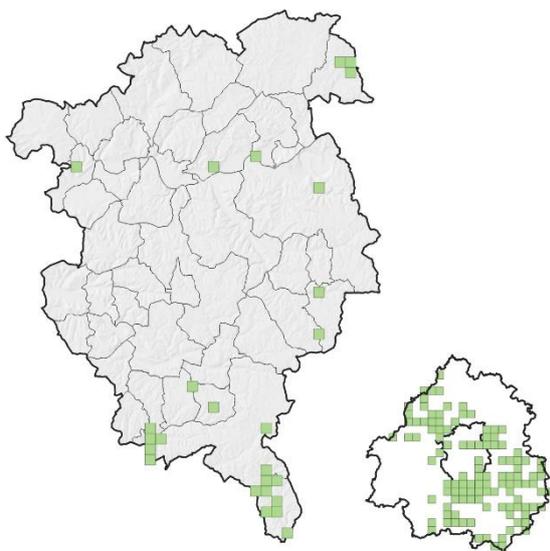
La Canche élégante se distingue des autres espèces du genre présentes en Dordogne par ses pédoncules plus allongés (majoritairement supérieurs à 6 mm de long), donnant un aspect très diffus à l'inflorescence. La floraison fugace et irrégulière de ce taxon (espèce à éclipse) peut rendre sa détection difficile.

Ajuga chamaepitys

Bugle jaune

Famille des Lamiacées
Thérophyte – 0,5-2 dm – IV-X
Sub-méditerranéen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Plante héliophile, xérophile à mésoxérophile, basiphile, à caractère pionnier. Le Bugle petit pin est présent dans les tonsures des pelouses sèches. Il peut également être trouvé dans des milieux de substitution tels que les cultures (notamment les truffières) et les friches calcaires.

Répartition générale

Le Bugle jaune est une espèce euryméditerranéenne. En France, il est fréquent en région méditerranéenne, et plus dispersé ailleurs. Il n'est réellement absent que dans les régions acides (Bretagne, Landes de Gascogne...).

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est présente de manière dispersée sur l'ensemble des secteurs calcaires. Il en est de même sur le territoire de la CAGP.

Patrimonialité et enjeux de conservations

À l'échelle nationale, l'espèce est considérée comme vulnérable dans plusieurs régions de la moitié nord. En Dordogne, le Bugle jaune est souvent lié à des milieux à forte valeur patrimoniale.

Menaces

Fermeture des milieux, intensification culturale.

Remarques

Peu de risque de confusion avec les autres Lamiacées présentes en Dordogne : le Bugle jaune présente des feuilles à divisions linéaires en éventail caractéristiques.

Amaranthus graecizans

Amarante des bois

Famille des **Amaranthacées**
Thérophyte – 1-8 dm – VII-X
Cosmopolite

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : aucun
Menaces régionales : **Vulnérable (VU)**
Enjeu de conservation régional : **Notable**
Valeur patrimoniale départementale : **Forte**



Milieus anthropisés
(cultures sarclées, friches)



© J.-C. Abadie

Écologie

Espèce thermophile, nitrocline sur substrat graveleux : cultures sarclées, friches urbaines, grèves alluviales.

Répartition générale

Espèce cosmopolite. En France, l'Amarante des bois est présente de manière dispersée dans le Bassin parisien, l'Anjou, les Charentes et l'Auvergne. Ailleurs elle semble plus rare, notamment dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, l'Amarante des bois est une espèce très rare, présente de manière ponctuelle dans le Bergeracois, la Bèssède, le Périgord central et le Périgord cristallin.

Sur la CAGP, elle n'est connue que d'une unique localité à Coursac..

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression à l'échelle nationale, cotée menacée sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Intensification culturelle, concurrence des Amarantes exotiques.

Remarques

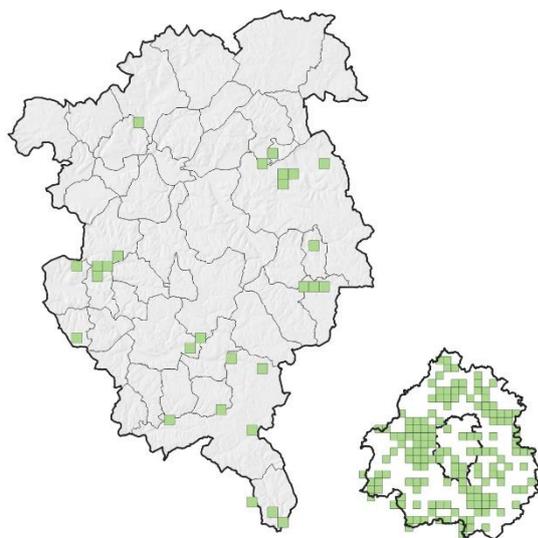
L'Amarante sylvestre était autrefois considérée comme une seule et même espèce avec l'Amarante blette (*Amaranthus blitum*). Ces deux espèces sont les seules parmi les Amarantes de notre flore à être des archéophytes, les autres étant exotiques. Originaires du bassin méditerranéen et d'Asie mineure, elles furent anciennement cultivées et propagées, pour un usage alimentaire, avant de tomber dans l'oubli. Ces deux espèces se distinguent par leur inflorescence : feuillée jusqu'au sommet pour l'Amarante des bois, non feuillée donnant l'aspect d'un épi terminal pour l'Amarante blette.

Anacamptis laxiflora

Orchis à fleurs lâches

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux – 3-7 dm – IV-VI
Méditerranéo-atlantique

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieux prairiaux
(prairies hygrophiles, surtout de fauche)



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies humides de fauche.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. En France, l'Orchis à fleurs lâches est réparti essentiellement à l'ouest et au sud du territoire, avec d'importantes lacunes (Massif central, Landes de Gascogne, Bretagne, Normandie).

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce se trouve sur une grande partie du département, mais semble absente ou très rare dans certains secteurs (Verteillacois, marges du Massif central, Landais, nord du Périgord central, est du Périgord Noir...).

Sur la CAGP, l'Orchis à fleurs lâches est connu au sein de quelques prairies humides de fond de vallées : Beauronne, Saint-Geyrac, Rosier, Chabannes, Vern, Caudeau, Louyre, Pradelle. Elle est également présente dans plusieurs secteurs de la partie amont de la vallée de l'Isle.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en forte régression à l'échelle nationale : présumée disparue dans plusieurs régions (Ile-de-France, Hauts-de-France) et cotée menacée sur les listes rouges de nombreuses autres (Poitou-Charentes, Auvergne, Rhône-Alpes, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne). L'Orchis à fleurs lâche est considéré quasi menacé sur le territoire aquitain.

Menaces

Régression des prairies humides (drainage, déprise agricole, populiculture...).

Remarques

L'Orchis à fleurs lâches peut être confondu avec l'Orchis des marais (*Anacamptis palustris*), beaucoup plus rare. Il s'en distingue par ses fleurs au lobe médian du labelle généralement plus court que les latéraux.

Arenaria controversa

Sablina des chaumes

Famille des Caryophyllacées
Thérophyte – 0,5-2 dm – V-VII
Endémique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection nationale – Détermination ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés (pelouses sèches à thérophytes basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Tonsures à annuelles des pelouses calcicoles

Répartition générale

La Sablina des chaumes est une endémique française présente surtout sur les Grands Causses, ainsi que sur les marges orientales du Bassin aquitain et le Centre-Ouest.

Répartition locale

Dans le Périgord, elle est connue essentiellement dans les tonsures de pelouses calcicoles du Ribéracois et du Sarladais (vallées de la Vézère et de la Dordogne). Plus ponctuellement, on en trouve quelques stations dans le Bergeracois et dans la vallée de la Lémance.

Sur la CAGP, la Sablina des chaumes n'est connue que sur les coteaux du secteur de Paunat.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Sablina des chaumes est liée à des milieux en régression (fermeture des pelouses). Ses enjeux de conservation ainsi que sa valeur patrimoniale sont considérés respectivement comme fort et très fort. Soulignons que le Périgord abrite une fraction significative des populations de l'espèce et a donc, à cet égard, une responsabilité particulière dans sa conservation.

Menaces

Fermeture des milieux, eutrophisation.

Remarques

La Sablina des chaumes peut être localement abondante, certaines pelouses étant littéralement couvertes de blanc lors de sa floraison. Cette exubérance ne doit pas faire oublier que cette espèce reste très rare au niveau régional et national.

La taille relativement grande de ses fleurs et l'aspect épais de ses feuilles rendent peu probable les confusions avec les autres espèces de Sablina fréquentant des milieux similaires en Dordogne (Sablina à feuilles de serpolet - *Arenaria serpyllifolia* et Sablina grêle - *Arenaria leptoclados*).

Biscutella lima

Biscutelle oblique

Famille des Brassicacées
Chaméphyte – 2-6 dm – IV-VI
Méditerranéen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Majeure



Pelouses et milieux associés (pelouses xérophiles, rochers)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses xérophiles basiphiles, rochers.

Répartition générale

Espèce ouest méditerranéenne, dont la répartition exacte en France reste délicate à appréhender en raison de la difficulté à distinguer les différents taxons de Biscutelle du territoire. En l'état actuel des connaissances, l'espèce semble surtout présente dans le quart sud-est de la France et remonte le long des marges du Bassin aquitain.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est surtout connue sur certains secteurs de causses (Martel, Cubjac-Thenon), ainsi que dans la partie amont de la vallée de la Dordogne.

Sur le territoire de la CAGP, la Biscutelle oblique est surtout présente sur les calcaires jurassiques du causse de Savignac, et de manière plus marginale sur deux autres localités au Change et à Eyliac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Taxon relativement rare au niveau départemental, lié à des habitats en régression (fermeture des milieux). Les enjeux de conservation régionaux pour la Biscutelle oblique sont considérés comme forts au niveau régional.

Menaces

Fermeture des milieux.

Remarques

Les différents taxons de Biscutelles présentent un continuum morphologique qui rend très délicate leur détermination. Les populations de Dordogne, qui semblent se rattacher à un seul et même taxon, ont ainsi été désignées sous plusieurs appellations (*Biscutella guilloniii*, *Biscutella laevigata*).

Les Biscutelles, parfois également appelées Lunetières, présentent des fruits caractéristiques constitués de deux petites silicules arrondies conférant à l'ensemble l'aspect d'une paire de lunette (photo). Ce caractère permet de les distinguer sans ambiguïté des autres brassicacées présentes en Dordogne.

Bromus squarrosus

Brome raboteux

Famille des Poacées
Thérophyte – 1,5-5 dm – IV-VI
Eurasiatique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : En danger (EN)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés (pelouses xérophiles ouvertes basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Tonsures à annuelles des pelouses calcicoles.

Répartition générale

Le Brome raboteux est une espèce eurasiatique. En France, elle est surtout fréquente dans le quart sud-est du pays. Dans le Sud-Ouest, on la trouve dans le Rouergue, le Quercy, ainsi que dans quelques stations du Périgord et de l'Agenais.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce reste très rare. Elle n'est connue jusqu'à récemment qu'en quelques localités des vallées de la Vézère et des Beunes, ainsi que sur le causse de Daglan.

Les prospections menées dans le cadre de l'ABC ont permis de découvrir une nouvelles station de cette espèce sur le causse de Savignac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à très forte valeur patrimoniale, le Brome raboteux se trouve en limite d'aire en Dordogne. Il semble avoir disparu de plusieurs stations historiques de la partie aval de la Dordogne, et est coté en danger d'extinction (EN) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Fermeture des milieux, eutrophisation.

Remarques

Le Brome raboteux peut être distingué d'espèces proches par l'aspect grêle, pendant et unilatéral de ses épis. À maturité, ces derniers présentent en outre des arêtes torsadées et divergentes caractéristiques (photo du bas).

Bunias erucago

Bunias fausse-roquette

Famille des Brassicacées
Thérophyte – 2-6 dm – III-VI
Sub-méditerranéen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : En danger (EN)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Cultures
(friches sèches, moissons, terrains vagues)



© J.-C. Abadie

Écologie

Cultures, prairies et pelouses acidiphiles.

Répartition générale

Plante du Bassin méditerranéen et de ses marges. En France, le Bunias fausse-roquette est surtout présent dans le quart sud-est du pays. Il n'est connu que de manière dispersée dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, le Bunias fausse-roquette reste très rare. Il n'est mentionné qu'en quelques localités du Périgord Noir, des causses et du Bergeracois.

Sur le territoire de la CAGP, l'espèce n'est connue qu'en deux localités de Paunat.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à très forte valeur patrimoniale, le Bunias fausse-roquette se trouve en limite d'aire occidentale en Dordogne. Il semble avoir régressé du territoire comme le montrent les nombreuses localités mentionnées anciennement et non retrouvées (vallées de l'Isle et de la Dordogne). L'espèce est cotée en danger d'extinction (EN) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Intensification culturelle, eutrophisation.

Remarques

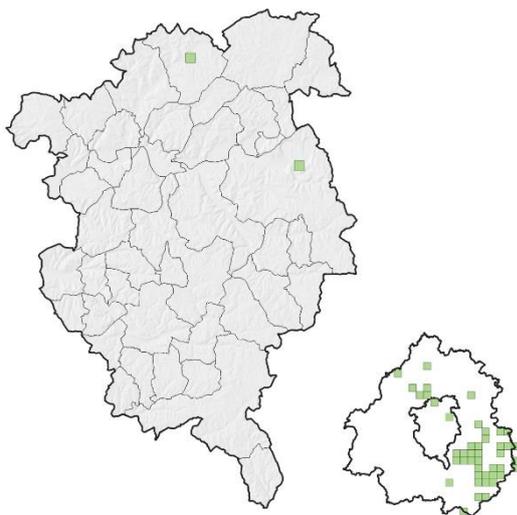
Le Bunias fausse-roquette se distingue des autres crucifères présentes en Dordogne par la forme de ses fruits tétraédriques et fortement ailés (photo).

Campanula persicifolia

Campanule à feuilles de pêcher

Famille des Campanulacées
Hémicryptophyte – 3-10 dm – V-VI
Européen

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection départementale – Détermination ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux rupestres
(Falaises ombragées, ourlets thermophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Falaises ombragées, rochers, ourlets thermophiles.

Répartition générale

Espèce européenne à tendance continentale. La Campanule à feuilles de pêcher est une espèce dispersée en France, essentiellement dans la moitié est. Elle se raréfie dans la moitié ouest et atteint, dans le Périgord, sa limite d'aire occidentale.

Répartition locale

Dans le département, l'espèce se trouve essentiellement sur des falaises ou des boisements de pentes exposés au nord et, de manière plus marginale, en ourlet thermophile. La majorité de ses populations se concentre dans le Sarladais et les causses, sur les rochers et les falaises bordant la Vézère, les Beunes ou la Dordogne. De manière plus ponctuelle, on en trouve quelques stations dans le Périgord central, le Ribéracois et la vallée de la Lémance.

Sur la CAGP, la Campanule à feuilles de pêcher a été observée en deux localités des vallées de l'Isle et de la Beauronne.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne où elle se trouve en limite d'aire.

Menaces

Pas de menace identifiée.

Remarques

L'espèce se distingue facilement des autres Campanules présentes en Dordogne par des fleurs de grande taille, plus larges que longues, et des feuilles basales spatulées.

Carex digitata

Laïche digitée

Famille des Cyperacées
Hémicryptophyte – 1-3 dm – III-VI
Sub-montagnard

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection départementale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux forestiers (sous-bois herbacés basiclines à acidiclinales)



© J.-C. Abadie

Écologie

Boisements de pente, falaises en exposition fraîche.

Répartition générale

La Laïche digitée est une espèce eurasiatique à tendance continentale. Elle est présente, à l'échelle nationale, surtout dans l'est du territoire. Dans le Sud-Ouest, elle tend à devenir montagnarde : on la trouve essentiellement dans le massif pyrénéen et plus ponctuellement sur la marge septentrionale du Bassin aquitain.

Répartition locale

En Dordogne, elle affectionne les boisements de pentes ou les falaises calcaires exposées au nord. La Laïche digitée est connue sur l'ensemble des zones calcaires du département (à l'exception du Bergeracois et de la Bessède) et semble plus fréquente dans les causses et le Sarladais.

Sur la CAGP, la Laïche digitée est présente sur quelques boisements de pentes des vallées de l'Isle et de l'Auvézère.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, liée à des milieux d'intérêt.

Menaces

Espèce sub-montagnarde potentiellement vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

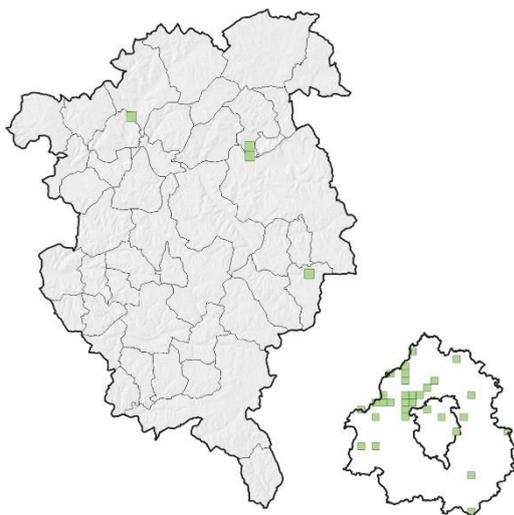
La Laïche digitée ne peut guère être confondue qu'avec la Laïche pied-d'oiseau (*Carex ornithopoda*), taxon montagnard absent du Périgord.

Carex disticha

Laïche distique

Famille des Cyperacées
Hémicryptophyte – 3-10 dm – VI-VII
Eurasiatique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux prairiaux
(prairies hygrophiles et bas-marais méso- à eutrophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies hygrophiles, bas-marais méso- à eutrophiles, bord d'étang.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, la Laïche distique est surtout présente dans les deux tiers nord du pays. Elle se raréfie considérablement dans le sud.

Répartition locale

En Dordogne, elle est présente surtout dans le nord-ouest du département, et connue ailleurs sous forme de stations ponctuelles.

Sur la CAGP, la Laïche distique a été recensée au sein de prairies humides des vallées de l'Isle, de la Beauronne, et du ruisseau de Saint-Geyrac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression, coté menacé sur les listes rouges de plusieurs régions (Limousin, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Menaces

Régression des prairies humides.

Remarques

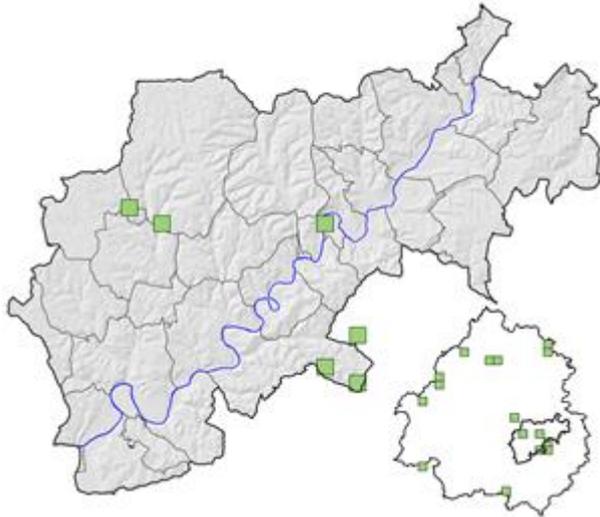
La Laïche distique appartient au groupe des carex homostachiés dont les épis sont morphologiquement tous semblables. Leur détermination peut s'avérer complexe et nécessite généralement un examen à la loupe binoculaire.

Carex hostiana

Laïche blonde

Famille des Cyperacées
Hémicryptophyte – 2-6 dm – IV-VII
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérable (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(pelouses hygrophiles et bas-marais basiphiles oligotrophiles)



© N. Meslage

Écologie

Pelouses hygrophiles et bas-marais basiphiles oligotrophiles

Répartition générale

Espèce sub-cosmopolite présente essentiellement en Europe ainsi que sur la frange est de l'Amérique du Nord. En France, la Laïche blonde est bien représentée dans le Jura et les Alpes. Ailleurs, elle est en régression et n'est présente que de manière disséminée.

Répartition locale

En Dordogne, la Laïche blonde est connue en plusieurs localités du Périgord Noir, du Ribéracois et du Périgord central. Sa répartition exacte reste cependant à affiner en raison des risques de confusions élevées (voir remarques).

Sur la CAGP, l'espèce a été observée dans plusieurs prairies humides notamment dans les vallées de la Beauronne, du Saint-Geyrac et du Vern.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce assez rare, inféodée à des milieux fragiles à très forte valeur patrimoniale. La Laïche blonde est en régression sur de larges pans du territoire (Nord, Île-de-France, Bourgogne, Picardie, Alsace, Lorraine, Auvergne), elle est considérée comme vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Atteintes aux zones humides (drainage, conversion, eutrophisation...).

Remarques

Risques de confusions très élevés avec la Laïche distante (*Carex distans*) présente dans les mêmes milieux et beaucoup plus répandue. Elle se distingue de cette dernière par ses écailles florales femelles à marge hyaline nette et généralement mutique (vs marge hyaline réduite et mucronée), ainsi que par sa ligule très petite (inférieure à 1mm vs 2 à 3 mm).

Carex pulicaris

Laïche puce

Famille des Cyperacées
Géophyte / Hémicryptophyte – 0,5-4 dm – V-VIII
Européen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(sources, bas-marais acidiclins à basiphiles, tourbières)



© T. Emeriau

Écologie

Sources, bas-marais, tourbières, sur substrat alcalin à acide.

Répartition générale

Taxon nord et ouest-européen. En France, la Laïche puce est aujourd'hui présente essentiellement dans les massifs montagneux (Jura, Massif central, Pyrénées, Massif armoricain) et, de manière très sporadique, sur le reste du territoire (Bassin parisien, Bassin aquitain).

Répartition locale

En Dordogne, la Laïche puce est assez rare. On la trouve essentiellement au sein de zones humides du Périgord cristallin et de la Double. De manière plus marginale, quelques stations sont également répertoriées dans le Ribéracois et le Périgord central.

Dans la CAGP, l'espèce a été observée dans plusieurs zones humides principalement au sud-est du territoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression généralisée dans ses stations de plaines. Soulignons que la Laïche puce est inféodée à des habitats tourbeux à très forte valeur patrimoniale.

Menaces

Disparition des zones humides et des milieux tourbeux.

Remarques

Seule représentante en Dordogne des Laïches monostachyées, caractérisées par leurs utricules insérés directement sur le rachis de l'inflorescence.

Caucalis platycarpus

Caucalide à fruits larges

Cultures
(Moissons et cultures, pelouses rocailleuses)

Famille des Apiacées
Thérophyte – 1-4 dm – IV-VI
Euryméditerranéen
Espèce très rare en Dordogne (RR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : En danger d'extinction (EN)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Cultures et ourlets thérophytiques vernaux (biotopes secondaires), sur calcaire

Répartition générale

Taxon euryméditerranéen. En France, le Caucalide à fruits larges est aujourd'hui présent essentiellement dans le quadrant sud-est et de manière plus sporadique, sur le reste du territoire : Auvergne, Bourgogne, Bassin parisien, Bassin aquitain.

Répartition locale

En Dordogne, le Caucalide à fruits larges est très rare. La très grande majorité de ses stations connues se trouvent sur le territoire de la CAGP dans le secteur de Paunat.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression, en danger d'extinction à l'échelle régionale.

Menaces

Intensification agricole.

Remarques

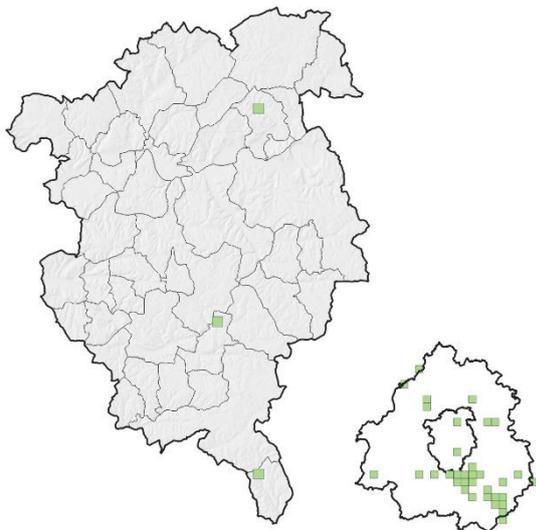
Le *Caucalis* à fruits aplatis (*Caucalis platycarpus*) doit être distingué du *Caucalis* à grandes fleurs (*Orlaya grandiflora*), autre espèce à forte valeur patrimoniale également présente sur le territoire de la CAGP (voir fiche de cette espèce). Il s'en distingue par ses fruits faiblement aplatis (vs fortement aplatis), ses ombelles non ou peu rayonnantes (vs nettement rayonnantes) et son absence d'involucre (vs involucre développé à bractées marginées de blanc).

Cephalanthera damasonium

Céphalanthère à grandes fleurs

Famille des Orchidacées
Géophyte rhizomateux – 2-6 dm – IV-VI
Eurasiatique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux forestiers
(sous-bois herbacés, ourlets et pelouses calcicoles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois herbacés, ourlets et pelouses, surtout sur calcaire.

Répartition générale

Espèce eurasiatique à tendance continentale. La Céphalanthère à grandes fleurs est fréquente dans l'est de la France et devient rare dans l'ouest et le Massif central (hors Grands Causses). Dans le Sud-Ouest, elle reste ponctuellement présente dans certains départements (Haute-Garonne, Gers, Lot, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées).

Répartition locale

Dans le Périgord, la Céphalanthère à grandes fleurs se trouve en limite d'aire occidentale. Elle y est disséminée dans les secteurs calcaires le long d'un axe sud-est/nord-ouest.

Sur la CAGP, l'espèce est connue sur trois communes : Antonne-et-Trigonant, Salon et Paunat.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département.

Menaces

Pas de menace clairement identifiée, mais espèce probablement vulnérable en raison des faibles effectifs de ses populations et de leur rareté.

Remarques

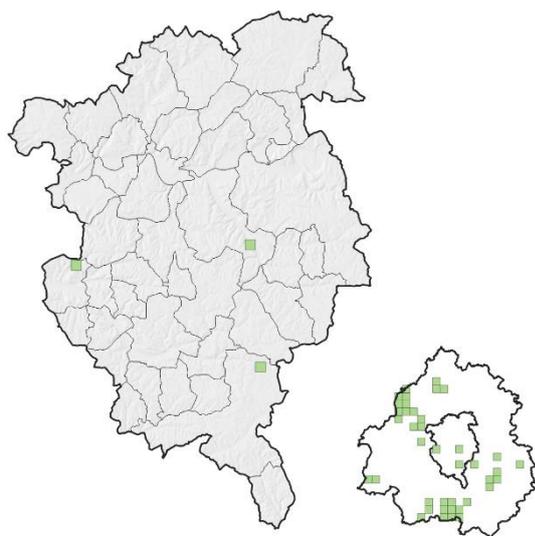
La Céphalanthère à grandes fleurs se différencie de la Céphalanthère à feuilles étroites (*Cephalanthera longifolia*), très commune en Dordogne, par ses fleurs blanc cassé à jaunâtre, à tépales externes obtus, ainsi que par ses feuilles plus larges. Les populations de l'espèce sont connues pour présenter de fortes fluctuations d'effectifs interannuels, ce qui peut la rendre difficilement détectable certaines années.

Cirsium tuberosum

Cirse bulbeux

Famille des Asteracées
Hémicryptophyte – 4-8 dm – V-VII
Sub-atlantique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieux prairiaux
(prairies et pelouses mésohygrophiles oligotrophiles
basiphiles, principalement sur marnes)



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies humides, bas-marais, pelouses marneuses.

Répartition générale

Espèce sub-atlantique. Le Cirse bulbeux se trouve, en France, surtout dans l'est, le Bassin parisien, le Centre-Ouest, le Languedoc et les marges du Bassin aquitain.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente essentiellement dans le Ribéracois, le Bergeracois et le Sarladais.

Sur la CAGP, le Cirse bulbeux est connu au sein des vallées du Vern, du Saint-Geyrac, et du Chabannes.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce peu commune en Dordogne, liée à des milieux à forte valeur patrimoniale. Le Cirse bulbeux est en régression sur de larges pans du territoire national (disparu d'Île-de-France et de Haute-Normandie, coté menacé sur les listes rouges de plusieurs autres régions).

Menaces

Régression des prairies humides : déprise, drainage, eutrophisation, fermeture des milieux.

Remarques

Risque élevé de confusion avec le Cirse découpé (*Cirsium dissectum*), plus commun, et pouvant se trouver dans les mêmes milieux, parfois en mélange. Il se distingue de ce dernier par ses feuilles profondément découpées et par son caractère strictement calcicole, le Cirse découpé ayant, paradoxalement, des feuilles moins découpées, et pouvant se trouver dans une gamme de milieux plus large, y compris en contexte acide.

Coeloglossum viride

Orchis grenouille

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux – 0,5-3 dm – V-VIII
Cosmopolite

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérable (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux prairiaux
(pelouses et prairies mésophiles oligotrophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

En Dordogne, l'Orchis grenouille est avant tout une espèce de prairies humides sur sol calcaire. Dans le reste de son aire, l'espèce semble présenter une certaine tolérance en terme d'acidité et d'hygrophilie.

Répartition générale

Espèce circumboréale. En France, l'Orchis grenouille est relativement répandu dans les massifs montagneux (Alpes, Pyrénées, Jura, Massif central), mais beaucoup plus rare en plaine où il est en forte régression.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente de manière disséminée sur une grande partie du département.

Sur la CAGP, l'Orchis grenouille est connu dans quelques prairies des vallées du Chabannes et de la Louyre.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, où elle est très rare et liée à des milieux d'intérêt fortement menacés. L'Orchis grenouille est en forte régression sur l'ensemble des secteurs de plaine du territoire national et considéré comme vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Dégradation des zones humides, régression des prairies de fauche extensive.

Remarques

Orchidée à l'aspect singulier difficilement confondable avec d'autres espèces sur le territoire.

La conception taxonomique du genre *Coeloglossum* fait l'objet de débat, ce dernier étant à rattacher selon certains auteurs au genre *Dactylorhiza* (l'Orchis grenouille étant alors désigné sous le nom *Dactylorhiza viridis*).

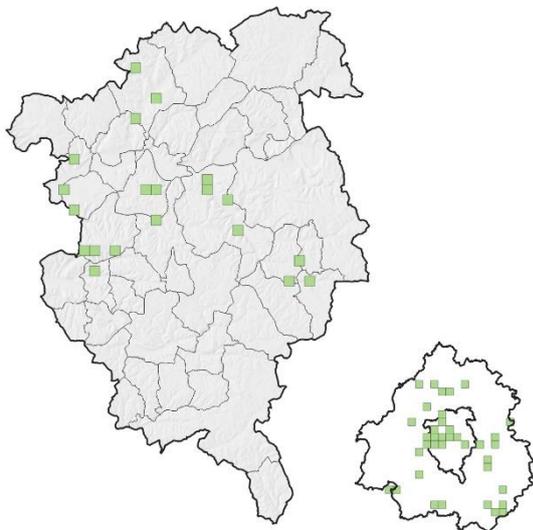
Colchicum autumnale

Colchique d'automne

Milieux prairiaux
(prairies mésohygrophiles)

Famille des Colchicacées
Géophyte à corne – 1-3 dm (fleurs), 1,5-6 dm (feuilles) – IX-X
Européen

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© M.-V. Caillaud

Écologie

Prairies mésophiles à hygrophiles.

Répartition générale

Espèce Européenne. En France, Le Colchique d'automne est présent dans l'ensemble du pays, mais tend à se raréfier vers l'ouest.

Répartition locale

En Dordogne, il est connu surtout dans le Périgord central et, de manière plus disséminée, dans le Bergeracois, les Causses, et le Ribéracois.

Une grande partie des populations départementales de l'espèce se trouve sur le territoire de la CAGP, notamment dans les vallées du Manoire, du Saint-Geyrac, de la Beauronne, des Chabannes et du Rosier.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce liée à des milieux d'intérêt.

Menaces

Disparition des prairies, régression des zones humides.

Remarques

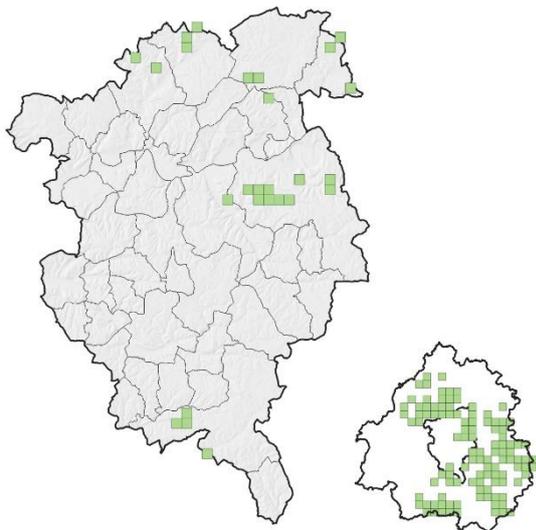
Espèce présentant la particularité de fleurir à l'automne (fleurs sortant au ras du sol), plusieurs mois avant la sortie des feuilles et des fruits, au printemps suivant.

Cytisus lotoides

Cytise de France

Famille des Fabacées
Chaméphyte – 1-3 dm – (IV)VI-
Européen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés (pelouses et ourlets calcicoles mésoxérophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses et ourlets calcicoles.

Répartition générale

Espèce européenne. Sur le territoire national, le Cytise de France est un taxon présent surtout dans le Sud-Ouest (Pyrénées, marges du Bassin aquitain) et le Centre-Ouest. De manière plus marginale, on le trouve plus au nord, jusque dans le Bassin parisien. Il est cependant difficile d'appréhender sa répartition exacte, car ce taxon a longtemps été confondu avec le Cytise hirsute (*Cytisus hirsutus*), cantonné au nord-est de la France.

Répartition locale

Dans le Périgord, le Cytise de France se trouve au sein des pelouses et des ourlets calcicoles de l'ensemble des zones calcaires du département.

Sur la CAGP, il est présent de manière dispersée sur plusieurs zones de coteaux du territoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce liée à des milieux d'intérêt.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Le Cytise de France se différencie aisément des autres Fabacées ligneuses présentes en Dordogne par ses feuilles toutes trifoliées et pétiolées, ainsi que par sa corolle roussissant à l'anthèse.

Dactylorhiza elata

Orchis élevé

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux – 7-10 dm – V-VI
Méditerranéo-atlantique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies humides de fauche, bas marais, surtout sur calcaire.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique présente dans une zone incluant la France, la Péninsule ibérique et le Maghreb. En France, l'Orchis élevé est surtout présent dans le quart sud-est. Ailleurs, il est plus dispersé, notamment dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, la majorité des populations d'Orchis élevé se situent dans le Périgord Noir. Le territoire de la CAGP se trouve ainsi en marge de son aire, sa seule population connue se trouvant dans la vallée de la Pradelle.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression sur de larges parties du territoire (cotée menacée sur les listes rouges Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne, Centre, Rhône-Alpes), ainsi qu'en Aquitaine où ses enjeux de conservation et sa valeur patrimoniale sont considérés comme forts.

Menaces

Régression des prairies humides de fauche.

Remarques

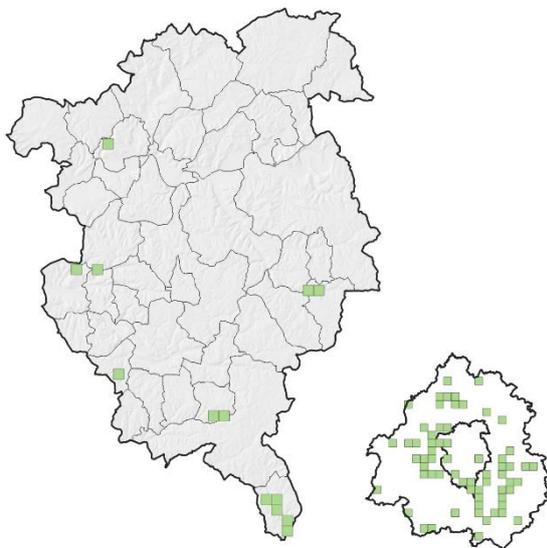
L'Orchis élevé ne doit pas être confondu avec l'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*, voir fiche suivante) qui fréquente les mêmes milieux. Il s'en distingue par son labelle plus long que large (déplié) et l'aspect plus grand des fleurs relativement à la taille de la plante.

Dactylorhiza incarnata

Orchis incarnat

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux – 1-3 dm – VI-VII
Eurasiatique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies humides de fauche, bas marais, surtout sur calcaire.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, l'Orchis incarnat est présent, de manière inégale, sur une large partie du territoire. Il semble plus abondant dans l'est (zone alpine, Jura) et rare dans d'autres secteurs (zone méditerranéenne, Limousin, Landes de Gascogne, Bretagne, Pays-de-la-Loire).

Répartition locale

En Dordogne, l'Orchis incarnat a été répertorié dans la plupart des territoires à dominante calcaire du département (Ribéracois, Périgord central et Sarladais essentiellement).

Sur la CAGP, l'espèce est connue au sein de plusieurs vallées : Pradelle, Paunat, Caudeau, Chabannes, Rosier, Saint-Geyrac...

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en forte régression à l'échelle nationale, cotée menacée sur les listes rouges de nombreuses régions : Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne, Alsace, Centre, Île-de-France, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Pays de la Loire. L'Orchis à fleurs lâche est considéré quasi menacé sur le territoire aquitain, sa régression est attestée en Dordogne (Nadeau, 2011).

Menaces

Régression des prairies humides (drainage, déprise agricole, populiculture...).

Remarques

Confusion possible avec l'Orchis élevé (*Dactylorhiza elata*, voir fiche précédente), avec laquelle il peut se trouver en mélange. Il s'en distingue par son labelle plus large que long (déplié) et l'aspect plus petit des fleurs relativement à la taille de la plante.

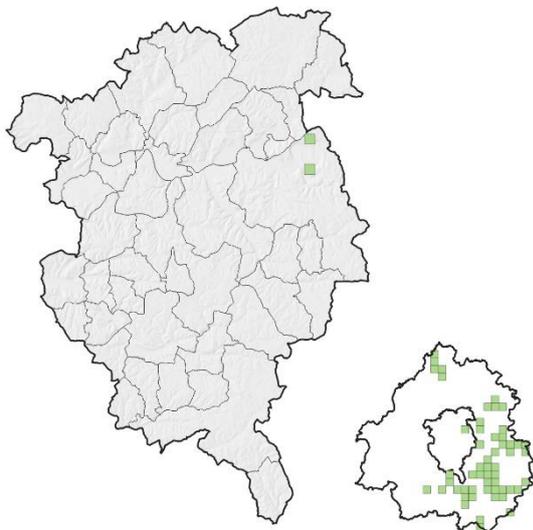
Doronicum pardalianches

Doronic à feuilles cordées

Milieux forestiers
(sous-bois herbacés frais)

Famille des Asteracées
Géophyte rhizomateux – 3-12 dm – V-VI
Sub-montagnard

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Boisements frais, pieds de falaises ombragés.

Répartition générale

Le Doronic à feuilles cordées est une espèce de l'ouest de l'Europe, devenant montagnarde dans le sud de son aire. Ainsi, dans le sud de la France, elle est surtout présente dans le Massif central, les Alpes et les Pyrénées. De manière plus marginale, elle peut se retrouver en situation abyssale dans certains secteurs de plaine, à la faveur de microclimats frais (bords de torrents, vallons encaissés, pieds de falaises).

Répartition locale

Dans le Périgord, le Doronic à feuilles cordées peut se trouver sur les bas de versants des boisements de pentes, et en pied de falaises exposées au nord, essentiellement dans l'est et le sud du département (un noyau de population plus réduit se trouvant dans le Nontronnais).

Le territoire de la CAGP, se trouve en marge de son aire périgourdine, les seules populations connues du territoire se trouvant dans la vallée de l'Auvézère.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne.

Menaces

Espèce sub-montagnarde pouvant être vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

Le Doronic à feuilles cordées ne peut guère être confondu qu'avec le Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*, non connu en Dordogne mais présent dans le Limousin), dont il se distingue par ses feuilles basales persistantes jusqu'à l'anthèse, ainsi que par ses feuilles caulinaires et ses capitules moins nombreux.

Espèce parfois cultivée comme plante ornementale.

Drosera rotundifolia

Rossolis à feuilles rondes

Famille des Droseracées
Hémicryptophyte – 0,5-2 dm – VI-VIII
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection nationale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Tourbières à sphaignes, landes tourbeuses.

Répartition générale

Espèce cosmopolite répandue dans l'hémisphère nord. En France, le Rossolis à feuilles rondes est surtout présent dans les zones cristallines de l'ouest et au sein des massifs montagneux.

En Nouvelle-Aquitaine, on le trouve essentiellement dans les Pyrénées, les Landes de Gascogne, la Double saintongeaise, et le Limousin.

Répartition locale

En Dordogne, il est connu dans le Périgord cristallin (dans le prolongement de ses populations limousines), ainsi qu'en quelques localités du Périgord central et de la Double.

Sur la CAGP, le Rossolis à feuilles rondes n'est connu qu'en une unique localité sur la commune de Marsaneix.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce protégée au niveau national, en régression généralisée dans ses stations de plaines (coté menacé sur plusieurs listes rouges régionales). Soulignons que le Rossolis à feuilles rondes est inféodé à des habitats tourbeux à très forte valeur patrimoniale.

Menaces

Disparition des zones humides et des milieux tourbeux.

Remarques

Plante carnivore : la surface des feuilles du Rossolis constitue un piège recouvert de glandes pédicellées sécrétant une substance collante capable de piéger et de digérer les insectes.

Le Rossolis à feuilles rondes se distingue du Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*), plus commun, par ses feuilles moins allongées, plus larges que hautes, et ses hampes florales à bases droites. Les confusions entre les deux espèces sont cependant fréquentes car, à l'état jeune, les limbes foliaires peuvent présenter une même forme ronde chez les deux espèces.

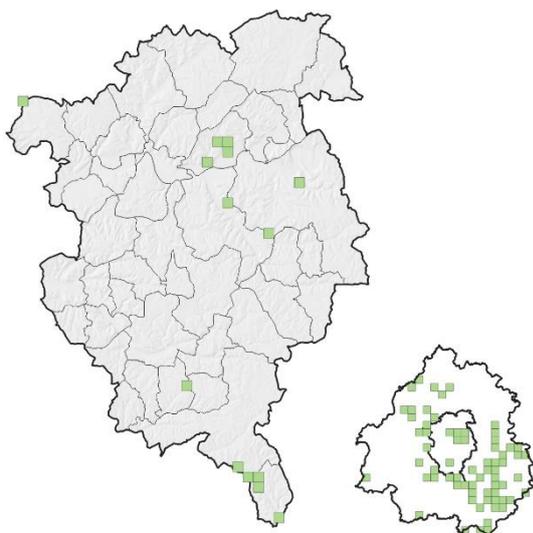
Epipactis microphylla

Épipactis à petites feuilles

Milieux forestiers
(sous-bois herbacés et ourlets thermophiles)

Famille des Orchidacées
Géophyte rhizomateux – 2-4 dm – V-VII
Européen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois herbacés et ourlets thermophiles surtout sur calcaire.

Répartition générale

Espèce européenne. En France, l'Épipactis à petites feuilles est inégalement répartie, et reste plus fréquent dans le quart sud-est. Dans le Sud-Ouest, outre la chaîne Pyrénéenne, on le trouve sur les marges nord du Bassin aquitain.

Répartition locale

Dans le Périgord, il est présent de manière dispersée au sein de l'ensemble des territoires calcaires du département, généralement sous forme de petites populations. Il en est de même sur le territoire de la CAGP, où l'espèce est connue çà et là.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Bien que protégée au niveau régional, l'espèce ne semble pas présenter d'enjeu fort à l'échelle du département. Soulignons cependant que le Périgord abrite la majeure partie des populations régionales de l'espèce.

Menaces

Pas de menaces identifiées sur le territoire. Notons toutefois que l'Épipactis à petites feuilles est considéré comme menacé dans plusieurs régions de la moitié nord de la France où il est rare.

Remarques

L'Épipactis à petites feuilles, s'il reste peu commun en Dordogne, est aussi probablement sous-observé ; d'aspect discret, formant souvent de petites populations, sa floraison est irrégulière (plante à éclipse). En Dordogne, l'espèce peut être trouvée aussi bien au sein de sous-bois sombres, que dans des ourlets thermophiles plus éclairés.

Espèce partiellement mycohétérotrophe, apparentée à la Nèottie nid d'oiseau (qui elle, l'est intégralement, voir fiche de cette espèce à ce sujet) : l'Épipactis à petites feuilles tire ainsi une partie de ses nutriments des arbres alentours par l'intermédiaires de ses champignons mycorhiziens.

Epipactis palustris

Épipactis des marais

Famille des Orchidacées
Géophyte rhizomateux – 2-8 dm – VI-VII
Eurasiatique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(bas-marais basiphiles, suintements sur marne)



© J.-C. Abadie

Écologie

Bas-marais alcalins, prairies humides tourbeuses, suintements des coteaux marneux.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, l'Épipactis des marais est surtout présent dans la zone alpine. Ailleurs, il reste rare et disséminé.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est surtout présente dans le Sarladais, le long de plusieurs affluents de la Vézère et de la Dordogne. De manière plus ponctuelle, on la trouve également sur le causse de Cubjac et dans le Ribéracois.

Le territoire de la CAGP, se trouve en marge de l'aire périgourdine de l'Épipactis des marais, la seule population connue du territoire se trouvant dans la vallée de la Pradelle.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'Épipactis des marais est une espèce en régression au niveau national, elle est cotée menacée sur nombre de listes rouges régionales (Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne, Centre, Alsace, Île-de-France, Haute-Normandie, Corse).

Menaces

Drainage des zones humides, mise en culture, fermeture naturelle des milieux.

Remarques

La plante présente un aspect caractéristique (fleurs de grande taille à labelle articulé) qui la rend difficilement confondable avec les autres Épipactis présents en Dordogne.

Eriophorum angustifolium

Linaigrette à feuilles étroites

Zones humides
(tourbières et bas-marais acidiphiles oligotrophiles)

Famille des **Cyperacées**
Géophyte rhizomateux – 2-6 dm – III-VII
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection départementale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Tourbières et bas-marais.

Répartition générale

Espèce cosmopolite répandue dans l'hémisphère nord. En France, la Linaigrette à feuilles étroites est surtout présente dans les zones montagneuses (Alpes, Vosges, Jura, Massif central, Pyrénées) et le Massif armoricain. Ailleurs, elle n'est connue que de manière très dispersée au sein des secteurs cristallins.

En Nouvelle-Aquitaine, on la trouve essentiellement en Limousin et, dans une moindre mesure, dans le sud de la région (Pyrénées-Atlantiques et Landes).

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est connue avant tout dans le Périgord cristallin (dans le prolongement de ses populations limousines), ainsi qu'en quelques rares localités du Périgord central et du Landais.

Sur la CAGP, elle n'est connue qu'en une unique localité sur la commune de Marsaneix.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce protégée au niveau départemental, en régression généralisée dans ses stations de plaines (cotée menacée sur plusieurs listes rouges régionales). Soulignons que la Linaigrette à feuilles étroites est inféodée à des habitats tourbeux à très forte valeur patrimoniale.

Menaces

Disparition des milieux tourbeux (drainage, eutrophisation, fermeture des milieux...).

Remarques

La Linaigrette à feuilles étroites est la dernière représentante du genre encore présente en Dordogne, la Linaigrette grêle (*Eriophorum gracile*) et la Linaigrette à feuilles larges (*Eriophorum latifolium*) étant aujourd'hui considérées comme disparues. Elle se distingue de ces dernières par ses pédoncules lisses et glabres (vs. scabres pour la Linaigrette à feuilles larges, velus-hérissés pour la Linaigrette grêle).

Euphorbia seguieriana

Euphorbe de Séguier

Famille des Euphorbiacées
Hémicryptophyte / Chaméphyte – 1-6 dm – IV-VI
Eurasiatique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale – Détermination ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés (pelouses xérophiiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, l'Euphorbe de Séguier est présente de manière éparse sur une large partie du territoire national, avec des lacunes importantes au niveau du Nord, du Massif armoricain, du Massif central et du Sud-Ouest. Dans le Bassin aquitain, elle est présente sous forme de trois noyaux de populations bien individualisés : le Pays d'Albret, l'Angoumois, ainsi qu'une zone à cheval entre Quercy et Périgord.

Répartition locale

En Dordogne, l'Euphorbe de Séguier se trouve localisée sur deux secteurs distincts où elle peut localement former d'importantes populations ; au nord-ouest dans le secteur du plateau d'Argentine (se prolongeant dans l'Angoumois), et au sud-est (Sarladais et Causses) dans le prolongement de ses populations lotoises. Le territoire de la CAGP se trouve en limite de ce dernier secteur. L'espèce y a été trouvée dans le cadre de l'ABC sur une pelouse à Paunat.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Valeur patrimoniale forte pour le département. Malgré son abondance locale en Périgord Noir, l'Euphorbe de Séguier reste une espèce rare à l'échelle régionale.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

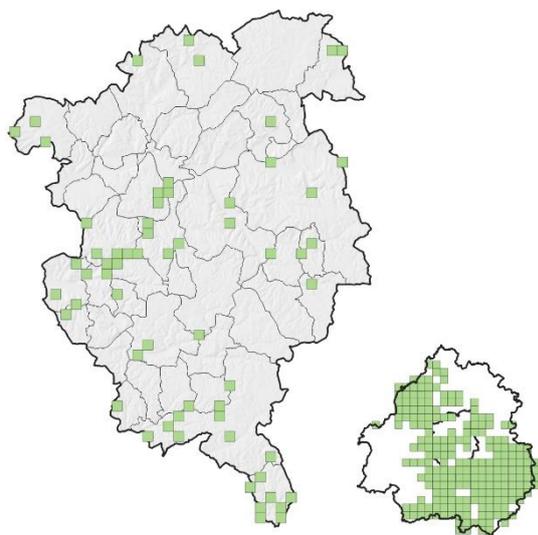
Des confusions sont possibles avec l'Euphorbe petit-cyprès (*Euphorbia cyparissias*), commune, qui peut se trouver dans les mêmes milieux. L'Euphorbe de Séguier s'en distingue par ses glandes rondes, ainsi que par ses feuilles larges, glauques et mucronées (vs glandes en croissant et feuilles étroitement linéaires non mucronées chez l'Euphorbe petit-cyprès).

Festuca auquieri

Fétuque d'Auquier

Famille des Poacées
Hémicryptophyte – 2-6 dm – IV-VI
Endémique

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut :
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés
(pelouses xérophiles ouvertes basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

L'espèce est typique des pelouses xérophiles ouvertes sur calcaire.

Répartition générale

La Fétuque d'Auquier est une endémique française connue essentiellement dans le sud-ouest du pays, sur un secteur allant des Grands Causses aux marges du Bassin aquitain (Quercy, Agenais, Périgord, Charentes), ainsi que dans la chaîne pyrénéenne. Elle a également été signalée, plus au nord, dans la Vienne et en Bourgogne.

Compte tenu des difficultés de détermination des espèces du genre *Festuca*, il est possible que l'aire de répartition exacte de l'espèce reste encore à affiner.

Répartition locale

La Fétuque d'Auquier est une espèce assez commune en Dordogne. À l'exception de quelques secteurs du Périgord central, l'espèce a été répertoriée sur l'ensemble des zones calcaires du département.

Sur le territoire de la CAGP, la Fétuque d'Auquier est présente sur une grande partie des pelouses calcicoles du secteur. On note cependant une moindre abondance dans la partie nord et est du territoire, où la Fétuque marginée (voir remarques) semble beaucoup plus présente, parfois en mélange avec la Fétuque d'Auquier.

Patrimonialité et enjeux de conservations

En l'état des connaissances actuelles, la Dordogne concentre une grande partie des populations mondiales de l'espèce. Le constat est identique au niveau régional. Cette forte responsabilité territoriale, conjuguée au caractère menacé de ses habitats de prédilection (fermeture des milieux), explique que ses enjeux de conservation régionaux soient considérés comme forts.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

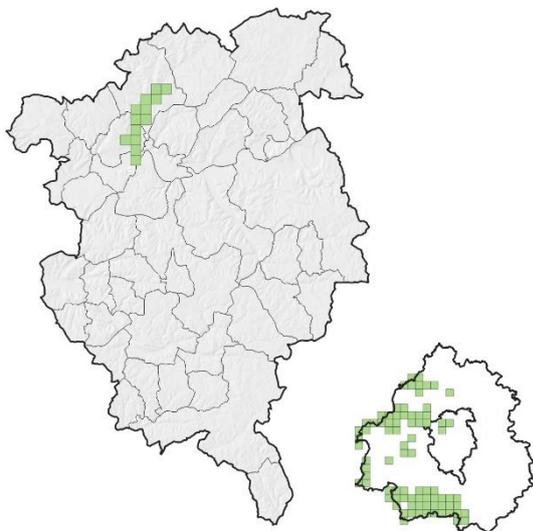
La Fétuque d'Auquier doit être distinguée de la Fétuque marginée (*Festuca marginata*), également répandue dans les mêmes milieux. Cette dernière présente généralement une couleur plus glauque, ainsi que des îlots de sclérenchymes marginaux à la marge des feuilles (visible en coupe à l'aide d'une loupe de terrain).

Fritillaria meleagris

Fritillaire pintade

Famille des Liliaceae
Géophyte bulbeux – 2-5 dm – III-VI
Européen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale – Déterminant ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieux prairiaux
(prairies hygrophiles de niveau topographique moyen)



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies hygrophiles de niveau topographique moyen.

Répartition générale

En France, la Fritillaire pintade est surtout présente dans le Centre-Est, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, la Fritillaire pintade peut être localement abondante dans le Bergeracois, la vallée de la Dronne, ainsi que dans diverses petites vallées (Nizonne, Belle, etc.).

Sur le territoire de la CAGP elle est encore bien représentée au sein de plusieurs prairies humides de la vallée de la Beauronne.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Enjeux notables.

Menaces

Espèce en régression du fait de la disparition progressive des prairies humides. Notons que dans une grande partie de ses stations du Périgord, les Fritillaires ne sont plus présentes qu'en bordures de prairies ou dans les sous-bois et les haies bordant les parcelles. Ces stations, relictuelles, reflètent la régression de l'espèce en raison des changements de pratiques agricoles (retournement et artificialisation des prairies).

Remarques

Peut facilement passer inaperçu du fait de sa floraison précoce.

Galium glaucum

Gaillet glauque

Famille des Rubiacées
Hémicryptophyte – 4-10 dm – IV-VI
Eurasiatique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérable (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés (pelouses calcicoles xérophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles xérophiles

Répartition générale

Le Gaillet glauque est une espèce eurasiatique. En France, elle est surtout présente dans le quadrant sud-est et n'est connue ailleurs que de manière très disséminée : Bourgogne, Bassin parisien, Limagne. Dans le Sud-Ouest, elle est présente sous forme de populations dispersées : Pyrénées, Quercy, Périgord, Charente, Gironde.

Répartition locale

Dans le Périgord, le Gaillet glauque est surtout connu dans deux secteurs : le Périgord central (vallée de l'Isle et ses abords) et le Sarladais (vallée de la Dordogne et de la Vézère).

Sur la CAGP, l'espèce est actuellement connue en trois localités, dont deux découvertes dans le cadre de l'ABC à Trélissac et Antonne-et-Trigonant.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, très rare et liée à des milieux d'intérêt. Le Gaillet glauque est en régression dans le nord et l'ouest du territoire national et considéré comme menacé (vulnérable - VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine ainsi que sur celles de plusieurs autres régions (Île-de-France, Picardie, Alsace, Centre, Bourgogne, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes).

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Le Gaillet glauque peut être distingué des autres Gaillets présents sur les coteaux du département (notamment le Gaillet blanc - *Galium album*), par ses entrenœuds renflés, sa couleur glauque et ses fleurs à corolles en entonnoir.

Gladiolus italicus

Glaïeul des moissons

Famille des Iridacées
Géophyte à corne – 4-12 dm – IV-VI
Méditerranéen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Cultures, friches, pelouses et prairies sèches.

Répartition générale

Le Glaïeul des moissons est une espèce du pourtour méditerranéen. En France, il est présent essentiellement dans le sud du pays. Dans la région, il est surtout fréquent dans le Lot-et-Garonne et en Gironde.

Répartition locale

Dans le Périgord, la plupart de ses populations se concentrent dans le Bergeracois (dans le prolongement des populations du Lot-et-Garonne). De manière plus ponctuelle, il a été répertorié dans le Sarladais, le Périgord central et le Ribéracois.

Sur la CAGP, le Glaïeul des moissons n'est connu qu'en une unique localité sur la commune de Cendrieux.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Valeur patrimoniale forte. Le Glaïeul des moissons est une espèce messicole ayant considérablement régressé des milieux cultivés. Sur de larges pans du territoire national, il n'est plus présent qu'en contexte de friche, d'ourlet ou de pelouse thermophile.

Menaces

Intensification culturelle, fermeture des milieux.

Remarques

Archéophyte probable, parfois cultivé pour l'ornement.

Gymnadenia pyrenaica

Gymnadénie des Pyrénées

Pelouses et milieux associés
(Pelouses calcaires)

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux – 2-6 dm – VI-VII
Sub-endémique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut :
Menaces régionales : Données insuffisantes (DD)
Enjeu de conservation régional : Majeur
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses xérophiles à mésohygrophiles basiphiles

Répartition générale

La Gymnadénie des Pyrénées est un taxon franco-ibérique mentionné en France dans le sud et le centre ouest du territoire. Longtemps confondu avec d'autres espèces (voir remarques) sa répartition reste largement à préciser.

Répartition locale

En Dordogne, comme ailleurs, la répartition de l'espèce est probablement sous-estimée. Elle a été notée dans différents secteurs calcaires du département. Sur la CAGP, l'espèce a été répertoriée çà et là au nord et à l'est du territoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La répartition limitée de l'espèce et sa rareté lui confèrent un enjeu de conservation régional et une valeur patrimoniale départementale tous deux très élevés. Ces valeurs pourraient toutefois être revues légèrement à la baisse si l'espèce s'avérait plus répandue.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

La Gymnadénie des Pyrénées possède une morphologie intermédiaire entre la Gymnadénie très odorante (*Gymnadenia odoratissima*) et la Gymnadénie moucheron (*Gymnadenia conopsea*). Longtemps confondue avec ces dernières, ou considérée comme un hybride des deux, la Gymnadénie des Pyrénées est encore largement sous-observée. Signalée en Dordogne depuis de nombreuses années par la SFO (Nadeau, 2011), elle est de plus en plus notée. Le tableau suivant récapitule les critères permettant de distinguer les trois espèces de Gymnadénie présentes en Dordogne :

	<i>Gymnadenia conopsea</i>	<i>Gymnadenia pyrenaica</i>	<i>Gymnadenia odoratissima</i>
Taille de l'éperon	9 à 14 mm	8 à 12 mm	3 à 6 mm
Forme de l'éperon	Extrémité aiguë		Extrémité obtuse
Lobe central du label	Égal aux deux autres	Plus long que les deux autres	

Gymnocarpium robertianum

Polypode du calcaire

Famille des Cystopteridacées
Hémicryptophyte / Géophyte rhizomateux – 1,5-3 dm – VI-IX
Sub-montagnard

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Falaises, abris sous roche, talus, rochers et boisements de pente, en exposition fraîche et ombragée sur calcaire.

Répartition générale

Taxon circumboréal. En France, le Polypode du calcaire est une espèce principalement montagnarde (Jura, Alpes, Pyrénées, Grands Causses) pouvant être trouvée exceptionnellement en plaine (Alsace, Bassin parisien, Quercy, Périgord).

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est très rare. On la rencontre en contexte abyssal dans quelques stations au microclimat frais, dont la quasi-totalité se trouvent dans le Périgord Noir : vallées des Beunes, de la Seignolle, du Manaurie et de la Vézère. L'espèce est également connue en une localité de la CAGP dans la vallée de la Pradelle.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Le Polypode du calcaire est une espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne. Il n'est pas considéré comme menacé à l'échelle de l'Aquitaine du fait de son abondance dans les Pyrénées. Dans le Périgord, en revanche, son caractère relictuel et très localisé doivent amener à porter une vigilance particulière sur cette espèce. Soulignons que les stations périgourdines de l'espèce sont les seules connues en Nouvelle-Aquitaine en dehors du massif pyrénéen.

Menaces

Espèce montagnarde relictuelle vulnérable au réchauffement climatique dans ses stations de plaines.

Remarques

Le nom latin de l'espèce fait référence à la forme des frondes qui rappelle celle des feuilles de l'Herbe à Robert (*Geranium robertianum*).

Le Polypode du calcaire se distingue du Polypode du Chêne (*Gymnocarpium dryopteris*), exceptionnel en Dordogne et de découverte récente, par ses frondes à axes glanduleux et son écologie calcicole.

Hottonia palustris

Hottonie des marais

Famille des Primulacées
Hydrohémicryptophyte – 2-5 dm – V-VI
Eurasiatique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieus aquatiques
(herbiers dulçaquicoles des eaux stagnantes peu profondes)



© J.-C. Abadie

Écologie

Espèce amphibie des eaux stagnantes ou faiblement courantes en condition ombragée : ruisseaux, fossés, mares forestières. L'Hottonie des marais est une espèce pouvant supporter l'exondation.

Répartition générale

Taxon eurasiatique. En France, l'Hottonie des marais est présente essentiellement dans la moitié nord et se raréfie considérablement dans le sud où elle atteint sa limite d'aire méridionale.

Répartition locale

Dans le Périgord, elle est très rare et n'est connue que de quelques stations de la Double, du Périgord central et du Sarladais. Sur la CAGP, l'espèce n'est connue qu'en une localité de la commune de Vergt.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale, en limite d'aire en Dordogne. L'Hottonie des marais est une espèce en régression dans plusieurs régions (cotée menacée sur les listes rouges d'Auvergne, Rhône-Alpes, Île-de-France, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées, Alsace).

Menaces

Régression des zones humides, pollution et eutrophisation des eaux.

Remarques

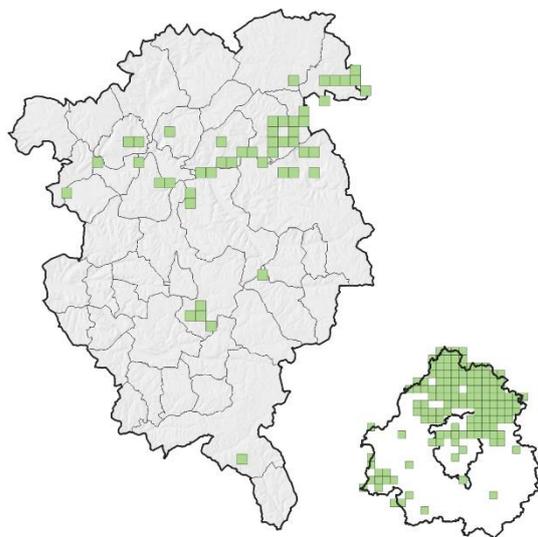
L'Hottonie des marais ne peut guère être confondue avec d'autres espèces lorsqu'elle est fleurie. À l'état végétatif et immergée, en revanche, des confusions sont possibles avec diverses autres hydrophytes (Renoncules aquatiques, myriophylles, etc.).

Hyacinthoides non-scripta

Jacinthe des bois

Famille des Asparagacées
Géophyte bulbeux – 2-5 dm – III-V
Ouest-européen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection départementale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Espèce forestière : chênaies-charmaies, aulnaies-frênaies, boisements frais.

Répartition générale

Taxon ouest-européen. En France, la Jacinthe des bois est une plante très répandue dans le quart nord-ouest. Elle y forme d'importantes populations, qui constituent de spectaculaires tapis bleus dans les sous-bois frais lors de sa floraison printanière. Dans le Sud-Ouest, l'espèce atteint sa limite d'aire méridionale et devient de plus en plus rare au fur et à mesure que l'on va vers le sud.

Répartition locale

En Dordogne, la Jacinthe des bois est commune dans le Périgord cristallin. Elle se raréfie ensuite plus au sud, bien que pouvant encore constituer d'importants peuplements dans le Ribéracois et le Périgord central, notamment dans les vallées de la Dronne, de la Côte, de l'Isle et de l'Auvezère. Elle est quasiment absente du reste du département, hormis quelques secteurs du Bergeracois et du Landais.

Sur la CAGP, elle est surtout présente dans les boisements de la vallée de l'Isle.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en limite d'aire en Dordogne. La Jacinthe des bois est une espèce relativement commune sur de larges pans du département. Malgré son statut de protection, les enjeux la concernant restent relativement modérés.

Menaces

Pas de menaces identifiées pour cette espèce.

Remarques

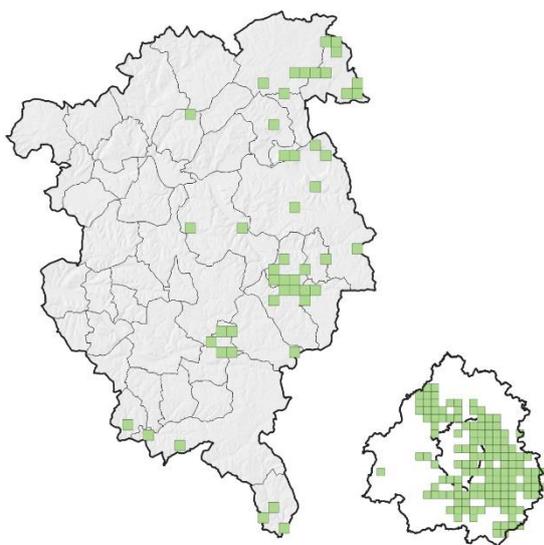
La Jacinthe des bois doit être distinguée de la Jacinthe d'Espagne (*Hyacinthoides hispanica*), et plus encore de son hybride avec cette dernière (*Hyacinthoides x massartiana*), souvent naturalisé. On veillera à contrôler le caractère unilatéral de l'inflorescence et la présence de fleurs en tubes (la distinguant de *Hyacinthoides hispanica*) ainsi que la longueur du tube des fleurs (à rapport $L/l \geq 2$) et le caractère pauciflore de l'inflorescence (la distinguant de *Hyacinthoides x massartiana*).

Hypericum montanum

Millepertuis des montagnes

Famille des Hypericacées
Hémicryptophyte – 3-10 dm – VI-VII
Européen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieus forestiers
(ourlets thermophiles surtout basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Ourlets thermophiles surtout basiphiles.

Répartition générale

Taxon européen. Le Millepertuis des montagnes est une espèce dispersée sur le territoire national, avec une plus grande fréquence sur sa moitié est. Il est relativement rare en Nouvelle-Aquitaine.

Répartition locale

Dans le Périgord, il est répandu – bien que généralement peu abondant dans ses stations – sur l'ensemble des secteurs calcaires du département. Il en est de même sur le territoire de la CAGP.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Bien que protégée au niveau régional, l'espèce reste assez commune en Dordogne. Notons toutefois qu'elle semble en régression sur certaines parties du territoire national (Pays-de-la-Loire, Île-de-France, Normandie, Nord).

Menaces

Pas de menaces identifiées.

Remarques

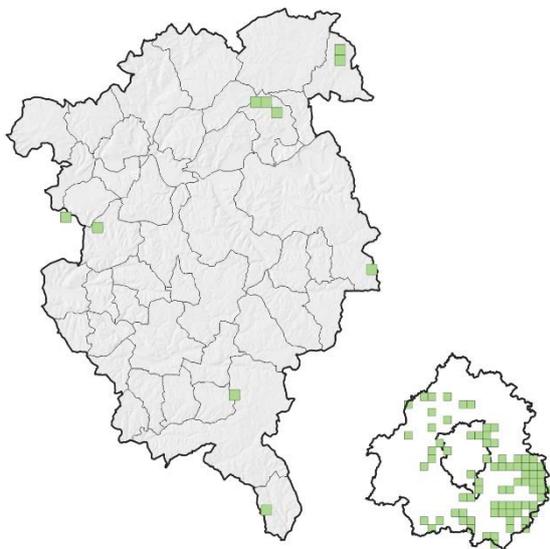
Le Millepertuis des montagnes se distingue des autres espèces du genre pouvant être rencontrées en Dordogne par ses tiges de section circulaire, ses feuilles à glandes noires près des marges, et par sa grande taille.

Iberis amara

Ibérís amer

Famille des Brassicacées
Thérophyte – 1-6 dm – V-VIII
Ouest-européen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Espèce de milieux secs sur calcaire : pelouses rocailleuses, éboulis (milieux primaires), truffières, cultures et friches.

Répartition générale

Espèce ouest-européenne. En France, l'Ibérís amer se trouve dispersé sur diverses zones calcaires du territoire (Bassin parisien, Bourgogne, marges du Bassin aquitain, Pyrénées...).

Répartition locale

En Dordogne, l'Ibérís amer est connu sur l'ensemble des territoires à dominante calcaire, avec une plus forte abondance dans les Causses et le Sarladais.

Sur la CAGP, l'espèce est présente ponctuellement sur quelques coteaux du secteur.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression généralisée dans les milieux cultivés : l'Ibérís amer est considéré comme menacé dans plusieurs régions de la moitié nord de la France. La Dordogne abrite encore d'importantes populations de l'espèce en milieu primaire (pelouses).

Menaces

Intensification culturelle, fermeture des milieux.

Remarques

Plante à l'aspect singulier par ses inflorescences en corymbe dense à fleurs dissymétriques (pétales dirigés vers l'extérieur beaucoup plus grands). Seule représentante du genre connue en Dordogne à l'état sauvage.

Inula spiraeifolia

Inule à feuilles de spirée

Famille des Asteracées
Hémicryptophyte – 3-8 dm – VI-VII
Sub-méditerranéen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérable (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés (pelouses calcicoles xérophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles xérophiles

Répartition générale

L'inule à feuilles de spirée est une espèce euryméditerranéenne mentionnée en France, en Italie, en Suisse et dans les Balkans. En France, elle est surtout présente dans la zone méditerranéenne, les Grands causses et sous forme d'isolats sur le reste du territoire : Ain, Bourgogne, Limagne, Quercy, Bassin de Brive, Périgord, Charente-Maritime, Vendée.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est très rare. Elle est mentionnée de manière dispersée sur les causses de Martel (Condat, Borrèze, Salignac), et de Daglan (Berbiguière, Campagnac). La majeure partie de ses populations connues se concentrent toutefois dans un secteur centré sur Le Bugue. C'est dans le prolongement de ce noyau de population que se trouvent les seules stations de la CAGP (commune de Paunat).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne, où elle est très rare et liée à des milieux d'intérêt et fortement menacés. En dehors de la région méditerranéenne, L'inule à feuilles de spirée semble en régression sur une grande partie du territoire national (menacée sur les listes rouges de Bourgogne, Champagne-Ardenne, Pays-de-la-Loire, Auvergne, Limousin). Elle est cotée vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Risques de confusion importants avec l'inule à feuilles de saule (*Inula salicina*), autre espèce des coteaux calcaires plus commune. Elle s'en distingue par ses feuilles caulinaires médianes à bases arrondies (vs embrassantes), ses groupes d'inflorescences denses et fournis (vs peu denses ou à capitule unique), et ses rhizomes courts donnant naissance à des populations denses et peu étendues (vs rhizomes longs engendrant des populations clairsemées et étendues).

Isopyrum thalictroides

Isopyre faux Pigamon

Famille des Ranunculacées

Géophyte rhizomateux – 1,5-3 dm – IV-V

Sub-montagnard

Espèce assez rare en Dordogne (AR)

Statut : Protection départementale – Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux forestiers
(sous-bois herbacés ± basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois frais, sur sol calcaire.

Répartition générale

Espèce centre et sud-européenne : Europe centrale, Italie, France, Péninsule ibérique. En France, l'Isopyre faux-Pigamon est présent de manière dispersée dans la moitié nord et tend à devenir montagnard dans le sud (Alpes, Pyrénées, Massif central principalement). Dans le Sud-Ouest, l'espèce se trouve surtout dans les Pyrénées et comporte des stations de plaines disséminées.

Répartition locale

En Dordogne, on le trouve très ponctuellement au sein des boisements frais (bords de rivières, boisements de pentes orientés au nord) sur différents secteurs du département : Causses, Sarladais, Bessède, Ribéracois ou encore Périgord cristallin.

Sur la CAGP, l'espèce n'est connue qu'en une localité dans un boisement frais bordant l'Isle sur la commune d'Escoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale en Dordogne.

Menaces

Coupe rase, enrésinement.

Espèce sub-montagnarde pouvant être vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

À l'état végétatif, l'espèce peut facilement passer inaperçue, en particulier lorsqu'elle se trouve mêlée à des populations d'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*). Elle se différencie de cette dernière par ses feuilles de couleur plus glauque, doublement ternées (disposées par trois).

Lactuca perennis

Laitue vivace

Famille des Asteracées

Thérophyte / Hémicryptophyte – 1-6 dm – V-VI

Européen

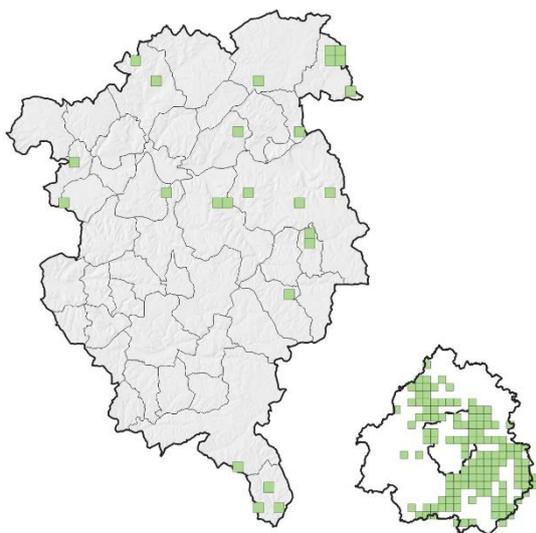
Espèce assez commune en Dordogne (AC)

Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Modéré

Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés (pelouses, rocailles et éboulis xérophiiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles, rocailles, éboulis.

Répartition générale

Espèce européenne. La Laitue vivace est présente sur une grande partie du territoire national, avec une fréquence très inégale d'une région à l'autre. Elle est surtout abondante dans le Sud-Est. Ailleurs, elle est présente de manière ponctuelle sur les terrains calcaires. Elle est absente de Corse et de Bretagne (secteurs essentiellement siliceux) et se raréfie dans le Sud-Ouest, où elle est surtout connue sur les marges du Bassin aquitain.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est assez commune au sein des pelouses rocailleuses calcicoles de l'ensemble du département, bien que souvent observée sous forme de petites populations. Elle semble plus fréquente sur les secteurs de causses (calcaires durs).

Sur la CAGP, la Laitue vivace a été répertoriée au sein de coteaux dispersés sur le territoire avec une plus forte abondance sur la cause de Savignac et le secteur de Paunat.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce liée à des milieux d'intérêt, en régression dans plusieurs régions de la moitié nord de la France (Île-de-France, Centre, Alsace, Normandie, Alsace...).

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Cueillette (voir remarques).

Remarques

Espèce comestible traditionnellement récoltée dans plusieurs régions du sud de la France. On s'abstiendra de la récolter en Dordogne en raison de sa protection et des effectifs généralement faibles de ses populations.

À l'état végétatif, l'espèce peut être confondue avec la Laitue effilée (*Lactuca viminea*), aux feuilles décurrennes, et dont les lobes sont plus dentés et orientés perpendiculairement à l'axe du rachis.

Legousia hybrida

Légousie hybride

Famille des Campanulacées
Thérophyte – 1-4 dm – IV-VII
Méditerranéo-atlantique

Espèce rare en Dordogne (R)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : En danger (EN)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Cultures
(cultures sur calcaire, accidentellement friches)



© J.-C. Abadie

Écologie

Cultures, secondairement friches, sur calcaire.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. En France, l'espèce est surtout présente dans le sud-est et le Bassin parisien. Ailleurs, elle reste dispersée avec d'importantes lacunes notamment dans le Massif armoricain et le Sud-Ouest.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce n'est connue qu'en quelques localités des causses et du Mareuillais.

Sur la CAGP, la Légousie hybride a été notée il y a quelques années au sein d'une culture du causse de Savignac. Elle ne semble pas avoir été revue depuis.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce messicole, rare dans le Sud-ouest et en régression.

Menaces

Intensification agricole

Remarques

Espèce à distinguer de la Légousie miroir-de-Vénus (*Legousia speculum-veneris*), autre espèce messicole plus commune. Elle s'en distingue par son inflorescence en épi (vs panicule plus ou moins lâche), ses sépales dressés à maturités (vs sépales étalés) et sa corolle plus petite.

Lemna trisulca

Lentille d'eau à trois sillons

Famille des Aracées
Hydrothérophytes – 0,05-0,15 dm – VI-IX
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux aquatiques
(herbiers thérophytiques dulçaquicoles mésotrophiles)



© T. Emeriau

Écologie

Herbiers aquatiques en eau douce stagnante à faiblement courante. L'espèce semble tolérante à une large gamme de niveau trophique (mésotrophe à eutrophe).

Répartition générale

Espèce sub-cosmopolite. En France, la Lentille d'eau à trois sillons est présente, de manière dispersée, surtout dans la moitié nord du pays. Elle se raréfie considérablement dans la moitié sud.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est assez rare. On la trouve surtout dans le Périgord Noir et, de manière plus dispersée, dans les autres secteurs calcaires du département (Périgord central, Ribéracois, Bergeracois).

Sur la CAGP, la Lentille d'eau à trois sillons a été répertoriée en quatre localités à Paunat, Lacropte, Saint-Marie-de-Chignac, et Antonne-et-Trignant.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Lentille d'eau à trois sillons est considérée comme vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Pas de menaces clairement identifiées pouvant expliquer la régression de l'espèce.

Remarques

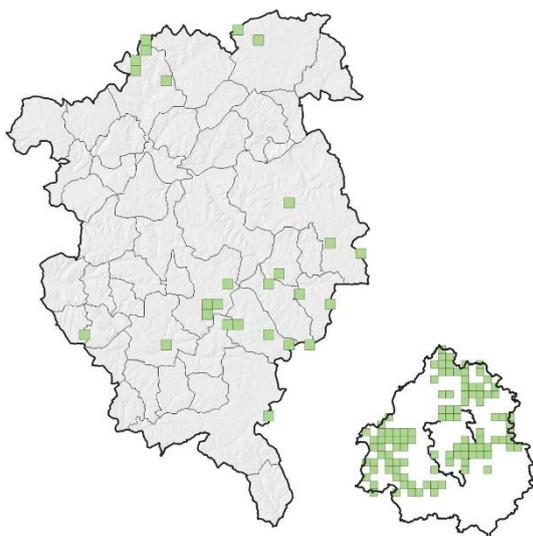
L'espèce se distingue sans ambiguïté des autres représentantes du genre répertoriées sur le territoire, qui ont toutes des frondes de forme ovale à elliptique. La Lentille d'eau à trois sillons présente, quant à elle, des frondes lancéolées, pétiolées, et se fixant entre elles en angle droit, donnant à l'ensemble l'aspect d'une myriade de petites croix. Elle présente également la singularité de se développer sous la surface de l'eau (les autres espèces de lentilles étant flottantes). Cette dernière caractéristique contribue à la rendre difficilement détectable, l'espèce étant souvent masquée par d'autres plantes flottant en surface.

Lotus angustissimus

Lotier grêle

Famille des Fabacées
Thérophyte – 0,5-4 dm – IV-VI(X)
Méditerranéo-atlantique

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés
(pelouses hygrophiles à thérophytes et mares temporaires surtout sur silice)



© N. Meslage

Écologie

Pelouses sablonneuses acidiphiles.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. En France, Le Lotier grêle est un taxon réparti essentiellement dans les zones siliceuses de l'ouest, du centre et du sud du pays. Dans la région, l'espèce est relativement commune.

Répartition locale

En Dordogne, le Lotier grêle se rencontre dans l'ensemble des secteurs siliceux du département : Double, Landais, Périgord cristallin, ainsi que dans l'ensemble des zones de placages acides du Périgord central et du Périgord Noir. C'est dans ce contexte que l'espèce a été répertoriée sur dans plusieurs communes de la CAGP.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Malgré une protection régionale, les enjeux autour de cette espèce restent modérés.

Menaces

Fermeture des milieux, eutrophisation.

Remarques

L'espèce se distingue du Lotier hispide (voir fiche de l'espèce ci-dessous) par ses gousses plus longues (>15mm). À l'état végétatif, les deux taxons sont difficilement différenciables. Ces derniers étaient jusqu'à récemment réunis au sein de la même espèce (et considérées alors comme des sous-espèces toutes deux protégées).

Lotus hispidus

Lotier hispide

Famille des Fabacées

Thérophyte / Hémicryptophyte – 1-4 dm – V-VII
Méditerranéo-atlantique

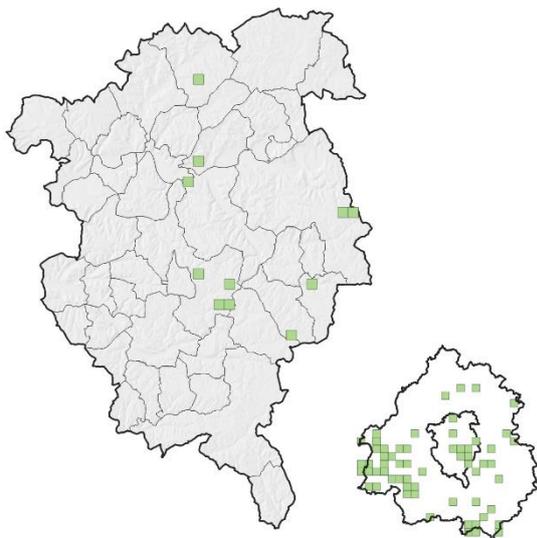
Espèce peu commune en Dordogne (PC)

Statut : Protection régionale

Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)

Enjeu de conservation régional : Modéré

Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés

(pelouses hygrophiles à thérophytes et mares temporaires surtout sur silice)



© S. Lorient

Écologie

Pelouses sablonneuses acidiphiles.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. En France, le Lotier hispide est un taxon réparti essentiellement dans les zones siliceuses de l'ouest, du centre et du sud du pays. Dans la région, l'espèce est relativement commune.

Répartition locale

Le Lotier hispide a une répartition générale similaire à celle du Lotier grêle (voir fiche de l'espèce). En Dordogne, il semble cependant moins noté que ce dernier (en dehors de la Double).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Malgré une protection régionale, les enjeux autour de cette espèce restent modérés.

Menaces

Fermeture des milieux, eutrophisation.

Remarques

Le Lotier hispide se distingue du Lotier grêle par ses gousses plus courtes (<15mm). Jusqu'à récemment réunis au sein de la même espèce, les deux taxons sont protégés sur le territoire de l'ex-Aquitaine.

Medicago sativa* subsp. *falcata

Luzerne sauvage

Famille des Fabacées
Hémicryptophyte – 2-6 dm – IV-VII
Eurasiatique

Espèce très rare en Dordogne (RR)

Statut : -

Menaces régionales : En danger critique de disparition (CR)

Enjeu de conservation régional : Fort

Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés
(pelouses et ourlets xérophiles basiphiles, friches eutrophiles, cultures)



© N. Meslage

Écologie

Pelouses et ourlets xérophiles basiphiles, friches eutrophiles, cultures.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, la Luzerne sauvage est surtout répandue dans la moitié est du pays et le Bassin parisien. Elle est très rare et localisée dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce n'est connue qu'en deux localités. Sur la CAGP, elle est mentionnée à Savignac-les-Églises.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en forte régression, coté menacée ou éteinte sur plusieurs listes rouges régionales (Normandie, Aquitaine, Limousin).

Menaces

Fermeture des milieux. Concurrence de la Luzerne cultivée avec laquelle la Luzerne sauvage s'hybride (voir remarques)

Remarques

La Luzerne sauvage est apparentée à la Luzerne cultivée (*Medicago sativa* subsp. *sativa*), taxon fréquemment semé et largement répandu. Elle se distingue de cette dernière par ses fleurs jaune vif (vs violettes) et sa gousse moins torsadée. Les deux taxons s'hybrident dans leur zone de contact, donnant un taxon d'aspect intermédiaire : la Luzerne changeante (*Medicago sativa* nothosubsp. *media*). Dans les faits, la Luzerne sauvage tend ainsi à être « absorbée » par la Luzerne cultivée, ce qui contribue à sa régression.

Melampyrum arvense

Mélampyre des champs

Famille des Orobanchacées
Thérophyte semiparasite – 1-6 dm – V-VII
Eurasiatique

Espèce très rare en Dordogne (RR)
Statut : Déterminant ZNIEFF
Menaces régionales : En danger (EN)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés
(ourlets thermophiles, moissons sur sols calcaires)



© J.-C. Abadie

Écologie

Ourlets thermophiles basiphiles (en situation primaire), moissons sur sols calcaires (en situation secondaire), accidentellement friches pionnières.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, le Mélampyre des champs est surtout présent dans le quadrant nord-est, le centre, et la France sud-est du territoire. Il semble absent du Massif armoricain et rare dans le sud-ouest et la zone méditerranéenne.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce a considérablement régressé et n'est connue qu'en quelques localités isolées.

Elle était considérée comme disparue du territoire de la CAGP jusqu'à sa redécouverte en 2024 par Frédéric Chiche à Atur.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression dans plusieurs régions (ex : cotée en danger sur les listes rouges Midi-Pyrénées et Limousin), inscrite sur la liste des plantes messicoles de Nouvelle-Aquitaine.

Menaces

Intensification agricole pour ses stations messicoles, fermeture du milieu et enrichissement sur ces stations d'ourlets.

Remarques

Le Mélampyre des champs peut être confondu avec le Mélampyre à crête (*Melampyrum cristatum*) dont il se distingue par son inflorescence de forme général cylindrique (vs tétraédrique) et ses bractées ni cordées ni pliées (vs cordées et pliées en long).

Najas marina

Grande Naiade

Famille des Hydrocharitacées
Hydrothérophytes – 1-5 dm – VII-IX
Cosmopolite

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieus aquatiques
(herbiers dulçaquicoles eutrophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Espèce aquatique des eaux profondes courantes à stagnantes.

Répartition générale

Espèce cosmopolite. Relativement répandue dans le nord du pays, la Grande Naiade est une plante aquatique présente de manière plus dispersée dans le sud. Dans le Bassin aquitain, elle est surtout connue dans les grandes rivières et de manière plus ponctuelle au sein de plans d'eau (retenues collinaires, anciennes gravières, etc.).

Répartition locale

Dans le Périgord, la Grande Naiade est essentiellement présente dans la moitié ouest du département, dans les eaux de la Dordogne, de l'Isle et de la Dronne.

Sur la CAGP, l'espèce a été répertoriée dans un plan d'eau de Veyrines-de-Verget. Elle est également bien représentée dans l'Isle, en aval de la CAGP.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Enjeu de conservation modéré. Hormis sur quelques portions du territoire national (Limousin), la Grande Naiade, ne semble guère menacée. Elle semble présenter une certaine tolérance à la turbidité de l'eau et à certaines pollutions.

Menaces

Pas de menaces identifiées sur le territoire.

Remarques

Comme beaucoup de plantes aquatiques, la Grande Naiade peut passer inaperçue, elle n'est souvent détectée que par des fragments d'individus échoués sur les berges.

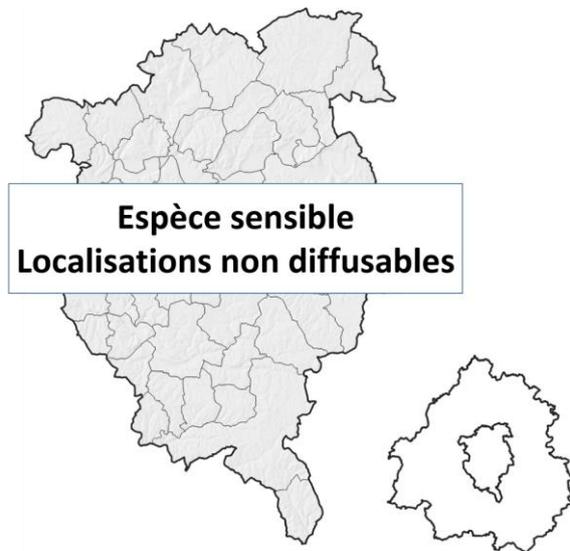
L'espèce, aux feuilles coriaces hérissées de lobes épineux, ne peut guère être confondue avec les autres hydrophytes. On veillera cependant à la distinguer de la Petite Naiade (*Najas minor*), espèce à rechercher en Dordogne, dont elle se distingue par ses feuilles plus larges (2 à 4 mm) à face inférieure aiguillonnée (vs feuilles < 1,2 mm de large, à face inférieure inerme chez la Petite Naiade).

Narcissus poeticus

Narcisse des poètes

Famille des **Amaryllidacées**
Géophyte bulbeux – 3-6 dm – IV-V
Orophyte

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés
(prairies, boisements, rocailles et éboulis sur calcaire)



© J.-C. Abadie

Écologie

Le Narcisse des poètes peut être trouvé dans des milieux très différents. Sur la majeure partie de son aire, c'est avant tout une espèce de prairies humides et de boisement frais, c'est le cas de sa seule station connue de la CAGP. De manière plus marginale, il est également connu en contexte de pelouse aride rocailleuse (sur calcaire).

Répartition générale

Espèce montagnarde sud-européenne. En France, le Narcisse des poètes est présent, à l'état sauvage, essentiellement au sein des massifs montagneux (Jura, Alpes, Massif central, Pyrénées). Il est rare en plaine. On le trouve, de manière dispersée, dans le bassin Parisien (Bourgogne, Centre, Vienne) et sur les marges du Bassin aquitain (Quercy, Périgord, Agenais).

Répartition locale

En Dordogne, le Narcisse des poètes est une espèce assez rare. La majeure partie de ses stations se trouvent dans le Périgord cristallin et ses marges, le long de diverses vallées, au sein de prairies et de boisements frais : Auvézère, Isle, Haute-Loue, Loue, Côle. On en trouve également des populations sur les causses de Martel et de Daglan en contexte de pelouses rocailleuses arides. Sur la CAGP, sa seule station connue se trouve à Savignac-les-Églises.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression généralisée dans ses stations de plaines, à forte valeur patrimoniale en Dordogne. Soulignons que le Narcisse des poètes, considéré comme quasi menacé en Aquitaine, est coté menacé en Limousin et Poitou-Charentes.

Menaces

Cueillette : l'espèce, très esthétique, fait parfois l'objet de prélèvements dans le milieu naturel.

Régression des pelouses en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Le liseré rouge sur la corolle interne permet de distinguer le Narcisse des poètes de divers autres taxons hybrides cultivés pouvant s'échapper dans la nature (ex : le Narcisse-bouquet - *Narcissus x medioluteus*).

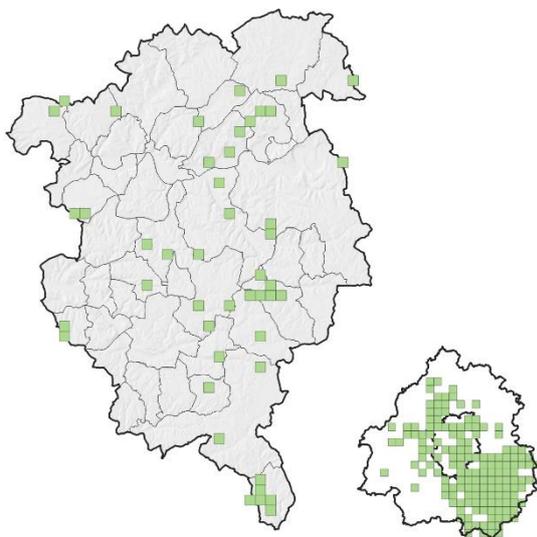
Neottia nidus-avis

Néottie nid d'oiseau

Milieux forestiers
(sous-bois herbacés basiphiles)

Famille des Orchidacées
Géophyte rhizomateux – 1,5-3,5 dm – V-VII
Eurasiatique

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection départementale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois en contexte calcaire.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, la Néottie nid-d'oiseau est une orchidée répandue, mais se raréfiant dans l'ouest, le midi et le Sud-Ouest, où on la rencontre essentiellement dans le massif pyrénéen et sur les marges du Bassin aquitain.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est assez commune le long d'un arc sud-est/nord-ouest, avec une plus grande fréquence dans le Sarladais et les Causses.

Sur la CAGP, elle est relativement répandue et a été répertoriée dans plusieurs communes.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'espèce ne semble pas menacée sur le territoire et ne présente que des enjeux de conservation modérés. Soulignons toutefois que la Néottie nid-d'oiseau reste relativement rare dans la région et que le Périgord abrite une part importante de ses populations régionales.

Menaces

Coupe rase, enrésinement.

Remarques

La Néottie nid-d'oiseau est une espèce non chlorophyllienne, se nourrissant sur les racines d'arbres alentours par l'intermédiaire de champignons mycorhiziens (mycohétérotrophie). Elle peut ainsi passer plusieurs années sous forme souterraine sans être visible. Cela explique que ses populations, généralement clairsemées, puissent voir leurs effectifs fluctuer fortement d'une année à l'autre, rendant la détection de l'espèce aléatoire.

Odontites jaubertianus

Odontite de Jaubert

Famille des Orobanchacées

Thérophyte semiparasite – 2-8 dm – VIII-X

Endémique français

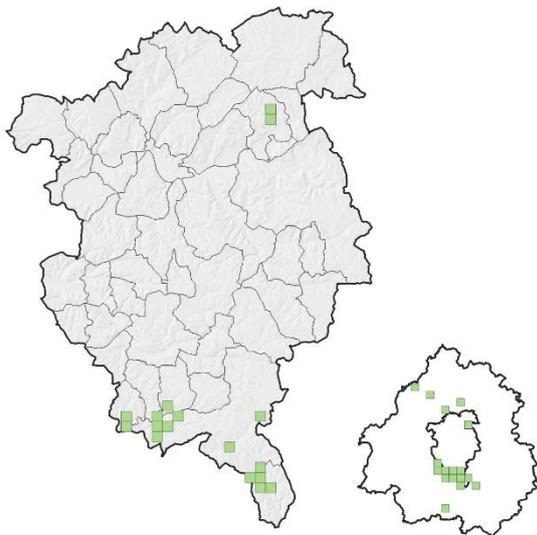
Espèce assez rare en Dordogne (AR)

Statut : Protection nationale – Déterminant ZNIEFF

Menaces régionales : Vulnérable (VU)

Enjeu de conservation régional : Très fort

Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Cultures
(cultures, friches, pelouses xérophiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Cultures, friches calcaires.

Répartition générale

L'Odontite de Jaubert est une espèce endémique française répartie essentiellement dans le Centre-Ouest, le Centre et Bassin parisien.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est mentionnée dès le XIX^{ème} dans le catalogue de Des Moulins (Ribéracois, Périgord central) et au XX^{ème} par Virot (Sarladais). Au cours des dernières années, elle a été notée en plusieurs localités du département, au sein de friches calcaires ou de parcelles cultivées.

Sur la CAGP, elle est connue de longue date dans le secteur du « Trône » du Roi des Chauzes (Antonne-et-Trigonnant). Elle a également été trouvée, ces dernières années, au sein de parcelles agricoles dans la partie sud du territoire, une grande partie de ces stations ayant été découvertes grâce aux prospections de Corine Oosterlee.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce endémique de France, menacée à l'échelle régionale : enjeux de conservations et valeur patrimoniale considérés tous deux comme très forts.

Menaces

Intensification agricole pour les stations de milieux cultivés, fermeture du milieu et déprise pour les stations de pelouses et de friches calcaires.

Remarques

L'Odontite de Jaubert est une espèce issue du croisement de l'Odontite jaune (*Odontites luteus*) et de l'Odontite tardif (*Odontites vernus* subsp. *serotinus*). Elle se distingue de ses deux parents par ses bractées entières (dentées chez l'Odontite tardif), et ses fleurs dont les lèvres sont ouvertes à moins de 90°, et dont les anthères sont quasi parallèles aux filets (lèvres ouvertes à plus de 100° et anthères insérées dans le prolongement des filets chez l'Odontite jaune). Selon le parent dominant dans les caractères floraux, on distingue, pour l'Odontite de Jaubert, deux variétés : la variété *chrysanthus* à corolle jaune citrin concolore (photo), et la variété type à corolle jaune pâle plus ou moins lavée de rose (entièrement rose dans ses formes extrêmes).

Notons que l'espèce peut passer facilement inaperçue en raison de sa date de floraison très tardive.

Oenanthe lachenalii

Œnanthe de Lachenal

Zones humides
(bas-marais et prairies hygrophiles basiphiles ou halophiles)

Famille des Apiacées
Hémicryptophyte / Géophyte tubéreux – 4-12 dm – VI-IX
Ouest-européen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© T. Emeriau

Écologie

Bas-marais et prairies humides, sur calcaire.

Répartition générale

Espèce ouest-européenne. En France, l'Œnanthe de Lachenal est relativement rare. On le trouve sur les départements de la façade atlantique et méditerranéenne et, de manière plus dispersée, à l'intérieur des terres (Alpes, Bassin parisien, Bassin aquitain).

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente essentiellement dans le Ribéracois et le Sarladais.

Sur la CAGP, l'Œnanthe de Lachenal est connue en deux localités de la vallée du Caudeau.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce assez rare en Dordogne, liée à des milieux à forte valeur patrimoniale. L'Œnanthe de Lachenal est en régression sur de larges pans du territoire national (coté menacé sur les listes rouges régionales d'Île-de-France, Limousin, Bourgogne, Lorraine, Champagne-Ardenne).

Menaces

Régression des prairies humides : déprise, drainage, eutrophisation, fermeture des milieux.

Remarques

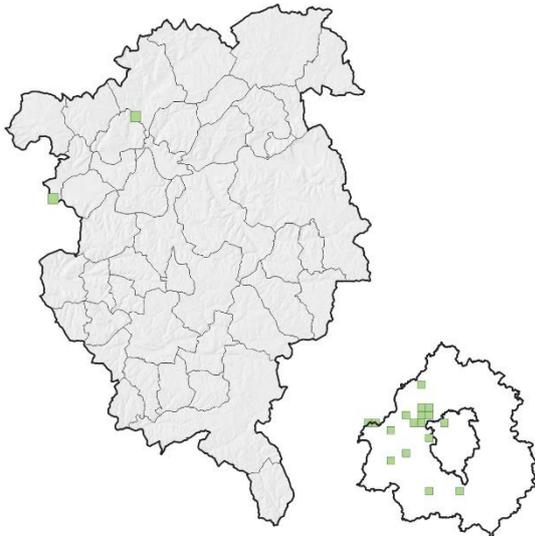
Les Œnanthes sont un genre complexe : risque de confusion important avec l'Œnanthe à feuilles de peucedan (*Oenanthe peucedanifolia*) et l'Œnanthe à feuilles de Silaüs (*Oenanthe silaifolia*). L'Œnanthe de Lachenal se distingue de l'Œnanthe à feuilles de peucedan par ses ombelles fructifères denses et compactes et sa floraison tardive (estivale vs printanière), et de l'Œnanthe à feuilles de Silaüs par ses fruits rétrécis aux deux extrémités (aspect rond vs aspect cylindrique).

Oenanthe silaifolia

Œnanthe à feuilles de silaüs

Famille des Apiacées
Hémicryptophyte / Géophyte tubéreux – 3-12 dm – IV-VI
Sub-cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale - Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux prairiaux
(prairies et pelouses méso-hygrophiles basiphiles,
neutrophiles ou halophiles)



© T. Emeriau

Écologie

Prairies humides, sur calcaire.

Répartition générale

L'Œnanthe à feuilles de Silaüs est une espèce essentiellement présente dans le quart nord-ouest de la France et relativement rare dans le sud-ouest.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est surtout présente dans la moitié ouest du département, le long des vallées de la Dordogne, de l'Isle et de la Dronne.

Sur la CAGP, l'Œnanthe à feuilles de Silaüs n'est connu qu'en deux localités des vallées de l'Isle et de la Beauronne.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce assez rare en Dordogne, liée à des milieux en régression.

Menaces

Régression des prairies humides : déprise, drainage, eutrophisation, fermeture des milieux.

Remarques

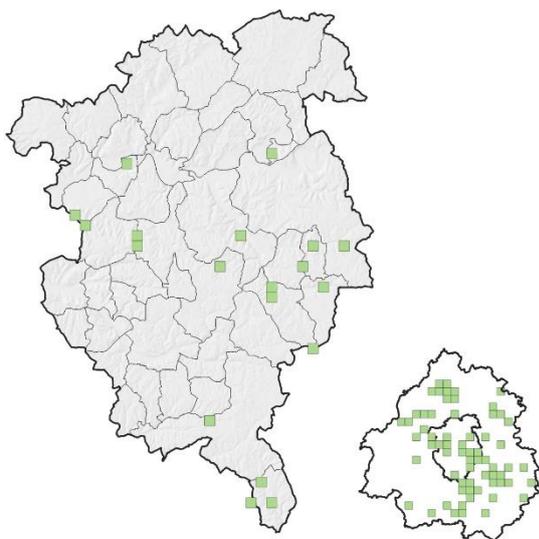
Risque de confusion avec d'autres représentants du genre *Oenanthe*, en particulier l'Œnanthe à feuilles de Peucedan (*Oenanthe peucedanifolia*), très proche morphologiquement. Il s'en distingue par son ombelle aux rayons généralement moins nombreux et s'épaississant après la floraison, ses fruits non rétrécis à l'apex à maturité, ainsi que par son écologie calcicole (acidiphile pour l'Œnanthe à feuilles de peucedan). Voir également la fiche précédente pour les risques de confusion avec l'Œnanthe de Lachenal (*Oenanthe lachenalii*).

Ophioglossum vulgatum

Ophioglosse commun

Famille des Ophioglossacées
Géophyte rhizomateux – 1-3 dm – VI-VIII
Cosmopolite

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieux prairiaux
(prairies et pelouses humides oligotrophiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies, bas-fonds marécageux, pelouses humides pauvres en nutriments, sur calcaire.

Répartition générale

Espèce circumboréale, dispersée en France, sur les secteurs calcaires du territoire.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est connue dans la plupart des zones calcaires du département : Bergeracois, Ribéracois, Périgord central, Sarladais, Causses.

Sur la CAGP, l'Ophioglosse commun est connu en plusieurs localités au sein de fonds de vallons et de prairies humides.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'Ophioglosse commun est une espèce en régression au niveau national. Elle reste peu commune en Dordogne et liée à des milieux d'intérêt.

Menaces

Régression des prairies et des zones humides : déprise, fermeture du milieu, eutrophisation, drainage.

Remarques

Les Ophioglosses sont des plantes appartenant aux Ptéridophytes (Fougères et apparentées). Elles se présentent sous l'aspect singulier d'un épi fertile portant les sporanges (organe produisant les spores) et d'un unique limbe foliaire.

Espèce extrêmement discrète pouvant facilement passer inaperçue.

Ophrys speculum

Ophrys miroir

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux – 1-3 dm – III-V
Méditerranéen

Espèce très rare en Dordogne (RR)
Statut : Protection nationale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Occasionnel (NAb)
Enjeu de conservation régional : Très fort
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés
(pelouses xérophiles, garrigues)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses calcicoles.

Répartition générale

L'Ophrys miroir est une espèce méditerranéenne rare à l'échelle nationale. Elle est présente de manière sporadique en plusieurs localités du Sud-Ouest, sous forme de petites populations considérées comme infertiles (le pollinisateur de l'espèce ne semblant pas connu hors de la zone méditerranéenne).

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est présente de manière sporadique sous forme de petites populations comportant peu d'individus.

Sur la CAGP, l'Ophrys miroir a été répertoriée sur deux localités : Paunat et Saint-Mayme-de-Péreyrol.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce rare à l'échelle nationale et cotée menacée sur la liste rouge nationale. Dans le Sud-Ouest, de nouvelles stations de l'Ophrys miroir sont régulièrement mentionnées, mais ne semblent pas se maintenir dans le temps, raison pour laquelle l'espèce a été classée occasionnelle sur la liste rouge régionale.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

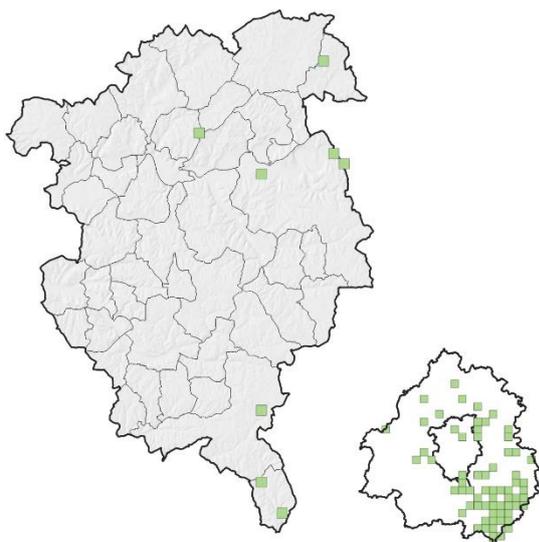
Ophrys à l'aspect singulier ne pouvant guère être confondu avec d'autres représentants du genre.

Orchis simia

Orchis singe

Famille des Orchidacées
Géophyte tubéreux – 1,5-5 dm – IV-VI
Méditerranéo-atlantique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection départementale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés
(pelouses et ourlets mésoxérophiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses et ourlets calcicoles.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. L'Orchis singe est irrégulièrement réparti sur le territoire national, avec de vastes lacunes dans l'ouest, le Massif central, le nord et le nord-est. Elle est globalement rare dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est présente le long d'un arc sud-est/nord-ouest, avec une plus grande fréquence dans le Sarladais et les Causses. Elle se présente généralement sous forme de petites populations comportant peu d'individus.

Sur la CAGP, l'Orchis singe a été répertoriée sur quelques pelouses et talus routier des communes de Savignac-les-Églises, Paunat, Val-de-Louyre-et-Caudeau, Bassillac-et-Auberoche, et Champcevinel.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département, qui abrite la majeure partie des populations régionales de l'espèce. Notons que l'Orchis singe est en régression dans la moitié nord du pays.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

L'Orchis singe peut être confondu avec l'Orchis militaire (*Orchis militaris*), dont il se distingue par le lobe médian de son labelle à segments semblables aux latéraux (plus larges chez l'Orchis militaire) et par sa floraison commençant par le sommet de l'inflorescence (par la base chez l'Orchis militaire).

Oreopteris limbosperma

Fougère des montagnes

Famille des Thelypteridacées
Hémicryptophyte – 4-12 dm – VII-IX
Sub-montagnard

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux forestiers
(sous-bois herbacés, mégaphorbiaies et landes mésohygrophiles, éboulis humides, sur silice)



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois herbacés, mégaphorbiaies et landes mésohygrophiles, parfois éboulis humides ou tourbières, sur silice

Répartition générale

Taxon eurasiatique. En France, La Fougère des montagnes est une espèce des régions humides et fraîches se trouvant dispersée en plaine dans la moitié nord de la France et devenant montagnarde dans le sud.

Répartition locale

En Dordogne, elle est surtout connue du Périgord cristallin (Avezère, Tardoire). La Fougère des montagnes est également présente en une localité de la Vallée de l'Homme (découverte par Bernard et Nicole Bédé en 2017), ainsi qu'en une unique station de la CAGP à Saint-Geyrac (découverte par Vincent Vérité en 2024).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale, très rare en Dordogne. La localité découverte sur la CAGP constitue un isolat original pour cette espèce des montagnes siliceuse.

Menaces

Espèce montagnarde relictuelle vulnérable au réchauffement climatique dans ses stations de plaines.

Remarques

La Fougère des montagnes peut être confondue avec diverses fougères du genre *Dryopteris* (telles la Fougère male, *D. filix-mas*), mais s'en distingue par les glandes jaunes et odorantes parsemant ses frondes et ses pennes très rétrécies à la base.

Orlaya grandiflora

Caucalis à grandes fleurs

Famille des Apiacées
Thérophyte – 1,5-6 dm – VI-VII
Européen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérable (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés
(pelouses, falaises et éboulis, cultures, surtout sur calcaire)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses sèches calcicoles (biotope primaire). Également adaptée à des milieux de substitution : champs cultivés, vignes, bord de chemins et friches. Dans de nombreuses régions du nord de son aire, ces milieux constituent ses principaux biotopes.

Répartition générale

Espèce de répartition européenne. En France, le *Caucalis* à grandes fleurs était autrefois signalé sur une large partie du territoire, il a depuis régressé, en particulier dans la moitié nord et dans l'ouest de la France. Il est aujourd'hui essentiellement présent dans le sud-est du pays. Dans le Sud-Ouest, il semble limité à quelques noyaux de populations dans les Pyrénées, le Rouergue, le Quercy et le Périgord.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce semble circonscrite au Périgord Noir. Elle n'est présente sur la CAGP qu'en quelques localités de Paunat.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Le *Caucalis* à grandes fleurs est une espèce de pelouse calcaire autrefois plus répandue grâce à sa capacité à coloniser les cultures. L'espèce est ainsi classée comme messicole dans de nombreuses régions. L'intensification des pratiques agricoles a entraîné sa disparition de larges pans du territoire (Île-de-France, Picardie, Normandie, Poitou-Charentes, Gironde) tandis qu'elle est au bord de l'extinction sur d'autres secteurs (Centre, Alsace, Franche-Comté).

En Dordogne, les populations actuellement connues se trouvent en milieu primaire au sein de pelouses. Pour autant, la vulnérabilité de l'espèce reste grande, en raison du caractère localisé et réduit de ses populations, et des menaces pesant sur son habitat (fermeture du milieu). L'espèce est ainsi classée vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Soulignons enfin que les populations de Dordogne constituent la quasi-totalité des effectifs régionaux de l'espèce. Cette responsabilité, et la grande rareté de l'espèce, expliquent que le *Caucalis* à grandes fleurs ait une valeur patrimoniale très forte dans le Périgord.

Menaces

Fermeture des milieux, intensification culturale.

Remarques

Le *Caucalis* à grandes fleurs ne doit pas être confondu avec le *Caucalis* à fruits aplatis (*Caucalis platycarpus*), autre espèce à forte valeur patrimoniale, connue dans les mêmes secteurs en situation de messicole. Il se distingue de ce dernier par ses fruits fortement aplatis (vs peu aplati), ses ombelles nettement rayonnantes (vs non ou faiblement rayonnante) et ses involucres développés à bractées marginées de blanc (vs pas d'involucre).

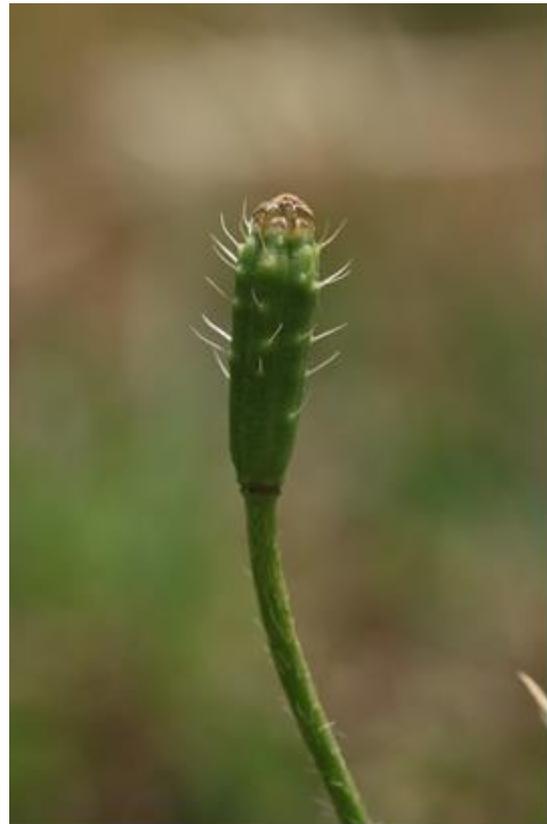
Papaver argemone

Coquelicot argémone

Milieux anthropisés
(cultures et friches ouvertes)

Famille des Papaveracées
Thérophyte – 1,5-6 dm – IV-V
Européen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Cultures et friches ouvertes

Répartition générale

Espèce européenne. En France, l'espèce est présente de manière plus ou moins disséminée dans les deux tiers est du pays. Elle se raréfie dans l'ouest.

Répartition locale

Le Coquelicot argémone est très rare en Dordogne, où la plupart de ses stations connues se trouvent dans le Périgord cristallin. Il a été répertorié sur une localité limitrophe de la CAGP à Savignac-les-Églises.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale. Comme beaucoup de messicoles (plantes liées aux cultures), le Coquelicot argémone est en régression sur de larges pans du territoire national. En Dordogne, cette espèce très rare semble aujourd'hui inconnue des cultures, ses stations actuelles correspondant à des milieux refuges tels que des friches ou des cimetières.

Menaces

Intensification culturelle.

Remarques

L'espèce se distingue des autres coquelicots présents en Dordogne (Grand coquelicot - *Papaver rhoeas* et Coquelicot douteux - *Papaver dubium*), par ses capsules hérissées de soies raides (photo).

Paris quadrifolia

Parisette à quatre feuilles

Milieux forestiers
(sous-bois herbacés)

Famille des Melanthiacées
Géophyte rhizomateux – 1,5-4 dm – V-VII
Sub-montagnard

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© J.-C. Abadie

Écologie

Boisements en ambiance fraîche à humide : chênaie-charmaie fraîche, boisements riverains, pieds de falaises boisés.

Répartition générale

Espèce eurasiatique tendant à devenir montagnarde dans le sud-ouest de son aire. En France, la Parisette à quatre feuilles est répandue dans le nord et l'est du territoire. Dans la moitié sud, elle se concentre dans les massifs (Alpes, Massif central, Pyrénées). Dans le Sud-Ouest, elle reste exceptionnelle en plaine.

Répartition locale

Dans le Périgord, la Parisette à quatre feuilles n'est connue qu'en quelques localités du Sarladais, des causses, du Périgord central et du Ribéracois.

Sur la CAGP, elle est connue au sein d'un boisement de la partie amont du Manoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département. La Parisette à quatre feuilles est considérée comme menacée dans certaines régions (Poitou-Charentes, Bretagne).

Menaces

Coupe rase, enrésinement.

Espèce sub-montagnarde pouvant être vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

L'espèce présente un aspect singulier qui la rend difficilement confondable : feuilles larges et subsessiles réunies en un unique verticille de quatre à cinq feuilles sur la tige, fleur unique à l'aspect étoilé donnant une unique baie noirâtre.

Plante extrêmement toxique dans toute ses parties. La baie était autrefois employée pour confectionner des appâts empoisonnés destinés aux « nuisibles ». Pour cette raison, la plante est aussi connue sous divers noms évocateurs : Étrangle-loup, Raisin de renard...

Parnassia palustris

Parnassie des marais

Famille des Celastracées
Hémicryptophyte – 1,5-3 dm – VI-X
Cosmopolite

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection départementale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(tourbières, bas-marais, suintements des pelouses)



© J.-C. Abadie

Écologie

Bas-marais alcalins, prairies humides tourbeuses, suintements des coteaux marneux.

Répartition générale

Espèce circumboréale présente dans l'ensemble de l'hémisphère nord. En France la Parnassie des marais, autrefois répandue, a très fortement régressé en plaine. Elle est aujourd'hui présente surtout dans le nord, les massifs montagneux (Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées) et de manière relictuelle dans quelques stations planitiaires.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce semble avoir disparu de nombreuses stations anciennes. Elle n'est plus aujourd'hui présente que très ponctuellement dans quelques localités du Sarladais, du Périgord cristallin et du Périgord central.

Sur la CAGP, la Parnassie des marais n'est connue qu'en une localité correspondant à un talus marneux de la vallée du Caudeau.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en forte régression dans ses stations de plaine à l'échelle nationale. La Parnassie des marais n'est pas considérée comme menacée à l'échelle régionale du fait de son abondance dans les Pyrénées. Dans le Périgord, en revanche, son caractère relictuel et très localisé doivent amener à porter une vigilance particulière sur cette dernière.

Menaces

Disparition des zones humides et des milieux tourbeux (drainage, eutrophisation, fermeture des milieux...).

Remarques

Les nervures translucides des pétales, et les staminodes (étamines stériles) formant un cercle de glandes dorées, confèrent à la fleur un aspect singulier qui limite les risques de confusion. En dehors de sa période de floraison, la plante peut facilement passer inaperçue : elle n'est alors visible que par ses feuilles basales échanquées en cœur.

Peucedanum gallicum

Peucedan de France

Famille des Apiacées
Hémicryptophyte – 6-15 dm – VII-IX
Sub-endémique (Franco-Ibérique)

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux forestiers
(sous-bois, ourlets et landes acidiphiles, moliniaies)



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois, ourlets et landes acidiphiles, moliniaies .

Répartition générale

Espèce Franco-ibérique. Sur le territoire national, le Peucedan de France se rencontre essentiellement dans le Bassin parisien, le nord du Massif central et le Centre-ouest. On trouve également un noyau de population à cheval entre les départements de la Gironde, la Charente et la Dordogne.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce se concentre essentiellement dans l'ouest du département. Elle n'est connue sur la CAGP qu'en deux localités de Cendrieux et de Bourrou.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce Franco-ibérique à répartition restreinte (sub-endémique).

Menaces

Espèce sensible à l'eutrophisation des milieux

Remarques

Le Peucedan de France peut être confondu avec d'autres Apiacées à feuilles fines (ex : Conopode, Cenanthe, etc.).

Espèce relativement discrète souvent présente sous forme de petites populations isolées.

Potamogeton coloratus

Potamot coloré

Famille des Potamogetonacées
Hydrogéophyte – 2-12 dm – IV-IX
Méditerranéo-atlantique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux aquatiques
(herbiers dulçaquicoles basiphiles oligo- à mésotrophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Plante aquatique des eaux calcaires peu profondes, stagnantes à faiblement courantes. Espèce sensible à la pollution.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. En France, le Potamot coloré est un taxon rare et disséminé. Il est rare dans le Sud-Ouest, le Périgord étant un des territoires où il semble le mieux représenté.

Répartition locale

En Dordogne, il est réparti en deux noyaux de populations principales : dans le Ribéracois et dans le Sarladais.

Sur la CAGP, le Potamot coloré a été répertorié dans le lac de Neufont. Il s'agit d'une des seules stations connues de l'espèce pour le Périgord central.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour la Dordogne qui héberge une part importante des effectifs régionaux de l'espèce.

Le Potamot coloré est une espèce en forte régression à l'échelle nationale : il est coté menacé sur de nombreuses listes rouges régionales (Île-de-France, Bretagne, Alsace, Centre, Normandie, Midi-Pyrénées, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes, Pays de la Loire).

Menaces

Pollution, eutrophisation, régression des zones humides.

Remarques

Le Potamot coloré se distingue des autres Potamots à feuilles larges du département par l'absence de feuilles flottantes à face supérieure hydrofuge, et par ses feuilles supérieures pétiolées. Voir aussi les remarques de l'espèce suivante.

Potamogeton perfoliatus

Potamot à feuilles perfoliées

Famille des Potamogetonacées
Hydrogéophyte – 5-30 dm – VI-IX
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux aquatiques
(herbiers dulçaquicoles méso- à eutrophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Plante aquatiques des eaux courantes (plus rarement calmes à stagnantes), mésotrophes à eutrophes, en contexte généralement calcaire.

Répartition générale

Espèce circumboréale, répandue dans l'hémisphère nord. En France, le Potamot à feuilles perfoliées est présent de manière dispersée dans la moitié nord du pays et semble se raréfier vers le sud. Dans le Sud-Ouest, où il est rare, la plupart de ses stations se concentrent dans quelques rivières (Lot, Dordogne, Vézère, Dronne, Boutonne) ainsi que dans les étangs arrière-littoraux de la façade atlantique.

Répartition locale

En Dordogne, le Potamot à feuilles perfoliées forme des populations, parfois abondantes, dans plusieurs rivières : Dordogne, Vézère, Dronne, Isle, Manoire.

Sur la CAGP, il a été trouvé dans quelques localités du cours du Manoire et de l'Isle.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce cotée quasi menacée en Aquitaine, à forte valeur patrimoniale en Dordogne. Le Potamot à feuilles perfoliées est en régression dans plusieurs régions (coté menacé sur les listes rouges d'Auvergne, Limousin, Normandie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais).

Menaces

Le Potamot à feuilles perfoliées ne semble pas menacé en Dordogne, où il compte d'importantes stations. Sur le reste du territoire, les raisons du déclin de l'espèce restent à éclaircir : elle semble en effet tolérante à une certaine eutrophisation.

Remarques

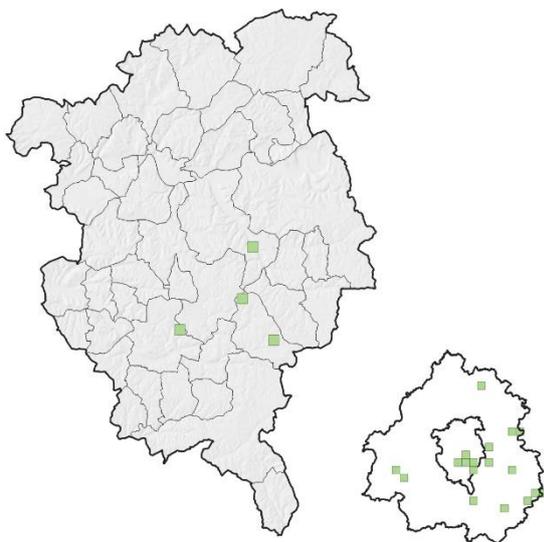
Un des potamots les plus simples à reconnaître : il est le seul à présenter des feuilles submergées largement embrassantes à la base, donnant l'impression que ces dernières sont transpercées par la tige (aspect perfolié auquel l'espèce doit son nom).

Potamogeton trichoides

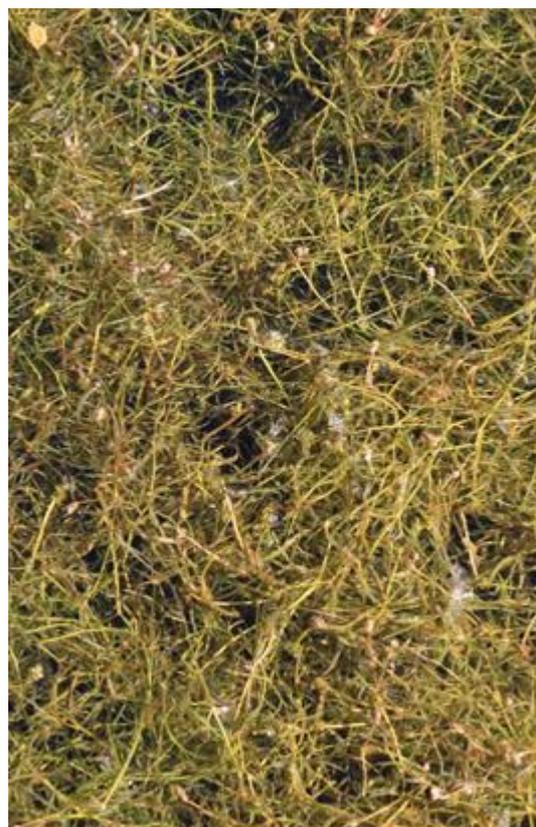
Potamot à feuilles capillaires

Famille des Potamogetonacées
Hydrothérophytes – 1-10 dm – VI-IX
Méditerranéo-atlantique

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Données insuffisantes (DD)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux aquatiques
(herbiers dulçaquicoles mésotrophiles acidiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Plante aquatique des eaux peu profondes, stagnantes à faiblement courantes, généralement acides.

Répartition générale

En France, le Potamot à feuilles capillaires est surtout présent, de manière sporadique, dans la moitié nord du territoire. Il semble très rare dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce n'est connue que de manière dispersée dans le Landais, le Périgord central, le Périgord cristallin et le Périgord Noir. Sa répartition exacte reste cependant à préciser du fait de sa discrétion (voir remarques).

Sur la CAGP, le Potamot à feuilles capillaires a été répertorié au sein de pièces d'eau des communes de Vergt, Lacropte et de Boulazac-Isle-Manoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour la Dordogne.

Menaces

Espèce considérée menacée dans plusieurs régions. Son caractère très discret et les risques importants de confusion (voir remarques) rendent cependant difficile de préciser l'ampleur de sa régression.

Remarques

L'espèce peut facilement passer inaperçue, en raison, notamment, des difficultés de détermination des potamots à feuilles filiformes. Elle doit être distinguée du Potamot de Berchtold (*Potamogeton berchtoldii*), plus commun, par ses feuilles moins larges (< 1 mm), aiguës et non apiculées. La finesse des feuilles du Potamot à feuilles capillaires permet également de le distinguer du Potamot à feuilles obtuses (*Potamogeton obtusifolius*), espèce à rechercher en Dordogne, dont il diffère également par sa tige droite et non comprimée (vs entrenœuds souvent en zigzag et tige comprimée).

Potentilla neglecta

Potentille négligée

Famille des Rosacées
Hémicryptophyte – 1-6 dm – V-IX
Européen

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Pelouses et milieux associés
(pelouses et friches xérophiles acidiphiles à neutroclines)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses, chemins piétinés, friches acidiphiles.

Répartition générale

La Potentille négligée est une espèce dont la répartition est difficile à préciser, car elle fut longtemps confondue avec la Potentille argentée (*Potentilla argentea*). Elle semble présente dans toute la France, mais semble relativement rare dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, on la trouve çà et là au sein des territoires siliceux du département : Double, Landais et Périgord cristallin essentiellement.

Sur la CAGP, la Potentille négligée est présente de manière dispersée sur plusieurs communes de l'est de l'intercommunalité.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Malgré son statut de protection régionale, les enjeux autour de cette espèce semblent relativement modestes.

Menaces

Pas de menaces identifiées sur le territoire.

Remarques

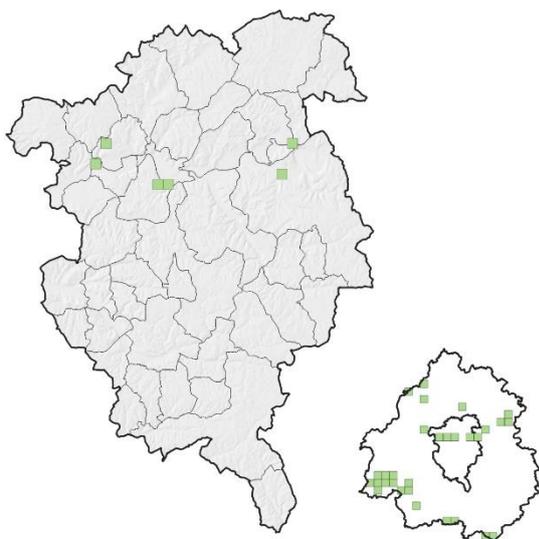
L'espèce se distingue facilement des autres potentilles présentes en Dordogne par ses feuilles, dont la face inférieure présente un aspect blanchâtre.

Ranunculus auricomus

Renoncule tête-d'or

Famille des Ranunculacées
Géophyte rhizomateux – 1-6 dm – III-VI
Eurasiatique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale - Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux forestiers
(sous-bois herbacés et ourlets frais)



© J.-C. Abadie

Écologie

Sous-bois frais à humide, forêt riveraine.

Répartition générale

La Renoncule à tête d'or est une espèce fréquente dans la moitié nord de la France et dans le Massif central. Elle est présente de manière beaucoup plus dispersée dans le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, elle est localisée dans quelques vallons frais et bords de rivières où elle peut constituer des populations importantes. On la trouve essentiellement dans le Landais (vallées de la Lidoire, de l'Eyraud), le Bergeracois (vallée de la Bournègue), le secteur de la Lémance, le Mareuillais, ainsi que le long des vallées de l'Isle et de l'Auvezère.

Sur la CAGP, l'espèce n'est connue que de quelques stations de la vallée de l'Isle.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce proche de sa limite d'aire en Dordogne, où elle reste assez rare et localisée.

Menaces

Pas de menace identifiée.

Remarques

Notons que cette espèce présente une forte variabilité morphologique. Elle est en réalité constituée par différentes lignées apomictiques, considérées par certains auteurs comme autant d'espèces à part entière.

Ranunculus gramineus

Renoncule graminée

Famille des Ranunculacées
Géophyte rhizomateux – 1-4 dm – IV-VI
Méditerranéen

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés (pelouses calcicoles xérophiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses sèches, rocailles et éboulis sur calcaire

Répartition générale

Espèce ouest-méditerranéenne : Italie, France, péninsule Ibérique, Maghreb. En France, la Renoncule graminée est surtout présente en région méditerranéenne, elle remonte ponctuellement le long des marges du Bassin aquitain (Quercy, Périgord, Charentes), du sillon Rhodanien, et atteint la Bourgogne et le Bassin parisien.

Répartition locale

En Dordogne la Renoncule graminée se trouve essentiellement dans les secteurs de causse (Mareuil, Paussac-et-Saint-Vivien, Martel, Cubjac), ainsi que sur certains coteaux proches de la vallée de la Vézère.

Sur la CAGP, l'espèce n'est connue que du causse de Savignac, où elle reste rare et localisée.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce rare liée à des milieux en régression. La valeur patrimoniale de la Renoncule graminée est considérée comme très forte pour le département.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Se distingue des autres espèces du genre présentes en Dordogne par ses feuilles basales linéaires à nervures parallèles (aspect de graminée auquel la plante doit son nom).

Malgré une floraison parfois spectaculaire au printemps, les parties aériennes de la plante disparaissent totalement durant l'été, elle peut donc passer inaperçue.

Ranunculus paludosus

Renoncule à feuilles de cerfeuil

Famille des Ranunculacées
Géophyte rhizomateux – 1-3 dm – III-VI
Méditerranéo-atlantique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés (pelouses xérophiles acidiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Tonsures de pelouses sèches, décalcifiées à acides, parfois temporairement humides.

Répartition générale

Espèce méditerranéo-atlantique. En France, la Renoncule à feuilles de Cerfeuil est présente sur une grande partie du territoire, à l'exception du nord, du nord-est et des massifs montagneux, avec une abondance très variable selon les régions considérées : bien présente dans le Centre-Ouest (Poitou-Charentes et Pays de la Loire), l'espèce se raréfie en Bretagne et atteint sa limite nord de répartition en Basse-Normandie. Elle est également présente dans le Bassin parisien, le Centre, le sud du Massif central et toute la zone méditerranéenne. Dans le Bassin aquitain, où elle semble rare, la majorité de ses populations se concentre dans le Périgord, le Quercy, et le Midi toulousain.

Répartition locale

En Dordogne, la plus grande partie des populations de Renoncule à feuilles de Cerfeuil se concentre sur les secteurs de causses et le Sarladais, où elles se trouvent sur des zones décalcifiées au sein de pelouses calcicoles. Un autre noyau de population se trouve à l'ouest du département, au sein de pelouses acidiphiles de la Double et du Landais.

Sur la CAGP, l'espèce n'est connue qu'en deux localités.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour la Dordogne.

Menaces

Régression des pelouses en raison de la fermeture des milieux, eutrophisation. La Renoncule à feuilles de Cerfeuil semble en régression dans plusieurs régions (Limousin, Auvergne, Bourgogne, Île-de-France, Normandie).

Remarques

La Renoncule à feuilles de Cerfeuil est une espèce pouvant passer facilement inaperçue en raison du caractère irrégulier de sa floraison. Elle se rencontre fréquemment en mélange avec la Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*), commune, dont elle se distingue par ses sépales velus, appliqués contre la corolle lors de la floraison. Ses feuilles pennatiséquées, à l'origine du nom vernaculaire, sont par ailleurs caractéristiques.

Ranunculus tripartitus

Renoncule tripartite

Famille des Ranunculacées

Hydrothérophytes / Hydrohémicryptophyte – 1-4 dm – IV-V

Atlantique

Espèce très rare en Dordogne (TR)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : Vulnérables (VU)

Enjeu de conservation régional : Très fort

Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Milieux aquatiques
(herbiers dulçaquicoles et bourniers sur silice)



© J.-C. Abadie

Écologie

Herbiers des eaux oligotrophes acides et bourniers sur silice

Répartition générale

La Renoncule tripartite est une espèce atlantique présente des îles Britanniques à l'Afrique du Nord. En France, on la rencontre principalement sur les départements de la façade Atlantique et, de manière plus ponctuelle, à l'intérieur des terres (Bassin parisien, Bassin aquitain).

Répartition locale

En Dordogne, où l'espèce reste très rare, on la trouve principalement dans la Double et le Landais. Elle est également mentionnée en une localité du Périgord cristallin, ainsi que dans un secteur du Périgord central compris entre Vergt et Thenon où se trouvent les quelques stations répertoriées de la CAGP.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Renoncule tripartite est une espèce en régression au niveau national : elle a ainsi disparu de plusieurs départements du nord de la France. Elle est cotée vulnérable (VU) sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Ses enjeux de conservation et sa valeur patrimoniale sont considérés comme très forts.

Menaces

Eutrophisation, dégradation de la qualité des eaux.

Remarques

La Renoncule tripartite appartient au sous genre *Batrachium*, regroupant les renoncules aquatiques. Outre leur mode de vie, elles se caractérisent par des fleurs blanches et la présence possible de deux types de feuilles : laminaires (forme « normale ») et multifides (découpées en lanières). La Renoncule en pinceau (*Ranunculus penicillatus*), qui fleurit abondamment dans le cours de la Vézère en déployant ses longues feuilles multifides, est probablement la plus commune des Renoncules aquatiques du Périgord. La Renoncule tripartite appartient, quant à elle, à un groupe d'espèces plus rares (au même titre que la Renoncule de Lenormand - *Ranunculus omiophyllus*, la Renoncule à feuilles de lierre - *Ranunculus hederaceus* ou encore la Renoncule de la vase - *Ranunculus lutarius*) caractérisé par la présence concomitante de feuilles laminaires et multifides, ainsi que par des fleurs très petites.

Sagina revelierei

Sagine subulée

Famille des Caryophyllacées
Thérophyte / Hémicryptophyte – 0,3-1 dm – IV-VII
Européen

Espèce très rare en Dordogne (RR)
Statut : Déterminant ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés (pelouses hygrophiles acidiphiles)



© N. Meslage

Écologie

Pelouses hygrophiles acidiphiles, chemins sablonneux humides.

Répartition générale

Espèce européenne. En France, la Sagine subulée est une espèce dispersée essentiellement dans le Midi, le Massif central et la façade ouest du pays. En Nouvelle-Aquitaine, elle est surtout présente dans le triangle landais, et de manière secondaire dans le Limousin.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente dans plusieurs localités de la Double. Elle a été découverte sur le territoire de la CAGP à Saint-Antoine-d'Auberoche (observation : Vincent Vérité).

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce semblant en régression : en Dordogne, elle était citée historiquement dans le Bergeracois, le Périgord cristallin, et dans le massif de la Bessède où elle n'a pas été revue. La Sagine subulée est cotée menacée sur les listes rouges de plusieurs régions (Centre, Normandie, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Pays de la Loire).

Menaces

Fermeture et eutrophisation des milieux.

Remarques

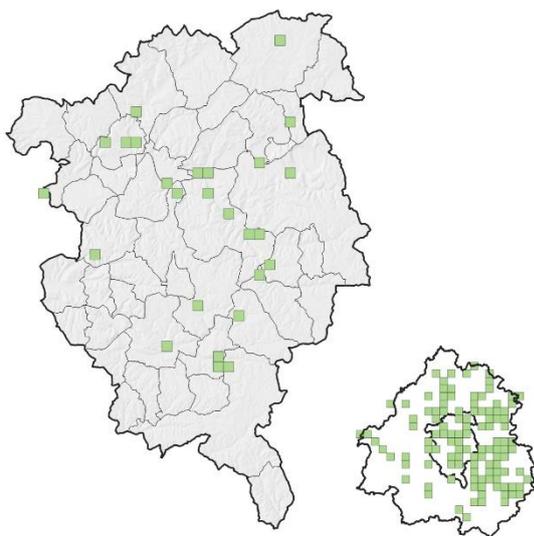
La Sagine subulée se distingue facilement des autres espèces du genre pouvant être rencontrées en Dordogne (la Sagine apétale [*Sagina apetala*] et la Sagine couchée [*Sagina procumbens*]), par la symétrie pentamère de ses fleurs (vs symétrie tétramère).

Ribes rubrum

Groseillier rouge

Famille des Grossulariacées
Nanophanérophyte – 6-15 dm – III-VI
Ouest-européen

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : non évaluée (NA)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Boisements riverains, aulnaies, chênaie-charmaies fraîches.

Répartition générale

Espèce ouest-européenne. En France, le Groseillier rouge est une espèce répandue à l'exception du Sud-Ouest et de la zone méditerranéenne. En Nouvelle-Aquitaine, on le trouve régulièrement le long des cours d'eau, mais il se raréfie vers le sud.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce a été répertoriée sur de larges secteurs du département, elle semble se raréfier dans le Bergeracois. Sur la CAGP, le Groseillier rouge est présent de manière dispersé sur l'ensemble du territoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Malgré son statut de protection régionale, les enjeux autour de cette espèce semblent relativement modestes.

Menaces

Pas de menaces identifiées sur le territoire.

Remarques

Plante de culture très ancienne (fruits comestibles). En l'état actuel de nos connaissances, les seules populations sauvages présentes en France se trouveraient dans le Nord-Est. Les populations du Périgord, comme toutes celles du Sud-Ouest, seraient donc vraisemblablement de naturalisation ancienne (archéophyte).

À l'état végétatif on prendra soin de distinguer le Groseillier rouge du Viorne obier (*Viburnum opulus*), poussant dans les mêmes milieux, et dont les jeunes feuilles peuvent se ressembler (mais sont opposées contrairement à celles du Groseillier rouge, alternes).

Schoenoplectiella mucronata

Scirpe mucroné

Famille des Cyperacées

Thérophyte / Hémicryptophyte – 3-10 dm – VII-IX

Sub-cosmopolite

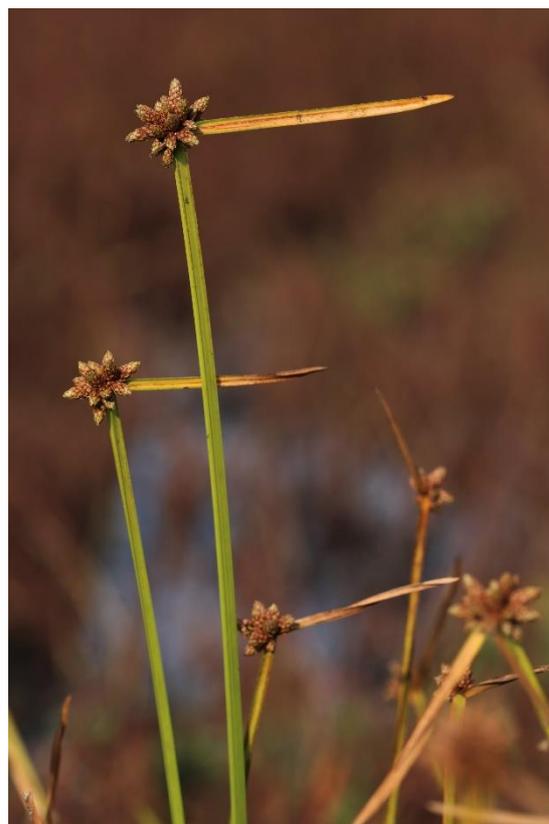
Espèce très rare en Dordogne (RR)

Statut : Déterminance ZNIEFF

Menaces régionales : En danger (EN)

Enjeu de conservation régional : Notable

Valeur patrimoniale départementale : Forte



© N. Meslage

Écologie

Berges de plans d'eau à niveau variable, prairies humides, rizières (en zone méditerranéenne).

Répartition générale

Espèce sub-cosmopolite. En France, le Scirpe mucroné est une espèce rare et localisée. On en trouve quelques noyaux de populations dans le Bassin parisien, le Centre-est, et surtout le Midi, où l'espèce a colonisé des rizières. Dans le Sud-Ouest, elle reste rare et instable.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce n'a fait l'objet que d'une unique mention, sur le territoire de la CAGP. Elle a été observée par Nicole et Bernard Bédé en 2012 et 2013 sur les bords d'un étang à Château-l'Évêque, où elle ne semble pas avoir été revue depuis.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce rare et semblant en régression sur une grande partie du territoire national : elle est cotée menacée ou éteinte sur les listes rouges de plusieurs régions (Auvergne, Rhône-Alpes, Alsace, Centre, Bourgogne). Le caractère instable et éphémère de l'espèce en Dordogne rend cependant discutable les enjeux autour de ce taxon (possiblement accidentel).

Menaces

Régression des zones humides.

Remarques

Sa tige à section triangulaire et ses bractées étalées courtes et épaisses confèrent à cette espèce un aspect caractéristique, rendant peu probable les confusions avec d'autres Cypéracées du territoire.

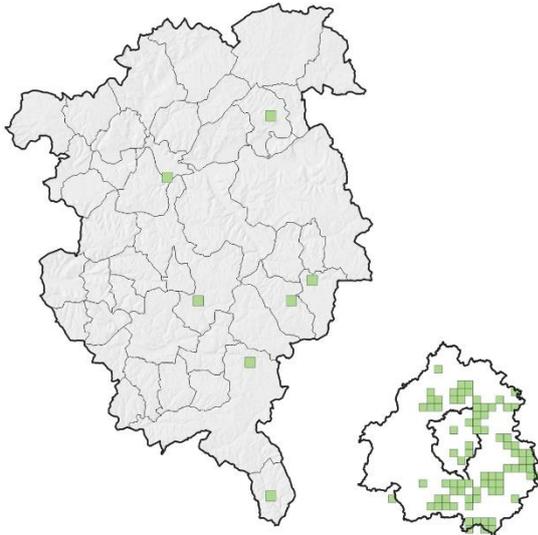
Scilla bifolia

Scille à deux feuilles

Milieux forestiers
(sous-bois herbacés)

Famille des Asparagacées
Géophyte bulbeux – 0,5-2 dm – II-VI
Eurasiatique

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Boisements en ambiance fraîche sur calcaire : chênaie-charmaie fraîche, boisements de pentes exposés au nord.

Répartition générale

Espèce eurasiatique à tendance continentale. À l'échelle nationale, la Scille à deux feuilles est une espèce présente essentiellement dans l'est et le centre de la France. Elle se raréfie considérablement sur le reste du territoire avant de disparaître totalement à proximité des secteurs atlantiques et méditerranéens. **Elle se trouve en limite d'aire dans le Sud-Ouest où elle est rare.**

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce est connue au sein des boisements frais et des vallons encaissés de divers secteurs calcaires : Causses, Sarladais, Bessède, Bergeracois et Ribéracois. Elle est également présente de manière beaucoup plus sporadique dans le Périgord central, notamment sur le territoire de la CAGP.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Scille à deux feuilles est liée à des milieux d'intérêt et se trouve en limite d'aire en Dordogne.

Menaces

Coupe rase, enrésinement.

Espèce de milieux frais pouvant être vulnérable au réchauffement climatique.

Remarques

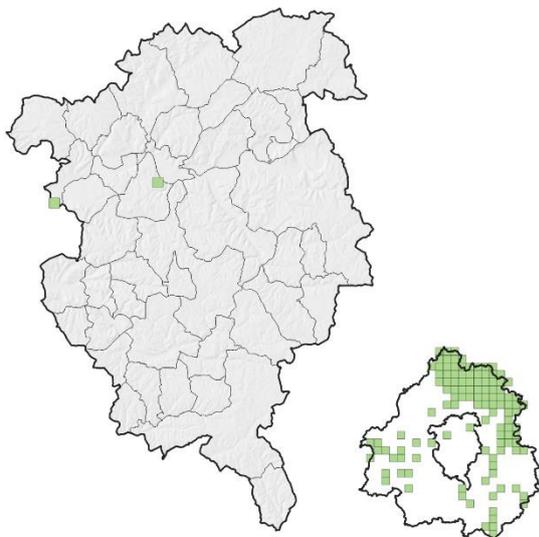
L'espèce peut facilement passer inaperçue en raison de sa floraison très précoce suivie de la disparition de ses parties aériennes.

Scirpus sylvaticus

Scirpe des bois

Famille des Cyperacées
Géophyte rhizomateux – 4-15 dm – VI-VIII
Eurasiatique

Espèce assez commune en Dordogne (AC)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© N. Meslage

Écologie

Forêts alluviales, roselières, mégaphorbiaies neutroclines à acidiphiles.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, le Scirpe des bois est une espèce globalement répandue qui tend à se raréfier dans le sud.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est relativement fréquente dans le Périgord cristallin. Ailleurs, on la trouve, de manière plus dispersée, dans la Double, le Landais, la Bessède, le Sarladais, ainsi que dans quelques stations du Périgord central, parmi lesquelles deux se trouvent sur le territoire de la CAGP.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Malgré son statut de protection régionale, les enjeux autour de cette espèce semblent relativement modestes.

Menaces

Régression des zones humides.

Remarques

À l'état végétatif, confusion possible avec des grands Carex ou avec la Luzule des bois (*Luzula sylvatica*).

Selinum carvifolia

Sélin à feuilles de carvi

Milieux prairiaux
(prairies hygrophiles, ourlets)

Famille des Apiacées
Hémicryptophyte – 4-12 dm – VI-IX
Eurasiatique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Majeure



© J.-C. Abadie

Écologie

En Dordogne, l'espèce est observée en ourlets et lisières acidiphiles à neutrophiles. Sur le reste de son aire, elle se trouve également en prairie paratourbeuses et au sein de bas marais.

Répartition générale

Le Sélin à feuilles de carvi est une espèce eurasiatique à tendance continentale. En France, elle est surtout présente dans le nord-est et le nord du pays. Elle se raréfie dans la moitié sud où elle atteint sa limite d'aire.

Répartition locale

L'espèce se trouve en limite d'aire sud-occidentale en Dordogne. Elle y est présente de manière très dispersée sur plusieurs zones, où elle demeure assez rare : Landais, Bergeracois, Bessède, Périgord cristallin, ainsi que sur la marge sud-est du Périgord central (entre Vergt et Thenon). Sur la CAGP, le Sélin à feuilles de carvi semble circonscrit à une zone comprise entre Lacropte, la Douze et Cendrieux.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Le Sélin à feuilles de carvi semble en déclin sur l'ensemble du territoire national. Il se trouve en limite d'aire en Dordogne, département abritant la quasi-totalité des effectifs régionaux de l'espèce. Sa valeur patrimoniale est considérée comme majeure à l'échelle départementale.

Menaces

Régression des prairies humides et des milieux tourbeux. Le Sélin à feuilles de carvi ne semble aujourd'hui plus présent en Dordogne qu'au sein de milieux refuges (ourlets).

Remarques

Comme pour beaucoup de plantes de la famille des Ombellifères, la détermination du Sélin à feuilles de carvi peut s'avérer délicate. Il peut notamment être confondu avec le Silaüs des prés (*Silaum silaus*). La tige fortement cannelée et les feuilles à mucrons terminaux blanchâtres permettent de le distinguer de ce dernier.

Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata

Spirée à feuilles ovales

Famille des Rosacées
Nanophanérophite – 2-6 dm – IV-VI
Sub-endémique

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Très forte



Pelouses et milieux associés
(pelouses et fourrés xérothermophiles basiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses et fourrés xérothermophiles basiphiles

Répartition générale

La Spirée à feuilles ovales est un taxon franco-ibérique. En France, l'espèce est présente à l'état indigène sur les zones calcaires entourant le Massif central : Grands Causses, Quercy, Périgord, Angoumois, Saintonge, Poitou et Berry.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente principalement sur les zones de calcaire compact : petits causses de Mareuil et de Paussac-Saint-Vivien, causses de Thenon-Cubjac et de Martel.

Sur la CAGP, la Spirée à feuilles ovales n'est connue que sur quelques secteurs du causse de Savignac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Spirée à feuilles ovales est une espèce assez rare en Dordogne, département abritant une part significative des populations régionales de l'espèce. Ses enjeux de conservation et sa valeur patrimoniale sont considérés respectivement comme fort et très fort.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

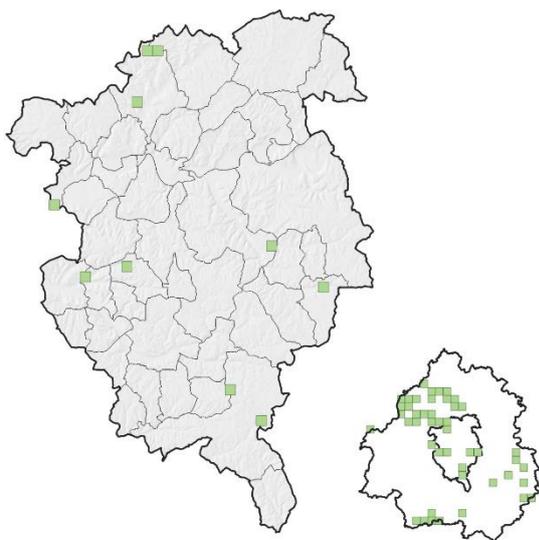
Des confusions sont possibles avec plusieurs espèces et cultivars utilisés en ornement et pouvant ponctuellement s'échapper (mais rarement rencontrés en pelouses calcicoles). La plupart sont plus robustes et présentent des inflorescences plus fournies. Citons notamment *Spiraea x vanhouttei* et *Spiraea x arguta*. La présence de Spirées à feuilles ovales d'origine horticole, cultivées ou introgressées, n'est pas non plus à exclure. L'abbé Coste mentionnait déjà dans sa flore, au début du XX^{ème} siècle, la présence d'individus de l'espèce cultivés et spontanés.

Teucrium scordium

Germandrée des marais

Famille des Lamiacées
Géophyte rhizomateux – 1-4 dm – VII-IX
Eurasiatique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Zones humides
(prairies hygrophiles ouvertes ou inondables)



© J.-C. Abadie

Écologie

Prairies hygrophiles, bords de rivières et d'étangs.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, la Germandrée des marais est une espèce inégalement dispersée sur le territoire. Elle est rare dans le Massif central, le Massif armoricain et le Sud-Ouest.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente dans le Ribéracois, le Bergeracois, le Périgord central et le Sarladais.

Sur la CAGP, la Germandrée des marais n'est connue que de quelques localités dispersées.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La Germandrée des marais est une espèce en régression sur de larges pans du territoire national (cotée menacée sur les listes rouges en Ile de France, Bretagne, Rhône-Alpes, Auvergne, Normandie).

Menaces

Régression des zones humides (drainage, comblement des mares, populiculture...).

Remarques

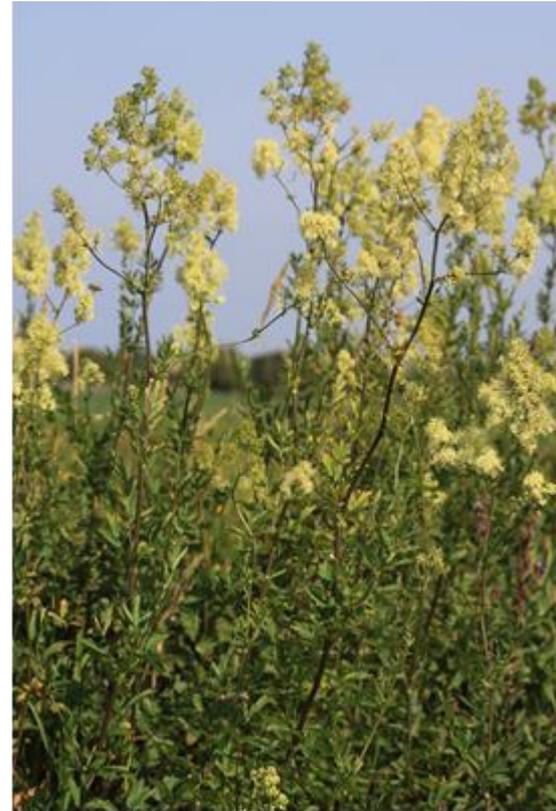
La Germandrée des marais peut être confondue avec la Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*). Elle s'en distingue par ses feuilles inférieures sessiles (vs pétiolées), son caractère herbacé (vs ligneux), et surtout, par son écologie hygrophile, qui rend impossible la coexistence des deux espèces sur une même station (la Germandrée petit-chêne étant liée à des milieux arides).

Thalictrum flavum

Pigamon jaune

Famille des Ranunculacées
Hémicryptophyte – 6-15 dm – VI-VIII
Eurasiatique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



© J.-C. Abadie

Écologie

Mégaphorbiaies, roselières, bas-marais, prairies humides.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. Le Pigamon jaune est un taxon relativement bien représenté dans le nord de la France et se raréfiant dans le sud, où il atteint sa limite d'aire. Dans le Sud-Ouest, où il est très rare, il est surtout présent dans les Charentes, la Gironde et, dans une moindre mesure, dans le Périgord.

Répartition locale

En Dordogne, le Pigamon jaune est connu le long des rivières du Ribéracois (Dronne, Lizonne, Rizonne, Buffebale, etc.) et, de manière plus localisée, dans le Sarladais (Énéa), sur les causses (Coly, Céou), dans le Périgord central (Manoire), ainsi que le long de la vallée de l'Isle.

Sur la CAGP, il est connu en quelques localités des vallées du Manoire, de l'Isle et de la Pradelle.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce liée à des milieux d'intérêt en régression. Semble en déclin dans plusieurs régions françaises (cotée menacée sur les listes rouges Auvergne, Bretagne et Midi-Pyrénées).

Menaces

Régression des zones humides (drainage, comblement des mares, populiculture...).

Remarques

L'aspect général de la plante la rend difficilement confondable avec d'autres espèces.

Thymelaea passerina

Passerine annuelle

Famille des Thymelaeacées
Thérophyte – 1-8 dm – VI-IX
Eurasiatique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés (pelouses calcicoles, cultures et moissons sur sols calcaires)



© J.-C. Abadie

Écologie

Taxon héliophile, xérophile, basiphile à caractère pionnier. Le biotope primaire de l'espèce est constitué par les tonsures des pelouses calcicoles sèches. Elle s'est également adaptée aux milieux anthropisés ; cultures et friches, sur sol calcaire caillouteux.

Répartition générale

Espèce eurasiatique. En France, la Passerine annuelle est présente, de manière inégale, sur l'ensemble des zones calcaires de la moitié sud. Elle est beaucoup plus sporadique dans la moitié nord.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente aussi bien au sein de tonsures de pelouses calcicoles que de cultures et de friches calcaires. Elle reste dispersée dans le Sarladais, le Bergeracois, le Périgord central et le Ribéracois.

Sur la CAGP, la Passerine annuelle est présente çà et là, avec une plus grande abondance dans le secteur de Paunat.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce à forte valeur patrimoniale pour le département de la Dordogne, qui abrite une grande partie des populations régionales du taxon. La Passerine annuelle est en forte régression sur la plus grande partie du territoire national (exception faite de la région méditerranéenne). Cela est particulièrement flagrant dans ses biotopes secondaires (champs cultivés) où elle a été victime de l'intensification agricole.

Menaces

Intensification agricole. Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Plante extrêmement discrète pouvant facilement passer inaperçue y compris en pleine floraison : les fleurs ne mesurent que quelques millimètres et prennent la forme de petits « tubes » à l'aisselle des feuilles bractéales.

Tractema umbellata

Scille en ombelle

Famille des Asparagacées
Géophyte bulbeux – 1-2 dm – III-V
Sub-endémique (Atlantique Franco-Ibérique)

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Très fort
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés
(pelouses, ourlets et sous-bois clairs acidiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses, ourlets et sous-bois clairs acidiphiles .

Répartition générale

Espèce atlantique Franco-Ibérique. En France, la Scille en ombelle n'est connue que dans le Centre ouest et le Sud-Ouest :

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est présente principalement dans le Périgord cristallin, le Double et la Bessède.

Sur la CAGP, la Scille en ombelle est connue dans les environs d'Atur et d'Agonac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce Franco-ibérique à répartition restreinte (sub-endémique).

Menaces

Pas de menaces identifiées.

Remarques

Espèce pouvant passer facilement inaperçue en raison de sa floraison précoce.

Tragopogon crocifolius

Salsifis à feuilles de crocus

Famille des Asteracées
Thérophyte / Hémicryptophyte – 1,5-6 dm – IV-VII
Méditerranéen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : En danger (EN)
Enjeu de conservation régional : Très fort
Valeur patrimoniale départementale : Majeure



Pelouses et milieux associés
(pelouses, rocailles et éboulis sur calcaire)



© J.-C. Abadie

Écologie

Pelouses et fourrés xérothermophiles basiphiles

Répartition générale

Espèce ouest-méditerranéenne : Italie, France, péninsule ibérique, Maghreb. En France, Le Salsifis à feuilles de crocus est présent essentiellement en zone méditerranéenne. Dans le Sud-Ouest, il est connu ponctuellement dans le Bassin Aquitain et sur ses marges.

Répartition locale

Dans le Périgord, l'espèce a été découverte en plusieurs localités ces dernières années, notamment sur le territoire de la CAGP à Coulounieix-Chamiers et Saint-Geyrac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce très rare en Dordogne et liée à des milieux en régression, les enjeux de conservation et la valeur patrimoniale du Salsifis à feuilles de Crocus sont considérés respectivement comme très fort et majeur.

Menaces

Régression des pelouses calcicoles en raison de la fermeture des milieux.

Remarques

Le Salsifis à feuilles de crocus se distingue des autres espèces de salsifis sauvages présentes sur les coteaux – Salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*) et Salsifis douteux (*Tragopogon dubius*) – par ses feuilles beaucoup plus fines et par la couleur de son inflorescence (ligules périphériques tirant sur le rougeâtre).

Ulmus laevis

Orme lisse

Famille des Ulmacées
Phanérophyte – 50-300 dm – III-IV
Européen

Espèce très rare en Dordogne (TR)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Vulnérables (VU)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Milieux forestiers
(forêts alluviales)



© É. Henry

Écologie

Forêts alluviales

Répartition générale

Espèce européenne à tendance continentale. En France, l'Orme lisse est surtout présent dans le quart nord-est du pays, ainsi que le long du bassin de la Loire. Il est beaucoup plus rare, et d'indigénat parfois incertain, sur le reste du territoire.

Répartition locale

En Dordogne, l'Orme lisse est surtout connu le long des vallées de la Vézère et de l'Isle, où se trouvent la plupart des stations connues sur la CAGP.

Patrimonialité et enjeux de conservations

L'orme lisse est très rare en Dordogne, où il se trouve proche de sa limite d'aire. Il est considéré comme vulnérable sur la Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine.

Menaces

Atteintes aux boisements alluviaux (concurrence des espèces exotiques, populiculture...).

Remarques

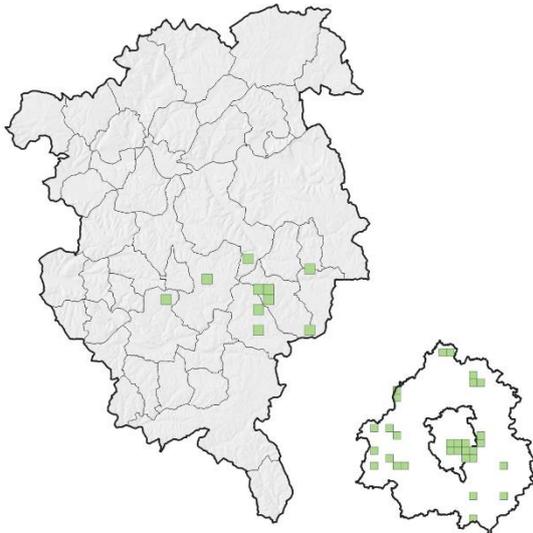
Se distingue des autres Ormes présents en Dordogne par ses samares à marges ciliées. En dehors de la période de fructification, l'espèce peut passer inaperçue (espèce possiblement sous inventoriée).

Utricularia neglecta

Utriculaire citrine

Famille des Lentibulariacées
Hydrothérophytes – 1,5-10 dm – VI-IX
Cosmopolite

Espèce assez rare en Dordogne (AR)
Statut : Protection régionale – Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Modéré
Valeur patrimoniale départementale : Notable



Milieus aquatiques
(herbiers dulçaquicoles mésotrophiles à eutrophiles)



© S. Lorient

Écologie

Plantes aquatique des eaux stagnantes neutroacidiphiles.

Répartition générale

Espèce cosmopolite. L'Utriculaire citrine est une espèce dispersée dans toute la France. Dans le Sud-Ouest, elle est présente principalement dans les Landes de Gascogne.

Répartition locale

En Dordogne, elle est connue çà et là au sein des plans d'eau de différentes parties du département : Double, Landais, Périgord cristallin, Ribéracois, Périgord central et Bessède.

Sur la CAGP, l'Utriculaire citrine a été trouvée en quelques localités dans un secteur compris entre Vergt, la Douze, et Saint-Crépin.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce en régression dans plusieurs régions (cotée menacée sur les listes rouges Midi-Pyrénées, Haute-Normandie, Pas-de-Calais).

Menaces

Atteintes aux zones humides : drainage, comblement des mares, eutrophisation...

Remarques

Les Utriculaires sont des plantes carnivores tirant leur nom de leurs pièges constitués de petites outres nommées utricules. Ces dernières, présentes en nombre sur les rameaux immergés, sont capables de piéger de petits organismes qui seront ensuite digérés, apportant un complément en nutriments azotés à la plante.

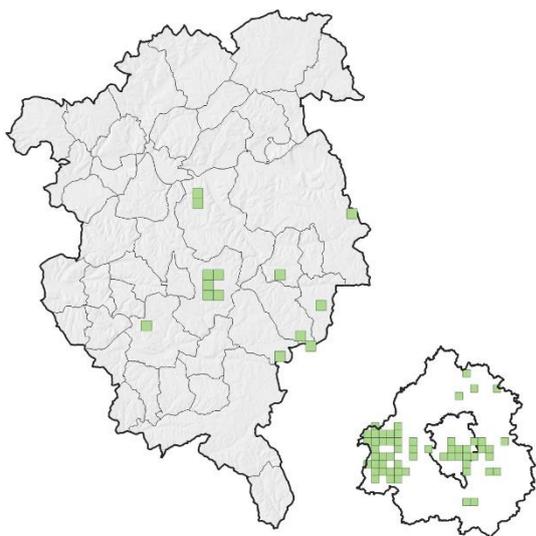
L'Utriculaire citrine partage avec l'Utriculaire vulgaire (*Utricularia vulgaris*, présumée absente de Dordogne) le fait de porter de grandes fleurs jaune vif et des rameaux feuillés tous semblables, verts, flottants et munis d'utricules. Cela permet de la distinguer de la Petite Utriculaire (*Utricularia minor*, très rare), à fleurs petites, jaune clair et rameaux portant des utricules blanchâtres, ce qui les différencie des rameaux flottants verts.

Viola lactea

Violette blanchâtre

Famille des **Violacées**
Hémicryptophyte – 1-3 dm – IV-VI
Atlantique

Espèce peu commune en Dordogne (PC)
Statut : Déterminance ZNIEFF
Menaces régionales : Préoccupation mineure (LC)
Enjeu de conservation régional : Fort
Valeur patrimoniale départementale : Forte



Pelouses et milieux associés (landes et pelouses acidiphiles)



© J.-C. Abadie

Écologie

Landes et pelouses acidiphiles

Répartition générale

Espèce atlantique présente des îles Britanniques à la péninsule Ibérique. En France, la Violette blanchâtre est présente sur la façade ouest du pays avec d'importants noyaux de population dans les Landes de Gascogne et le Massif armoricain.

Répartition locale

En Dordogne, la répartition de la Violette blanchâtre est similaire à celle d'autres espèces atlantiques : régulière dans la Double et le Landais, l'espèce se raréfie de plus en plus vers l'est, constituant des populations éparées sur certaines zones de placages acides. C'est dans ce contexte que l'espèce est connue sur la CAGP, au sein de zones décalcifiées de plusieurs communes du centre et de l'est du territoire.

Patrimonialité et enjeux de conservations

La présence d'espèces atlantiques acidiphiles en plein cœur du Périgord Noir constitue une originalité forte pour la flore du territoire. La Violette blanchâtre présente un enjeu de conservation fort à l'échelle de la région.

Menaces

Pas de menaces identifiées.

Remarques

La Violette blanchâtre se distingue des autres violettes sauvages présentes en Dordogne par ses feuilles à limbe cunéiforme à la base.

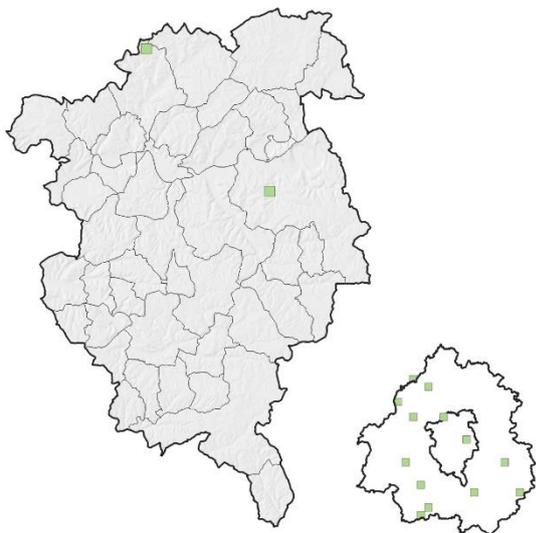
Zannichellia palustris

Zannichellie des marais

Zones humides
(herbiers aquatiques)

Famille des Potamogetonacées
Hydrothérophytes – 1-6 dm – IV-VIII
Sub-cosmopolite

Espèce rare en Dordogne (R)
Statut : Protection régionale
Menaces régionales : Quasi menacé (NT)
Enjeu de conservation régional : Notable
Valeur patrimoniale départementale : Forte



© N. Meslage

Écologie

herbiers dulçaquicoles des eaux courantes.

Répartition générale

La Zannichellie des marais est une espèce présente surtout dans le nord de la France et plus rare dans le sud, où elle est en régression.

Répartition locale

En Dordogne, l'espèce est connue de manière très dispersée.

Elle n'a été recensée qu'en deux localités de la CAGP à Château-l'Évêque et Eyliac.

Patrimonialité et enjeux de conservations

Espèce rare, bien que probablement sous-observée (voir remarques).

Menaces

Menaces à préciser : la Zannichellie des marais semble faire preuve d'une certaine résistance face à l'eutrophie et à la pollution des eaux

Remarques

Espèce discrète, fréquemment confondue avec d'autres hydrophytes tels que les potamots filiformes. En cas de doute, les inflorescences axillaires à une ou deux fleurs des Zannichellies permettent de les différencier des potamots aux inflorescences en épi.

V. CONCLUSION

Ce volet flore de l'Atlas de la Biodiversité du Grand Périgueux a permis de faire un bilan des connaissances sur ce territoire. Il a également été l'occasion de mettre en œuvre des prospections complémentaires, sur des secteurs ou espèces à enjeux.

À l'issue de ce travail, près de 85 264 observations récentes de plantes vasculaires sont disponibles sur le territoire.

Au total, 1324 taxons de plantes vasculaires ont été recensés sur le Grand Périgueux, soit 70 % de la richesse départementale.

Comme pour toute démarche d'ABC, soulignons toutefois le caractère partiel des connaissances acquises. Ainsi, pour la flore, les Mousses n'ont pu être traitées, en raison de la complexité des méthodes à mettre en œuvre.

L'ensemble des observations engrangées ont permis de se livrer à une première analyse de la flore vasculaire de l'agglomération :

49 espèces protégées ont été recensées sur le territoire (page 28). Les enjeux en terme d'espèces ont également fait l'objet d'une analyse détaillée : on dénombre sur le grand Périgueux **217 espèces à enjeux pour le territoire. Parmi elles, 87 font l'objet d'une fiche descriptive** (page 67 et suivantes).

La cartographie de ces espèces à enjeux permet de mettre en évidence des zones d'intérêt (page 64).

Comme tout territoire, le Grand Périgueux compte également **une part d'espèces exotiques naturalisées qui représentent près de 16% de la flore de l'intercommunalité**. Parmi elles, 125 sont considérées comme des plantes exotiques envahissantes, soit 10% de la flore de la CAGP. Ces espèces sont listées dans la partie consacrée à cette thématique (page 37).

Notons que ce travail constitue un complément au rapport « Cartographie des habitats et des continuités écologiques du Grand Périgueux » qui aborde de manière approfondie les thématiques des habitats naturels, des trames écologiques et des réservoirs de biodiversité. L'ensemble de ce travail permet ainsi au Grand Périgueux de disposer de plusieurs outils lui permettant une meilleure appropriation des enjeux de biodiversité végétale dans ses futures actions et stratégies.

VI. BIBLIOGRAPHIE

ABADIE J.-C., VÉRITÉ V., CAZE G., 2023. *Atlas de la Biodiversité, Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, Tome 2 - Volet Flore*. Audenge : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 346 p. + annexes.

ABADIE J.-C., DUFFAU M., LAPIÉ P., 2023. *Atlas de la Biodiversité, Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, Tome 1 - Rapport général*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique., Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, Observatoire FAUNA. 145 p. + annexes.

ABADIE J.-C., CAZE G., CHARISSOU I., DELPLANQUE S., HENRY E., LEBLOND N., LEVY W. et RATEL W., 2020 - *Inventaire de la flore sauvage de Dordogne - Bilan 2015-2019*. Audenge : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 283 p. + annexes.

ABADIE J.-C., NAWROT O., VIAL T., CAZE G. et HAMDI E., 2019 - *Espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine, méthodologie*. Audenge : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Chavaniac-Lafayette : Conservatoire Botanique National du Massif central et Bagnères-de-Bigorre : Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 35 pages.

ABADIE J.-C., NAWROT O., VIAL T., CAZE G. et HAMDI E., 2019 - *Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine*. Audenge : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Chavaniac-Lafayette : Conservatoire Botanique National du Massif central et Bagnères-de-Bigorre : Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 108 pages + annexes

Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (*JORF du 14 décembre 1982*, p. 11147), du 31 août 1995 (*JORF du 17 octobre 1995*, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (*JORF du 24 février 2007*, p. 62) et du 23 mai 2013 (*JORF du 7 juin 2013*, texte 24).

Arrêté du 8 mars 2002 relatif à la Liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine complétant la liste nationale. *JORF 0104 du 04.05.2002*, texte 231, pp. 8525-8528.

BEDE B., 2010 - *Flore de Dordogne. Clé des genres et espèces des plantes vasculaires*. Périgueux : Société Botanique du Périgord. 260 p.

BEDE B., BEDE N. et MARTEGOUTE J.-C., 2015 - *Les plantes de Dordogne et des départements limitrophes avec indication des propriétés apicoles*. Périgueux : Ed. Bacofin. 911 p.

BEDE B., BEDE N. 2020 - *Flore de Dordogne illustrée : clé des familles, genres et espèces des plantes vasculaires*. Périgueux : Ed. Bacofin. 393 p.

BOTINEAU M., 1998 - Flore et végétation du Périgord. *J. Bot. Soc. Bot. Fr.*, 7, pp.19-39.

BOUDRIE M., PRELLI R., 2021 - *Les Fougères et plantes alliées d'Europe*. Mèze : Biotope. 527p.

CAILLON A. (coord.), BONIFAIT S., CHABROL L., DAO J., LEBLOND N., RAGACHE Q., 2022 - *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine*. Audenge : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (coord.), Chavaniac-Lafayette : Conservatoire Botanique National du Massif central et Bagnères-de-Bigorre : Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 116 pages + annexes.

CAUE 24, 2000 - *Dordogne paysage et nature* [affiche]. Périgueux : Conseil Général de la Dordogne.

COSTE H., 1901-1906 - *Flore descriptive illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes*. Paris : Lib. des Sciences Naturelles, Klincksieck Paul. Tome 1 : 416 p. ; Tome 2 : 627 p. ; Tome 3 : 807 p.

CBNSA, 2018 - *Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine (2018) : document soumis à validation (v1.0)* [fichier excel]. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. Disponible à l'adresse : <https://obvna.fr/ressources#flore>. Dernière consultation le 15 juin 2023

GARGOMINY, O., TERCERIE, S., RÉGNIER, C., RAMAGE, T., DUPONT, P., DASZIEWICZ, P. & PONCET, L. 2020 - *TAXREF v14, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Rapport UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN). 63 pp.

JAUZEIN P., 1995 - *Flore des champs cultivés*. Paris : I.N.R.A., SOPRA. 898 p.

JAUZEIN P., NAWROT O., 2011 - *Flore d'Île-de-France*. Versailles : Éditions Quae. 972 p.

MARTEGOUTE J.-C., 2023 - *Plantes des causses et des truffières. Périgord, Quercy et départements limitrophes*. Sanilhac : Editions du Machaon. 263 p.

NADEAU J.-M., 2011 - *Évolution des populations d'orchidées sauvages de Dordogne et de leurs habitats*. SFO Aquitaine. 82p.

PRELLI R., 2001 - *Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale*. Paris : Belin. 431 p.

RAMEAU J.-C., MANSION D., DUME G., 1989 - *Flore forestière française. Guide écologique illustré. Tome I : plaines et collines*. Paris : CNPF-IDF. 1785 p.

RAMEAU J.-C., MANSION D., DUME G., 1993 - *Flore forestière française. Guide écologique illustré. Tome II : Montagnes*. Paris : CNPF-IDF. 2419 p.

RAMEAU J.-C., MANSION D., DUME G., 2008 - *Flore forestière française. Guide écologique illustré. Tome III : Région méditerranéenne*. Paris : CNPF-IDF. 2426 p.

REDURON J.-P., 2007 - *Ombellifères de France 1 : monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française*. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, n° spécial 26*. 564 p.

REDURON J.-P., 2007 - *Ombellifères de France 2 : monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française*. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, n° spécial 27*. 564 p.

REDURON J.-P., 2007 - *Ombellifères de France 3 : monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française*. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, n° spécial 28*. 584 p.

REDURON J.-P., 2007 - *Ombellifères de France 4 : monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française*. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, n° spécial 29*. 622 p.

REDURON J.-P., 2007 - *Ombellifères de France 5 : monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française*. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, n° spécial 30*. 660 p.

Règlement (UE) n° 1143/2014 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes. *JO L 317 du 4.11.2014*, p. 35-55.

Règlement d'exécution (UE) 2019/1262 de la Commission du 25 juillet 2019 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2016/1141 pour mettre à jour la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union. *C/2019/5360. JO L 199 du 26.7.2019*, p. 1-4.

TISON J.-M. et DE FOUCAULT B. (coord.), 2014 - *Flora Gallica. Flore de France*. Mèze : Biotope éditions. XX + 1196p. ISBN : 978-2-36662-012-2

TISON J.-M., JAUZEIN Ph. et MICHAUD H., 2014 - *Flore de la France méditerranéenne continentale*. Turriers : Naturalia ; Porquerolles : CBNMéditerranéen. 2078 p. ISBN : 978-2-909717-90-6

UICN France, FBCN, AFB & MNHN, 2018 - *La Liste rouge des espèces menacées en France. Flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris : UICN, Muséum national d'histoire naturelle. 32 p.

ANNEXE I – LISTE DES CONTRIBUTEURS

Catégories	Producteurs
Organismes publics	Conservatoire botanique national Sud-Atlantique
	Agence Régionale de Santé d'Aquitaine
	Association Culturelle du Pays de Savignac
	Chambre d'Agriculture de la Dordogne
	Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles Aquitaine
Association	Société Mycologique et Botanique du Périgord
	Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine
	Fédération France Orchidées
	Société Botanique du Centre Ouest
	Société Botanique de France
	Société Botanique du Périgord
	Société Française d'Orchidophilie Aquitaine
	Société Linnéenne de Bordeaux
Bureaux d'études	
	BIOTEC BIOLOGIE APPLIQUEE
	Biotope
	NCA Environnement
	SAUVAGES
	Vya Natura
	Wilfried Ratel Expertises Naturalistes

ANNEXE II – RÉFÉRENTIEL INTERCOMMUNAL DES ESPÈCES

ANNEXE III - TABLEAU DES ESPÈCES À ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Écologie	Protection	Menace (liste rouge)	Enjeux
<i>Adoxa moschatellina</i>	Herbe musquée	Milieux forestiers			
<i>Aegopodium podagraria</i>	Égopode podagraire	Milieux forestiers			
<i>Aethusa cynapium subsp. elata</i>	Petite ciguë élevée	Milieux forestiers			
<i>Agrimonia procera</i>	Aigremoine élevée	Milieux forestiers	Rég.		
<i>Agrostis curtisii</i>	Agrostide de Curtis	Pelouses et milieux associés			
<i>Aira elegantissima</i>	Aïra élégant	Pelouses et milieux associés		VU	Fort
<i>Ajuga chamaepitys</i>	Bugle petit-pin	Pelouses et milieux associés	Rég.		
<i>Althaea cannabina</i>	Guimauve faux chanvre	Milieux anthropisés			
<i>Amaranthus graecizans subsp. silvestris</i>	Amarante des bois	Milieux anthropisés		VU	Fort
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Anacamptide à fleurs lâches	Milieux prairiaux			
<i>Anthericum liliago</i>	Phalangère à fleurs de lis	Pelouses et milieux associés			
<i>Anthericum ramosum</i>	Phalangère rameuse	Pelouses et milieux associés			
<i>Arabis planisiliqua</i>	Arabette à fruits aplatis	Milieux forestiers			
<i>Arenaria controversa</i>	Sabline douteuse	Pelouses et milieux associés	Nat.		Fort
<i>Argyrolobium zanonii</i>	Argyrolobe de Zanon	Pelouses et milieux associés			
<i>Asplenium trichomanes subsp. pachyrachis</i>	Doradille à rachis épais	Milieux rupestres			
<i>Berula erecta</i>	Berle dressée	Zones humides			
<i>Bidens cernua</i>	Bident penché	Zones humides			
<i>Biscutella lima</i>	Biscutella lime	Pelouses et milieux associés			Très fort
<i>Bituminaria bituminosa</i>	Psoralée à odeur de bitume	Pelouses et milieux associés			
<i>Bombycilaena erecta</i>	Bombycilène dressée	Pelouses et milieux associés			
<i>Brachypodium distachyon</i>	Brachypode à deux épis	Pelouses et milieux associés			
<i>Bromus squarrosus</i>	Brome squarreau	Pelouses et milieux associés		EN	
<i>Bunias erucago</i>	Bunias fausse roquette	Cultures		EN	
<i>Campanula erinus</i>	Campanule érine	Pelouses et milieux associés			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Écologie	Protection	Menace (liste rouge)	Enjeux
<i>Campanula patula</i>	Campanule étalée	Milieux prairiaux			
<i>Campanula persicifolia</i>	Campanule à feuilles de pêcher	Milieux rupestres	Dep.		
<i>Carduus nigrescens</i>	Chardon noircissant	Pelouses et milieux associés			
<i>Carex acuta</i>	Laïche aiguë	Zones humides			
<i>Carex digitata</i>	Laïche digitée	Milieux forestiers	Dep.		
<i>Carex disticha</i>	Laïche distique	Milieux prairiaux			
<i>Carex echinata</i>	Laïche étoilée	Zones humides			
<i>Carex hostiana</i>	Laïche de Host	Zones humides		VU	
<i>Carex lepidocarpa</i>	Laïche écailleuse	Zones humides			
<i>Carex nigra</i>	Laïche noire	Zones humides			
<i>Carex pulicaris</i>	Laïche puce	Zones humides			
<i>Carex umbrosa</i>	Laïche des ombrages	Milieux forestiers			
<i>Carex vesicaria</i>	Laïche vésiculeuse	Zones humides			
<i>Carex viridula</i>	Laïche tardive	Milieux forestiers			
<i>Carthamus mitissimus</i>	Carthame très doux	Pelouses et milieux associés			
<i>Catabrosa aquatica</i>	Catabrose aquatique	Zones humides			
<i>Caucalis platycarpus</i>	Caucalide à fruits larges	Cultures		CR	Fort
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs	Milieux forestiers	Dep.		
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées	Milieux forestiers			
<i>Cicendia filiformis</i>	Cicendie filiforme	Pelouses et milieux associés			
<i>Cirsium tuberosum</i>	Cirse tubéreux	Milieux prairiaux			
<i>Cladanthus mixtus</i>	Cladanthé mixte	Pelouses et milieux associés			
<i>Cladium mariscus</i>	Marisque	Zones humides			
<i>Coeloglossum viride</i>	Coeloglosse vert	Milieux prairiaux		VU	
<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique d'automne	Milieux prairiaux	Rég.		
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet de mai	Milieux forestiers			
<i>Convolvulus cantabrica</i>	Liseron des monts Cantabriques	Pelouses et milieux associés			
<i>Coriaria myrtifolia</i>	Corroyère à feuilles de myrte	Landes et fourrés			
<i>Corydalis solida</i>	Corydale solide	Milieux forestiers			
<i>Crepis biennis</i>	Crépide bisannuelle	Milieux prairiaux			
<i>Cyperus longus</i>	Souchet long	Zones humides			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Écologie	Protection	Menace (liste rouge)	Enjeux
<i>Cyperus michelianus</i>	Souchet de Michel	Zones humides			
<i>Cytisus lotoides</i>	Cytise faux lotier	Pelouses et milieux associés	Rég.		
<i>Dactylorhiza elata</i>	Dactylorhize élevé	Zones humides			Fort
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	Dactylorhize incarnat	Zones humides			
<i>Dianthus carthusianorum</i>	Œillet des Chartreux	Pelouses et milieux associés			
<i>Digitalis lutea</i>	Digitale jaune	Milieux forestiers			
<i>Doronicum pardalianches</i>	Doronic à feuilles cordées	Milieux forestiers	Rég.		
<i>Drosera rotundifolia</i>	Rosolis à feuilles rondes	Zones humides	Nat.		
<i>Eleocharis multicaulis</i>	Éléocharide à tiges nombreuses	Pelouses et milieux associés			
<i>Epilobium angustifolium</i>	Épilobe à feuilles étroites	Milieux forestiers			
<i>Epilobium montanum</i>	Épilobe des montagnes	Milieux forestiers			
<i>Epilobium palustre</i>	Épilobe des marais	Zones humides			
<i>Epipactis microphylla</i>	Épipactide à petites feuilles	Milieux forestiers	Rég.		
<i>Epipactis muelleri</i>	Épipactide de Müller	Milieux forestiers			
<i>Epipactis palustris</i>	Épipactide des marais	Zones humides	Rég.		
<i>Erica ciliaris</i>	Bruyère ciliée	Landes et fourrés			
<i>Erica tetralix</i>	Bruyère à quatre angles	Landes et fourrés			
<i>Erica vagans</i>	Bruyère vagabonde	Landes et fourrés			
<i>Eriophorum angustifolium</i>	Linaigrette à feuilles étroites	Zones humides	Dep.		
<i>Ervilia loiseleurii</i>	Ervilier de Loiseleur	Pelouses et milieux associés			
<i>Euphorbia angulata</i>	Euphorbe anguleuse	Milieux forestiers			
<i>Euphorbia seguieriana</i>	Euphorbe de Séguier	Pelouses et milieux associés	Rég.		
<i>Exaculum pusillum</i>	Cicendie naine	Pelouses et milieux associés			
<i>Festuca auquieri</i>	Fétuque d'Auquier	Pelouses et milieux associés			Fort
<i>Filago pyramidata</i>	Cotonnière pyramidale	Pelouses et milieux associés			
<i>Fritillaria meleagris</i>	Fritillaire pintade	Milieu prairiaux	Rég.		
<i>Fumana ericifolia</i>	Fumana à feuilles de bruyère	Pelouses et milieux associés			
<i>Galanthus nivalis</i>	Perce-neige	Milieux forestiers			
<i>Galeopsis ladanum</i>	Galéopsis ladanum	Milieux forestiers			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Écologie	Protection	Menace (liste rouge)	Enjeux
<i>Galium debile</i>	Gaillet faible	Zones humides			
<i>Galium glaucum</i>	Gaillet glauque	Pelouses et milieux associés	Rég.	VU	
<i>Galium odoratum</i>	Gaillet odorant	Milieux forestiers			
<i>Gastridium ventricosum</i>	Gastridie ventrue	Pelouses et milieux associés			
<i>Genista sagittalis</i>	Genêt sagitté	Pelouses et milieux associés			
<i>Geranium sanguineum</i>	Géranium sanguin	Pelouses et milieux associés			
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaïeul d'Italie	Pelouses et milieux associés	Rég.		
<i>Groenlandia densa</i>	Groenlandie dense	Milieux aquatiques			
<i>Gymnadenia pyrenaica</i>	Gymnadénie des Pyrénées	Pelouses et milieux associés			Majeur
<i>Gymnocarpium robertianum</i>	Gymnocarpium de Robert	Milieux rupestres	Dep.		
<i>Helictochloa pratensis</i>	Hélictochloa des prés	Pelouses et milieux associés			
<i>Helleborus viridis</i>	Ellébore vert	Milieux forestiers			
<i>Hornungia petraea</i>	Hornungie des rochers	Pelouses et milieux associés			
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais	Milieux aquatiques	Rég.		
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Fausse jacinthe des bois	Milieux forestiers	Dep.		
<i>Hypericum elodes</i>	Millepertuis des marais	Zones humides			
<i>Hypericum montanum</i>	Millepertuis des montagnes	Milieux forestiers	Rég.		
<i>Iberis amara</i>	Ibérade amère	Pelouses et milieux associés	Rég.		
<i>Inula spiraeifolia</i>	Inule à feuilles de spirée	Pelouses et milieux associés		VU	
<i>Isolepis fluitans</i>	Isolépide flottante	Milieux aquatiques			
<i>Isopyrum thalictroides</i>	Isopyre faux pigamon	Milieux forestiers	Dep.		
<i>Juncus capitatus</i>	Jonc en tête	Pelouses et milieux associés			
<i>Juncus compressus</i>	Jonc comprimé	Zones humides			
<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc à fleurs obtuses	Zones humides			
<i>Juncus tenageia</i>	Jonc des vasières	Pelouses et milieux associés			
<i>Lactuca perennis</i>	Laitue vivace	Pelouses et milieux associés	Rég.		
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc	Milieux forestiers			
<i>Lathyrus sphaericus</i>	Gesse sphérique	Pelouses et milieux associés			
<i>Lavandula latifolia</i>	Lavande à larges feuilles	Pelouses et milieux associés			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Écologie	Protection	Menace (liste rouge)	Enjeux
<i>Legousia hybrida</i>	Légousie hybride	Cultures		EN	
<i>Lemna trisulca</i>	Lentille d'eau à trois lobes	Milieux aquatiques		VU	
<i>Linum trigynum</i>	Lin à trois stigmates	Pelouses et milieux associés			
<i>Lobelia urens</i>	Lobélie brûlante	Pelouses et milieux associés			
<i>Logfia gallica</i>	Logfie de France	Pelouses et milieux associés			
<i>Lotus angustissimus</i>	Lotier très étroit	Pelouses et milieux associés	Rég.		
<i>Lotus hispidus</i>	Lotier hispide	Pelouses et milieux associés	Rég.		
<i>Ludwigia palustris</i>	Ludwigie des marais	Zones humides			
<i>Luzula sylvatica</i>	Luzule des forêts	Milieux forestiers			
<i>Lysimachia minima</i>	Lysimaque minime	Pelouses et milieux associés	Rég.		
<i>Lysimachia tenella</i>	Lysimaque délicate	Zones humides			
<i>Medicago sativa subsp. falcata</i>	Luzerne en faux	Milieux anthropisés		CR*	Fort
<i>Melampyrum arvense</i>	Mélampyre des champs	Milieux forestiers		EN	
<i>Melica ciliata</i>	Mélique ciliée	Milieux rupestres			
<i>Myriophyllum verticillatum</i>	Myriophylle verticillé	Milieux aquatiques			
<i>Najas marina</i>	Naïade marine	Milieux aquatiques	Rég.		
<i>Narcissus poeticus</i>	Narcisse des poètes	Pelouses et milieux associés			
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	Narcisse faux narcissus	Milieux forestiers			
<i>Neottia nidus-avis</i>	Néottie nid-d'oiseau	Milieux forestiers	Dep.		
<i>Odontites jaubertianus</i>	Odontite de Jaubert	Cultures	Nat.	VU	Très fort
<i>Oenanthe lachenalii</i>	Œnanthe de Lachenal	Zones humides			
<i>Oenanthe silaifolia</i>	Œnanthe à feuilles de silaüs	Milieux prairiaux	Rég.		
<i>Ononis striata</i>	Bugrane striée	Pelouses et milieux associés			
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse répandu	Milieux prairiaux			
<i>Ophrys funerea</i>	Ophrys funèbre	Pelouses et milieux associés			
<i>Ophrys lutea</i>	Ophrys jaune	Pelouses et milieux associés			
<i>Ophrys speculum</i>	Ophrys miroir	Pelouses et milieux associés	Nat.	NA	Très fort
<i>Orchis militaris</i>	Orchis militaire	Pelouses et milieux associés			
<i>Orchis simia</i>	Orchis singe	Pelouses et milieux associés	Dep.		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Écologie	Protection	Menace (liste rouge)	Enjeux
<i>Oreopteris limbosperma</i>	Oréoptéride à sores marginaux	Milieux forestiers	Dep.		
<i>Orlaya grandiflora</i>	Orlaya à grandes fleurs	Pelouses et milieux associés		VU	
<i>Ornithopus compressus</i>	Ornithope comprimé	Pelouses et milieux associés			
<i>Orobanche alba</i>	Orobanche blanche	Pelouses et milieux associés			
<i>Osmunda regalis</i>	Osmonde royale	Zones humides			
<i>Oxalis acetosella</i>	Oxalide petite-oseille	Milieux forestiers			
<i>Papaver argemone</i>	Pavot argémone	Milieux anthropisés		VU	
<i>Paris quadrifolia</i>	Parisette à quatre feuilles	Milieux forestiers	Dep.		
<i>Parnassia palustris</i>	Parnassie des marais	Zones humides	Dep.		
<i>Pedicularis sylvatica</i>	Pédiculaire des forêts	Pelouses et milieux associés			
<i>Peucedanum gallicum</i>	Peucedan de France	Milieux forestiers			
<i>Phalaris paradoxa</i>	Alpiste paradoxal	Cultures			
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raiponce en épi	Milieux forestiers			
<i>Polygonatum odoratum</i>	Sceau-de-Salomon odorant	Milieux forestiers			
<i>Polypodium cambricum</i>	Polypode du Pays de Galles	Milieux rupestres			
<i>Polystichum aculeatum</i>	Polystic à aiguillons	Milieux forestiers			
<i>Potamogeton coloratus</i>	Potamot coloré	Milieux aquatiques	Rég.		
<i>Potamogeton perfoliatus</i>	Potamot perfolié	Milieux aquatiques			
<i>Potamogeton trichoides</i>	Potamot capillaire	Milieux aquatiques	Rég.		
<i>Potentilla neglecta</i>	Potentille négligée	Pelouses et milieux associés	Rég.		
<i>Primula elatior</i>	Primevère élevée	Milieux forestiers			
<i>Prospero autumnale</i>	Scille d'automne	Pelouses et milieux associés			
<i>Prunella hastifolia</i>	Brunelle à feuilles hastées	Pelouses et milieux associés			
<i>Psammophiliella muralis</i>	Gypsophile des murailles	Zones humides			
<i>Pulmonaria affinis</i>	Pulmonaire affine	Milieux forestiers			
<i>Pyrus cordata</i>	Poirier cordé	Milieux forestiers			
<i>Ranunculus arvensis</i>	Renoncule des champs	Cultures			
<i>Ranunculus auricomus</i>	Renoncule tête-d'or	Milieux forestiers	Rég.		
<i>Ranunculus gramineus</i>	Renoncule graminée	Pelouses et milieux associés			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Écologie	Protection	Menace (liste rouge)	Enjeux
<i>Ranunculus paludosus</i>	Renoncule des marais	Pelouses et milieux associés	Rég.		
<i>Ranunculus tripartitus</i>	Renoncule tripartite	Milieux aquatiques		VU	Très fort
<i>Ribes alpinum</i>	Groseillier des Alpes	Milieux rupestres			
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge	Milieux forestiers	Rég.		
<i>Rorippa pyrenaica</i>	Rorippe des Pyrénées	Pelouses et milieux associés			
<i>Rosa sempervirens</i>	Rosier toujours vert	Landes et fourrés			
<i>Sagina revelierei</i>	Sagine subulée	Pelouses et milieux associés			
<i>Salix purpurea</i>	Saule pourpre	Zones humides			
<i>Schedonorus giganteus</i>	Schédonore géant	Milieux forestiers			
<i>Schoenoplectiella mucronata</i>	Schénoplectielle mucronée	Milieux prairiaux		EN	
<i>Schoenus nigricans</i>	Choin noircissant	Zones humides			
<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles	Milieux forestiers	Rég.		
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des forêts	Zones humides	Rég.		
<i>Scorzonera hispanica</i>	Scorsonère d'Espagne	Pelouses et milieux associés			
<i>Scutellaria minor</i>	Scutellaire mineure	Zones humides			
<i>Selinum carvifolia</i>	Sélin à feuilles de carvi	Milieux prairiaux			Fort
<i>Serapias vomeracea</i>	Sérapias en soc	Pelouses et milieux associés			
<i>Silene gallica</i>	Silène de France	Pelouses et milieux associés			
<i>Sison segetum</i>	Sison des moissons	Milieux forestiers			
<i>Spiraea hypericifolia</i> subsp. <i>obovata</i>	Spirée à feuilles obovales	Pelouses et milieux associés	Rég.		Fort
<i>Stachys alpina</i>	Épiaire des Alpes	Milieux forestiers			
<i>Stachelina dubia</i>	Stéhéline douteuse	Pelouses et milieux associés			
<i>Teucrium botrys</i>	Germandrée botryde	Pelouses et milieux associés			
<i>Teucrium scordium</i>	Germandrée des marais	Zones humides	Rég.		
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune	Zones humides	Rég.		
<i>Thelypteris palustris</i>	Thélyptéride des marais	Zones humides			
<i>Thymelaea passerina</i>	Thymélée passerine	Pelouses et milieux associés			
<i>Tolpis umbellata</i>	Tolpide en ombelle	Pelouses et milieux associés			
<i>Tractema umbellata</i>	Tractème en ombelle	Pelouses et milieux associés			Très fort

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Écologie	Protection	Menace (liste rouge)	Enjeux
<i>Tragopogon crocifolius</i>	Salsifis à feuilles de crocus	Pelouses et milieux associés		EN	Très fort
<i>Trifolium angustifolium</i>	Trèfle à feuilles étroites	Pelouses et milieux associés			
<i>Trifolium patens</i>	Trèfle étalé	Milieux prairiaux			
<i>Trifolium rubens</i>	Trèfle rougi	Pelouses et milieux associés			
<i>Ulmus glabra</i>	Orme glabre	Milieux forestiers			
<i>Ulmus laevis</i>	Orme lisse	Milieux forestiers		VU	
<i>Utricularia neglecta</i>	Utriculaire australe	Milieux aquatiques	Rég.		
<i>Valeriana dioica</i>	Valériane dioïque	Milieux forestiers			
<i>Veronica acinifolia</i>	Véronique à feuilles d'acinos	Pelouses et milieux associés			
<i>Veronica scutellata</i>	Véronique à écus	Zones humides			
<i>Veronica teucrium</i> (groupe)	Véronique germandrée	Pelouses et milieux associés			
<i>Vicia orobus</i>	Vesce orobe	Pelouses et milieux associés			
<i>Vicia tenuifolia</i>	Vesce à feuilles ténues	Milieux forestiers			
<i>Viola alba</i>	Violette blanche	Milieux forestiers			
<i>Viola lactea</i>	Violette laiteuse	Pelouses et milieux associés			Fort
<i>Zannichellia palustris</i>	Zannichellie des marais	Zones humides	Rég.		

INDEX DES ESPÈCES FAISANT L'OBJET D'UNE FICHE

INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES

- Agrimonia procera*, 68
Aira elegantissima, 69
Ajuga chamaepitys, 70
Amaranthus graecizans, 71
Anacamptis laxiflora, 72
Arenaria controversa, 73
Biscutella lima, 74
Bromus squarrosus, 75
Bunias erucago, 76
Campanula persicifolia, 77
Carex digitata, 78
Carex disticha, 79
Carex hostiana, 80
Carex pulicaris, 81
Caucalis platycarpus, 82
Cephalanthera damasonium, 83
Cirsium tuberosum, 84
Coeloglossum viride, 85
Colchicum autumnale, 86
Cytisus lotoides, 87
Dactylorhiza elata, 88
Dactylorhiza incarnata, 89
Doronicum pardalianches, 90
Drosera rotundifolia, 91
Epipactis microphylla, 92
Epipactis palustris, 93
Eriophorum angustifolium, 94
Euphorbia seguieriana, 95
Festuca auquieri, 96
Fritillaria meleagris, 97
Galium glaucum, 98
Gladiolus italicus, 99
Gymnadenia pyrenaica, 100
Gymnocarpium robertianum, 101
Hottonia palustris, 102
Hyacinthoides non-scripta, 103
Hypericum montanum, 104
Iberis amara, 105
Inula spiraeifolia, 106
Isopyrum thalictroides, 107
Lactuca perennis, 108
Legousia hybrida, 109
Lemna trisulca, 110
Lotus angustissimus, 111
Lotus hispidus, 112
Medicago sativa subsp. *falcata*, 113
Melampyrum arvense, 114
Najas marina, 115
Narcissus poeticus, 116
Neottia nidus-avis, 117
Odontites jaubertianus, 118
Oenanthe lachenalii, 119
Oenanthe silaifolia, 120
Ophioglossum vulgatum, 121
Ophrys speculum, 122
Orchis simia, 123
Oreopteris limbosperma, 124
Orlaya grandiflora, 125
Papaver argemone, 126
Paris quadrifolia, 127
Parnassia palustris, 128
Peucedanum gallicum, 129
Potamogeton coloratus, 130
Potamogeton perfoliatus, 131
Potamogeton trichoides, 132
Potentilla neglecta, 133
Ranunculus auricomus, 134
Ranunculus gramineus, 135
Ranunculus paludosus, 136
Ranunculus tripartitus, 137
Ribes rubrum, 139
Sagina revelierei, 138
Schoenoplectiella mucronata, 140
Scilla bifolia, 141
Scirpus sylvaticus, 142
Selinum carvifolia, 143
Spiraea hypericifolia subsp. *obovata*, 144
Teucrium scordium, 145
Thalictrum flavum, 146
Thymelaea passerina, 147
Tractema umbellata, 148
Tragopogon crocifolius, 149
Ulmus laevis, 150
Utricularia australis, 151
Viola lactea, 152
Zannichellia palustris, 153

INDEX DES NOMS FRANÇAIS

- Aigremoine élevée, 68
Amarante des bois, 71
Biscutelle oblique, 74
Brome raboteux, 75
Bugle jaune, 70
Bunias fausse-roquette, 76
Campanule à feuilles de pêcher, 77
Canche élégante, 69
Caucalide à fruits larges, 82
Caucalis à grandes fleurs, 125
Céphalanthère à grandes fleurs, 83
Cirse bulbeux, 84
Colchique d'automne, 86
Coquelicot argémone, 126
Cytise de France, 87
Doronic à feuilles cordées, 90
Épipactis à petites feuilles, 92
Épipactis des marais, 93
Euphorbe de Séguier, 95
Fétuque d'Auquier, 96
Fougère des montagnes, 124
Fritillaire pintade, 97
Gaillet glauque, 98
Germandrée des marais, 145
Glaïeul des moissons, 99
Grande Naiade, 115
Groseillier rouge, 139
Gymnadénie des Pyrénées, 100
Hottonie des marais, 102
Ibérus amer, 105
Inule à feuilles de spirée, 106
Isopyre faux Pigamon, 107
Jacinthe des bois, 103
Laîche blonde, 80
Laîche digitée, 78
Laîche distique, 79
Laîche puce, 81
Laitue vivace, 108
Légousie hybride, 109
Lentille d'eau à trois sillons, 110
Linaigrette à feuilles étroites, 94
Lotier grêle, 111
Lotier hispide, 112
Luzerne sauvage, 113
Mélampyre des champs, 114
Millepertuis des montagnes, 104
Narcisse des poètes, 116
Néottie nid d'oiseau, 117
Odontite de Jaubert, 118
Œnanthe à feuilles de silaüs, 120
Œnanthe de Lachenal, 119
Ophioglosse commun, 121
Ophrys miroir, 122
Orchis à fleurs lâches, 72
Orchis élevé, 88
Orchis grenouille, 85
Orchis incarnat, 89
Orchis singe, 123
Orme lisse, 150
Parisette à quatre feuilles, 127
Parnassie des marais, 128
Passerine annuelle, 147
Peucedan de France, 129
Pigamon jaune, 146
Polypode du calcaire, 101
Potamot à feuilles capillaires, 132
Potamot à feuilles perfoliées, 131
Potamot coloré, 130
Potentille négligée, 133
Renoncule à feuilles de cerfeuil, 136
Renoncule graminée, 135
Renoncule tête-d'or, 134
Renoncule tripartite, 137
Rossolis à feuilles rondes, 91
Sabline des chaumes, 73
Sagine subulée, 138
Salsifis à feuilles de crocus, 149
Scille à deux feuilles, 141
Scille en ombelle, 148
Scirpe des bois, 142
Scirpe mucroné, 140
Sélin à feuilles de carvi, 143
Spirée à feuilles ovales, 144
Utriculaire citrine, 151
Violette blanchâtre, 152
Zannichellie des marais, 153

Ce rapport constitue une contribution à l'Atlas de la Biodiversité Communale du Grand Périgueux.

Il dresse un état des lieux de la flore vasculaire du territoire, et en analyse les principaux enjeux.

En l'état actuel des connaissances, on comptabilise 85 264 observations récentes de plantes vasculaires, concernant 1 324 taxons. Parmi ceux-ci, on dénombre 49 espèces protégées, et plus largement 217 espèces à enjeux. 87 d'entre elles font l'objet d'une fiche descriptive.

Le Grand Périgueux compte également son lot d'espèces exotiques envahissantes, avec 125 espèces recensées, soit 10% de la flore du territoire.

Ce document constitue un complément au volume consacré aux habitats naturels, aux trames écologiques et aux réservoirs de biodiversité de l'agglomération. La consultation de ces deux documents donnera un aperçu des enjeux de biodiversité végétale actuellement connus sur le Grand Périgueux.



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
SUD-ATLANTIQUE**

CONTACT

Siège

Domaine de Certes
47 avenue de Certes
33980 Audenge
Tel. 05 57 76 18 07

contact@cbnsa.fr

Antenne Poitou-Charentes

Domaine du Deffend
Rue Ste Croix
86550 Mignaloux-Beauvoir
Tel. 05 49 36 61 35

Antenne méridionale

31 rue Gaëtan de Bernoville
64500 St Jean de Luz
Tel. 05 59 23 38 71

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://cbnsa.fr>
<https://obv-na.fr>

SUIVEZ-NOUS

